3 1761 11971655 3

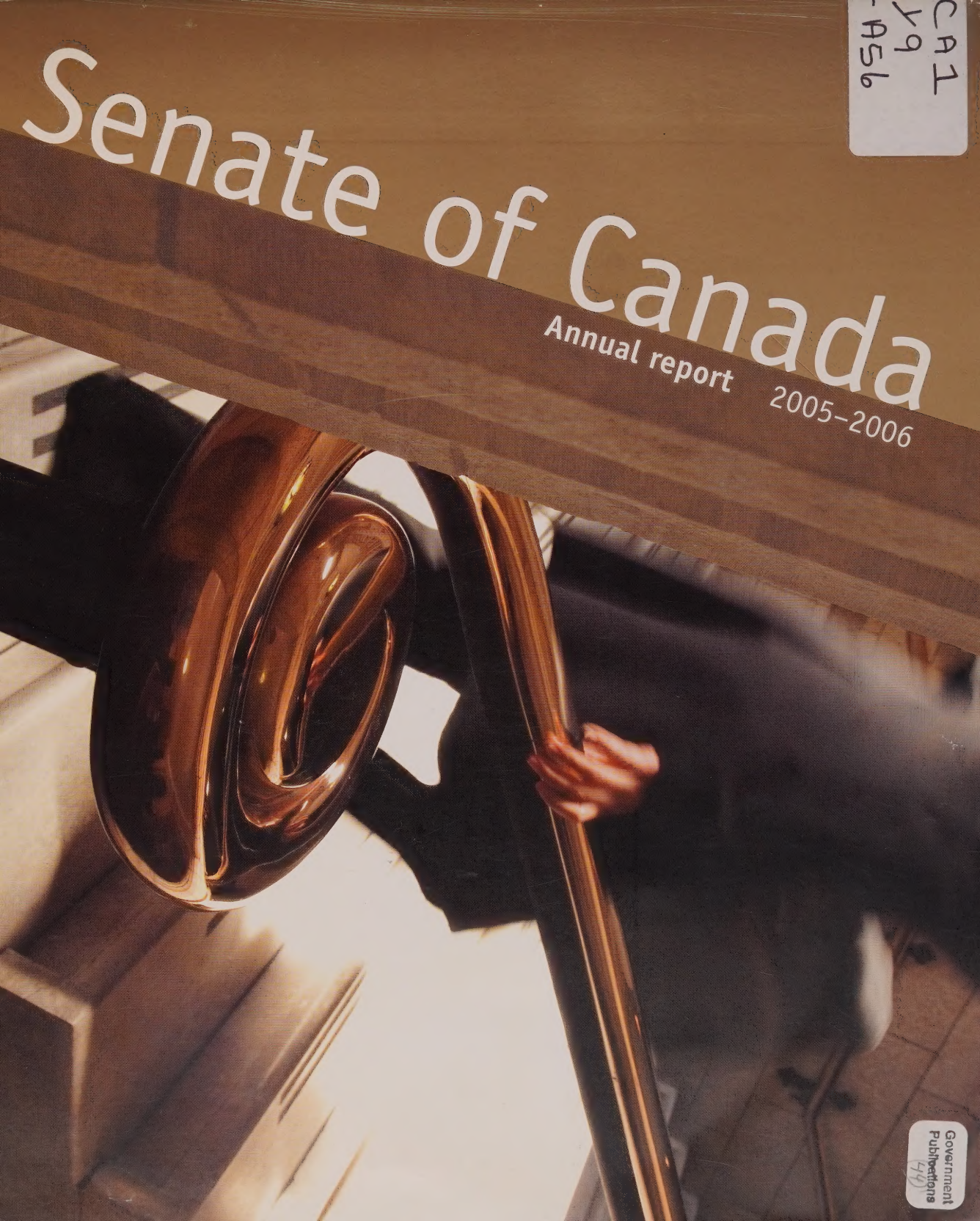
Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119716553

CA1
Y9
-A56

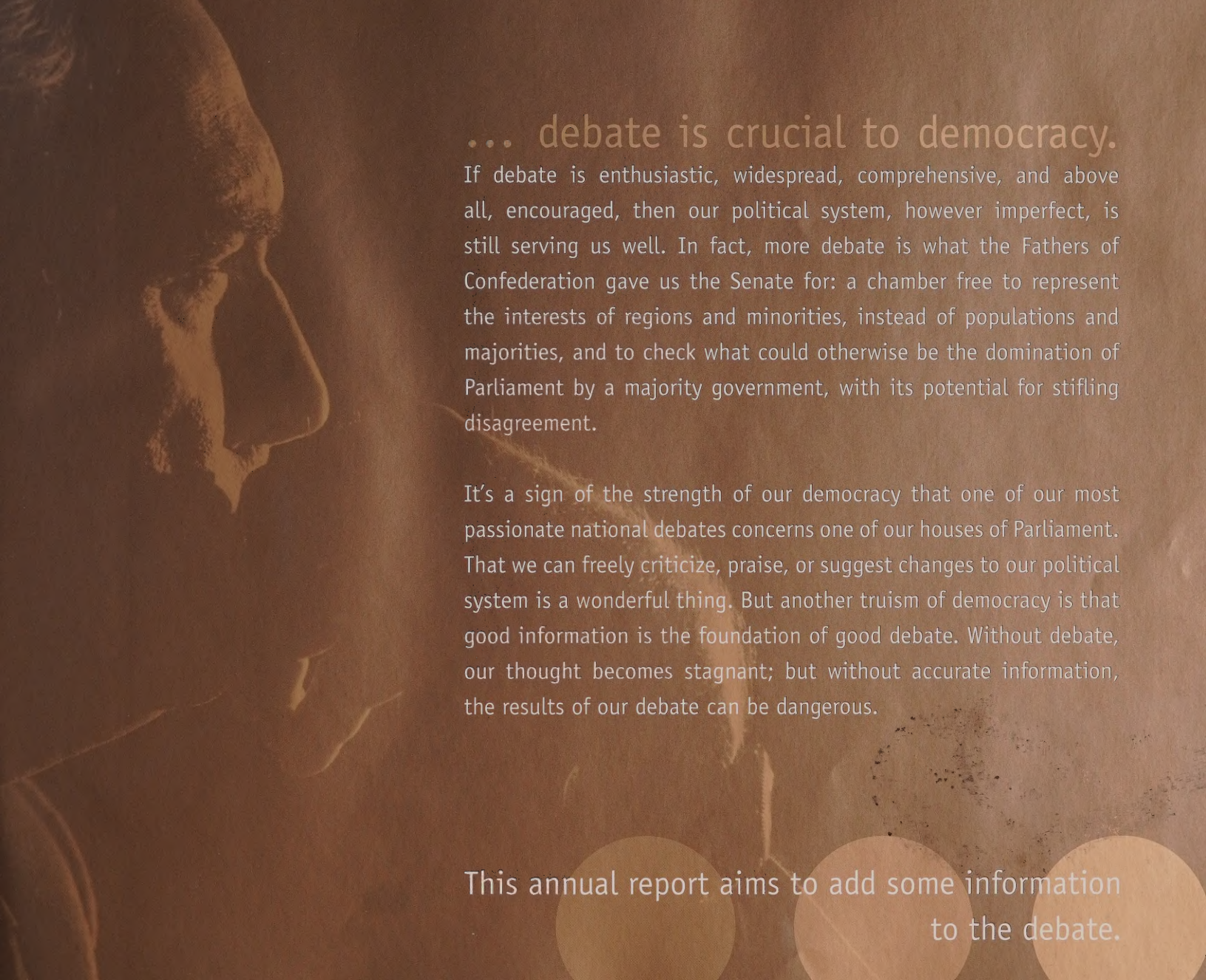
Senate of Canada

Annual report 2005–2006



Government Publications


it's been said before...



... debate is crucial to democracy.

If debate is enthusiastic, widespread, comprehensive, and above all, encouraged, then our political system, however imperfect, is still serving us well. In fact, more debate is what the Fathers of Confederation gave us the Senate for: a chamber free to represent the interests of regions and minorities, instead of populations and majorities, and to check what could otherwise be the domination of Parliament by a majority government, with its potential for stifling disagreement.

It's a sign of the strength of our democracy that one of our most passionate national debates concerns one of our houses of Parliament. That we can freely criticize, praise, or suggest changes to our political system is a wonderful thing. But another truism of democracy is that good information is the foundation of good debate. Without debate, our thought becomes stagnant; but without accurate information, the results of our debate can be dangerous.

This annual report aims to add some information to the debate.

There is always danger, in a representative democracy, that the processes of getting power and keeping it will prevail over making the best use of that power.
A democracy works well only if it has some understanding of its own weaknesses, and tries to provide for them.
Up to now, the Senate of Canada has helped us do that.

National Post – Gerald Owen

Canadian Cataloguing in Publication Data

The Senate of Canada Annual Report 2005–2006

Published under the authority of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration of the Senate of Canada.

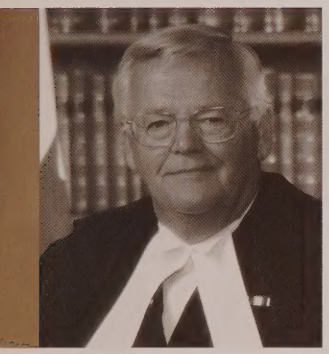
Text in English and French in tumble format

ISBN Y6-2006
0-662-49615-9

© The Senate of Canada

Distributed by the Communications Directorate of the Senate of Canada
1-800-267-7362

SENATE SÉNAT
CANADA



As senators, our first responsibility is to determine how we can best serve Canadians now and in the future, as individuals, and as an institution.

People all over the world long to live in a country like Canada, in peace and freedom, and with the right to participate in expressing our values and shaping the country through our democratic parliamentary system.

Canadian citizens are guaranteed rights and freedoms seldom matched or exceeded elsewhere. From the beginning, our parliamentary system has ensured that every citizen is represented in debating and passing legislation that enshrines deeply-held Canadian values.

As Sir John A. Macdonald stated during the debates leading to Confederation in 1867, the Senate was intended to be "a regulating body, calmly considering the legislation initiated by the popular branch and preventing any hasty or ill-considered legislation which may come from that body...."

As senators, our first responsibility is to determine how we can best serve Canadians now and in the future, as individuals, and as an institution. It was with this uppermost in mind, and with a deep appreciation of the Senate's history and tradition, that I accepted the role of Speaker of the Senate in February 2006. It is a privilege and an honour to be playing a part in the evolution of the institution at this interesting point in its history.

We hope this annual report gives you, the reader, a better sense of how we work at the Senate and that the information it contains illustrates how committed senators are to making their vision of Canada a reality.

Noël A. Kinsella
Speaker of the Senate

SENATE SÉNAT
CANADA



Our administration makes good use of the funds entrusted to it, ensuring that senators are served efficiently as they carry out their responsibilities.

The Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, which I am honoured to chair, directs and oversees the internal administrative and financial workings of the Senate. It does so on behalf of all senators, and in turn, all Canadians.

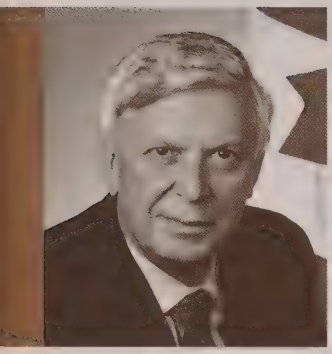
The members of this committee are highly aware of their responsibilities; it is critical for our houses of Parliament to stand as examples of good governance for all corporate organizations. This is particularly true because our "shareholders" include every one of Canada's 32.5 million people, from the elderly woman who relies on the veterans' pension plan to the premature baby nursed and nurtured by our socialized medical system. Spending tax dollars wisely is a moral and ethical responsibility.

To this end, I am glad to report that the Senate continued to provide excellent value to Canadians in fiscal year 2005–06. Our administration makes good use of the funds entrusted to it, ensuring that senators are served efficiently as they carry out their responsibilities. I am also pleased to note that the first Senate Ethics Officer, Jean T. Fournier, assumed the duties of his office on April 1, 2005. This independent officer will add to the transparency of senators' activities, making the entire institution even more accountable to the people it serves.

I hope that this annual report, as another tool for increasing accountability to the public, is useful to its readers. It certainly reflects the hard work of both senators and the Senate Administration on behalf of Canadians.

George J. Furey, Q.C.
Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

SENATE SÉNAT
CANADA



We are proud of our accomplishments, past and present. We are proud of how we continue to improve within our tradition of supporting senators as they work to make Canada a better society.

For 139 years, under 39 consecutive Parliaments, the Senate Administration has worked diligently to provide senators with the tools they need to effectively serve and represent Canadians. These tools have evolved considerably since the first group of senators took their seats in 1867; it's unlikely they could have imagined the possibilities that webcasting, network drives and commercial air travel have opened up to their counterparts today. But I am sure that the same spirit of hard work and collective pride has motivated Administration employees through the years – the same sense of shouldering a shared task important to all Canadians that is such an important part of the Senate Administration's character today.

This organization, which I head, was comprised of roughly 450 officials, managers and employees in 2005-06. Our people work to support senators inside and outside the Senate chamber with telecommunications and IT expertise, security, human resources support, materiel management, and communications and procedural advice, among many other services. There are as many roles in the Administration as there are ways for senators to do their job. These roles are filled by experts in their fields whose work enhances the effectiveness and efficiency of our organization.

Like any good corporate body, the Administration continues to improve its work methods, discover synergies and explore creative ways to save Canadians money. As you will read in Chapter Five of this annual report, we have made some significant gains over fiscal year 2005–06.

We are proud of our accomplishments, past and present. We are proud of how we continue to improve within our tradition of supporting senators as they work to make Canada a better society. We are proud of our contribution to the Senate's work on behalf of Canadians.

Paul C. Bélisle
Clerk of the Senate
and Clerk of the Parliaments



Table of contents

01. Canada's senators 4

02. Senators and legislation 12

03. Senators and their committees 30

04. Senators' activities 49

05. The Senate's administration 60

Facts and figures 76

Conclusion | Contact us 78

Appendix 80



This annual report details the activities of senators and the Senate Administration for fiscal year 2005–06. The first four chapters highlight the roles senators play as members of a legislature and as members of society. The last chapter gives information about the red chamber's administrative activities, finances and employees.

We hope you find this document useful. Above all, we hope it adds to a wide-ranging, hearty debate about the value of this institution. Debate, after all, is what the Senate was made for.

Let's continue the debate

Let's see it

the way the Fathers of Confederation did: the dilemma of a single house of Parliament, ruled by a majority, directed by Cabinet, disregarding debate to push through an agenda. The populous central provinces outweighing the opinions of other regions with their representation by population. Minority opinions briefly entertained, then dismissed. Majority power unchecked, with its potential for abuse.



[illegible] Reproduced with the permission of Rogers Communications Inc.

Their solution?

The Senate. A second body to deliver more debate. An institution representing regions, not majorities. Political, yes, but more independent: less easily swayed by party leadership, the short-term vision of re-election, the hope of advancement. Weight in the scale to balance the potential for a "tyranny of the majority."

it's a vision...

... that senators work hard to maintain. This year...



They championed

minorities and the disenfranchised. From Senator Munson's crusade for medicare support for autistic children to Senator Watt's guarding of the Inuit right to traditional hunting practices, senators protected the rights of minorities and the disenfranchised and ensured our democratic responsibility to respect the underrepresented.

They represented

their regions. Senators often speak with their region's voice. Senator Carney raised the alarm on the disconnection of Pacific coast foghorns in response to the concerns of BC coastal municipalities. Senator Sibbeston gained attention for the Northwest Territory's concerns about the impact of expanding Nahanni National Park on regional economic development. In the Senate chamber and out, senators spoke up for their people.





They challenged

us to question our assumptions. Senate committee reports have impact. Reports on the security of our borders, the lack of structures to heal the mentally ill and the state of our water supply have injected life into national debate. Despite four months of dissolution for the election of 2006, Senate committees undertook 38 social and economic studies this year. They spent 830 hours listening to Canadians, hearing from over 1,300 witnesses, and reported what they heard.

They improved

our laws. Committees gave 51 bills their attention this year, scrutinizing each bill they passed clause by clause. Senators spent nearly 80 hours debating bills in the chamber and 175 hours considering them in committee. Their amendments made for better laws. The Senate is more than a "chamber of sober second thought." It takes action.



This is the work Canada's senators did in 2005–2006



01

Canada's senators

A force of diversity on Parliament Hill

Canada's Senate is a force of diversity.

Senators come from all regions of the country, from the dense glass-and-concrete core of Toronto to snow-blanketed Inuit communities in the far north. They are farmers, teachers, jazz musicians, lawyers, hunters and trappers, judges, journalists, actors, accountants, police officers, social workers, engineers, professors, ranchers and doctors. They form a mosaic of ethnic backgrounds, political beliefs and religious faiths. Representation by women in the Senate is also high: in 2005–06, women made up 35 per cent of the Senate, one of the largest proportions of any North American legislature.

This diversity is ultimately a result of the way the Senate is constituted. Because Canada appoints its senators, it is free to balance the majority interests represented in the House of Commons. For the Fathers of Confederation, that meant including men with political leanings that were backed by a minority of voters. In more recent years, though, Prime Ministers have used their ability to appoint senators to make sure that Canada's blossoming diversity registers in our Parliament: that women, Aboriginal people, visible minorities and people with varying professional and ethnic backgrounds have a greater voice. From First Nations leaders to immigrants, from retired generals to judges to nurses and former policemen – senators are people from many walks of life who will speak up for diversity.

Senate membership on March 31, 2006



Willie Adams
(Lib – Nunavut)



A. Raynell Andreychuk
(C – Saskatchewan)



W. David Angus
(C – Alma, Quebec)



Norman K. Atkins
(P.C. – Markham, Ontario)



Jack Austin, P.C.
(Lib – Vancouver South, British Columbia)



(Lib – De la Durantaye, Quebec)



(Lib – Newfoundland and Labrador)



Tommy Banks
(Lib – Edmonton, Alberta)



Michel Biron
(Lib – Mille Isles, Quebec)



John G. Bryden
(Lib – New Brunswick)



John M. Buchanan, P.C.
(C – Halifax, Nova Scotia)



Catherine S. Callbeck
(Lib – Prince Edward Island)



(Lib – British Columbia)



(C – British Columbia)



Sharon Carstairs, P.C.
(Lib – Manitoba)



Andrée Champagne, P.C.
(C – Grandville, Quebec)



Maria Chaput
(Lib – Manitoba)



Ione Christensen
(Lib – Yukon)



Ethel M. Cochrane
(C – Newfoundland and Labrador)



(C – Nova Scotia)



(Lib – Newfoundland and Labrador)



(C – Toronto-Centre-York, Ontario)



(Lib – Grand-Sault, New Brunswick)



Jane Cordy
(Lib – Nova Scotia)



James S. Cowan
(Lib – Halifax, Nova Scotia)



Roméo Dallaire
(Lib – Gulf, Quebec)



Dennis Dawson
(Lib – Lauzon, Quebec)



(Lib – Saint John-Kennebecasis, New Brunswick)



(Lib – De la Vallière, Quebec)



(C – Ontario)



Percy Downe
(Lib – Charlottetown, Prince Edward Island)



Lillian Eva Dyck
(NDP – North Battleford, Saskatchewan)



Art Eggleton, P.C.
(Lib – Toronto, Ontario)



John Trevor Eyton
(C – Ontario)



(Lib – Lethbridge, Alberta)



(Lib – Repentigny, Quebec)



(Lib – Okanagan-Similkameen, British Columbia)



(C – Dartmouth / Eastern Shore, Nova Scotia)



Michael M. Fortier, P.C.
(C – Rougemont, Quebec)



Francis Fox, P.C.
(Lib – Victoria, Quebec)



Joan Fraser
(Lib – De Lorimier, Quebec)



(Lib – Newfoundland and Labrador)



(Lib – Wellington, Quebec)



(Lib – Rigaud, Quebec)



(Lib – Metro Toronto, Ontario)



Leonard J. Gustafson
(C – Saskatchewan)



Mac Harb
(Lib – Ontario)



Dan Hays
(Lib – Calgary, Alberta)



Céline Hervieux-Payette, P.C.
(Lib – Bedford, Quebec)



Elizabeth Hubley
(Lib – Prince Edward Island)



Mobina S. B. Jaffer
(Lib – British Columbia)



Janis G. Johnson
(C – Winnipeg-Interlake, Manitoba)



Serge Joyal, P.C.
(Lib – Kennebec, Quebec)



Colin Kenny
(Lib – Rideau, Ontario)



(C – Ottawa, Ontario)



Noël A. Kinsella
(C – Fredericton-York-Sunbury, New Brunswick)



Michael Kirby
(Lib – South Shore, Nova Scotia)



Jean Lapointe
(Lib – Saurel, Quebec)



Raymond Lavigne
(Lib – Montarville, Quebec)



Marjory LeBreton, P.C.
(C – Ontario)



(Lib – Tracadie, New Brunswick)



(Lib – New Brunswick)



Frank W. Mahovlich
(Lib – Ontario)



Paul J. Massicotte
(Lib – De Lanaudière, Quebec)



Elaine McCoy
(P.C. – Calgary, Alberta)



Michael A. Meighen
(C – St. Marys, Ontario)



Terry M. Mercer
(Lib – Northend Halifax, Nova Scotia)



(Lib – Saskatchewan)



(Lib – Peel County, Ontario)



Grant Mitchell
(Lib – Edmonton, Alberta)



Wilfred P. Moore
(Lib – Stanhope St. / Bluenose, Nova Scotia)



Jim Munson
(Lib – Ottawa / Rideau Canal, Ontario)



Lowell Murray, P.C.
(P.C. – Pakenham, Ontario)



Nancy Ruth
(C – Toronto, Ontario)



(C – De Salaberry, Quebec)



(C – Nova Scotia)



(Lib – Shawinegan, Quebec)



Robert W. Peterson
(Lib – Regina, Saskatchewan)



Gerard A. Phalen
(Lib – Nova Scotia)



P. Michael Pitfield, P.C.
(Ind – Ottawa-Vanier, Ontario)



Madeleine Plamondon
(Ind – The Laurentides, Quebec)



Marie-P. Poulin (Charette)
(Lib – Northern Ontario, Ontario)



(Lib – Toronto, Ontario)



(Ind – La Salle, Quebec)



Pierrette Ringuette
(Lib – New Brunswick)



Jean-Claude Rivest
(Ind – Stadacona, Quebec)



Fernand Robichaud, P.C.
(Lib – Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick)



William Rompkey, P.C.
(Lib – North West River, Labrador, Newfoundland and Labrador)



Hugh D. Segal
(C – Kingston-Frontenac-Leeds, Ontario)



(Lib – Northwest Territories)



(Lib – Cobourg, Ontario)



(Ind – Manitoba)



Gerry St. Germain, P.C.
(C – Langley-Pemberton-Whistler, British Columbia)



Peter A. Stollery
(Lib – Bloor and Yonge / Toronto, Ontario)



Terry Stratton
(C – Red River, Manitoba)



Claudette Tardif
(Lib-Edmonton, Alberta)



(C-Saskatchewan)



Counsell
(Lib-New Brunswick)



(Lib-Inkerman, Quebec)



Rod A. A. Zimmer
(Lib-Winnipeg, Manitoba)



Criteria for appointment to the Senate

Senators are appointed by the Governor General on the recommendation of the Prime Minister. To become a senator, you must:

- be a Canadian citizen or subject of the Queen;
- be at least 30 years old;
- own $4,000 worth of land in the province or territory you represent;
- have a personal net worth of at least $4,000;
- be resident in the province or territory for which you are appointed; and
- if you represent Quebec, hold real property in the senatorial division for which you are appointed, or be a resident of that division.

Senators can serve until retirement at age 75.

Changes in Senate membership

April 1, 2005 – March 31, 2006

Appointments

August 2, 2005
Larry W. Campbell (Lib – B.C.)
Andrée Champagne, P.C. (C – Grandville, Que.)
Dennis Dawson (Lib – Lauzon, Que.)
Hugh D. Segal
(C – Kingston-Frontenac-Leeds, Ont.)
Rod A.A. Zimmer (Lib – Winnipeg, Man.)

August 29, 2005
Francis Fox (Lib – Victoria, Que.)
Yoine J. Goldstein (Lib – Rigaud, Que.)

September 21, 2005
Sandra M. Lovelace Nicholas (Lib – N.B.)

February 27, 2006
Michael M. Fortier, P.C. (C – Rougemont, Que.)

Retirements

John Lynch-Staunton (C – Grandville, Que.)
June 19, 2005
Viola Léger (Lib – Acadie, N.B.) *June 29, 2005*
Isobel Finnerty (Lib – Ont.) *July 15, 2005*
James F. Kelleher (C – Ont.) *October 2, 2005*
Landon Pearson (Lib – Ont.) *November 16, 2005*

Deaths

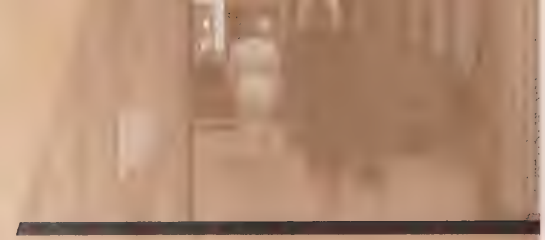
C. William Doody
(P.C. – Harbour Main-Bell Island, N.L.)
December 27, 2005
Shirley Maheu
(Lib – Rougemont, Que.)
February 1, 2006

There were five vacant seats on March 31, 2006:	
New Brunswick	1
Newfoundland and Labrador	1
Ontario	2
Prince Edward Island	1

Political parties

Senators usually have political affiliations, but some choose to sit as Independents. As the Liberal Party governed for most of 2005–06, Liberal senators, a large majority in the chamber, were the government party in the Senate until its defeat in the general election of January 23, 2006. Conservative senators were the government party in the Senate for the remainder of the fiscal year and into the 39th Parliament, even though they were in the minority.

As of March 31, 2006 the party breakdown of the 102 sitting senators was:	
Liberal	66
Conservative	25
Progressive Conservative	3
New Democratic	1
Independent	5



Key roles in the Senate chamber

(as of March 31, 2006)

Eight senators hold leadership positions and help to organize the work of the Senate:

Speaker of the Senate: *Noël A. Kinsella (C – Fredericton-York-Sunbury, New Brunswick)*
Appointed by the Governor General on the recommendation of the Prime Minister, the Speaker is spokesperson for the institution, presides in the chamber and rules on points of order and questions of privilege. Senator Kinsella was appointed as Speaker in February 2006, replacing former Speaker Dan Hays.

Speaker pro tempore: *Rose-Marie Losier-Cool (Lib – Tracadie, New Brunswick)*
A Speaker *pro tempore*, or acting Speaker, is appointed for each parliamentary session and serves whenever the Speaker is unable to attend a sitting of the Senate.

Deputy Leader of the Government: *Gerald J. Comeau (C – Nova Scotia)*

Deputy Leader of the Opposition: *Joan Fraser (Lib – De Lorimier, Quebec)*

The deputy leaders provide support in preparing and managing day-to-day Senate business. The deputy leaders work together to organize legislative business and the Senate's sitting schedule.

Leader of the Government: *Marjory LeBreton, P.C. (C – Ontario)*
The Leader of the Government in the Senate is appointed by the Prime Minister and usually serves as a cabinet minister. As such, the Government Leader is able to speak with the authority of the government during Senate debates on bills and during question period, while simultaneously representing the Senate in cabinet.

Leader of the Opposition: *Dan Hays (Lib – Calgary, Alberta)*
The Leader of the Opposition often speaks for the Opposition during debate on government bills and coordinates the efforts of colleagues in the Senate chamber and in committees.

Government Whip:
Terry Stratton (C – Red River, Manitoba)

Opposition Whip: *Joan Cook (Lib – Newfoundland and Labrador)*

Party whips keep senators in their respective parties informed about chamber and committee business and scheduling, and ensure attendance at sittings and votes. Although the whips work to maximize participation when a vote is called, party discipline in the Senate does not tend to be as rigorous as in the House of Commons.



Senate chamber, 38th Parliament

02

Senators and legislation



Improving the bills that become our laws

It's often asked why Canada needs a Senate. What can senators, for whom we never voted, truly add to the democratic process?

A fair question, and one with many possible answers. But one answer deals directly with our laws. With the exception of 17 of our 138 years of history as a country, Canadians have voted for majority governments. When it controls the majority of votes in the House of Commons, the executive – the Prime Minister and Cabinet – has broad power to set policy and control legislation.

This is where the Senate lends strength to our system. The Fathers of Confederation saw it as a critical part of our democracy – a way to check the urgent legislative agendas of powerful executives, a pool amidst the roaring waterfall of majority politics.

In part, this is possible because senators are not elected. As appointees, they have fixed terms and limited opportunities to join Cabinet. These factors make them less susceptible to much of the pressure political parties bring to bear on their members to tow the party line. This independence makes it easier for them to act on behalf of the regions and minorities they were appointed to represent – even if it means defying their party to do it.

And collectively, as a house of Parliament, senators take action when they discover problems with government legislation. They can amend problematic bills or delay controversial legislation. And although it's a rare occurrence, they will defeat bills that are heavily flawed and are not clearly supported by Canadians.

Senators also have the power to introduce their own bills at any time during a session. In senators, Canadians have 105 more representatives to create bills on their behalf.

This year, government legislation and private senators' and members' bills each made up about half the legislation that senators considered. This chapter details the work they did to improve the bills that, in many cases, have become our laws.

Government bills

Considering government bills is the top priority of senators' work. As part of Parliament's maze of checks and balances, the Senate's job is to take the time needed to examine bills from regional and minority viewpoints, often with the broad context that comes from studying bills on a particular subject for many years. It's Parliament's way of making sure that, in the enthusiasm of a majority, we don't inadvertently step on anyone's rights, no matter how small they may be.

The Senate examined 40 government bills this fiscal year.

Government bills the Senate considered April 1, 2005 – March 31, 2006, by subject

* Denotes bills introduced in fiscal year 2005–06

RA Denotes bills that received Royal Assent in fiscal year 2005–06

Aboriginal affairs

C-54 First Nations Oil and Gas and Moneys Management Act * RA

C-56 Labrador Inuit Land Claims Agreement Act * RA

C-71 First Nations Commercial and Industrial Development Act * RA

Agriculture

S-38 Spirit Drinks Trade Act* RA

C-40 An Act to amend the Canada Grain Act and the Canada Transportation Act RA

Communications

C-37 An Act to amend the Telecommunications Act RA

Defence

C-26 Canada Border Services Agency Act RA

Environment and natural resources

S-36 An Act to amend the Export and Import of Rough Diamonds Act * RA

C-15 An Act to amend the Migratory Birds Convention Act, 1994 and the Canadian Environmental Protection Act, 1999 RA

C-66 Energy Costs Assistance Measures Act * RA

Finance, trade and commerce

C-8 An Act to amend the Financial Administration Act, the Canada School of Public Service Act and the Official Languages Act RA

C-9 Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec Act RA

C-11 Public Servants Disclosure Protection Act RA

C-29 An Act to amend the Patent Act RA

C-30 An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Salaries Act and to make consequential amendments to other Acts RA

C-33 Budget Implementation Act, 2004, No. 2 RA

C-43 Budget Implementation Act, 2005 RA

C-45 Canadian Forces Members and Veterans Re-establishment and Compensation Act * RA

"Sir John A. Macdonald's famous phrase about "sober second thought" in the Confederation does not do full justice to the Upper House, because, as the Saskatchewan political scientist David E. Smith has written, "much of the best work the Senate provides takes the form of thinking in the first instance" – work that the Cabinet, the PMO and the Commons rushed through, or haven't got to."

National Post – Gerald Owen



C-48 An Act to authorize the Minister of Finance to make certain payments * RA
C-55 Wage Earner Protection Program Act * RA
C-57 An Act to amend certain Acts in relation to financial institutions * RA
C-58 Appropriation Act No. 2, 2005–2006 * RA

Foreign affairs and human rights

S-37 An Act to amend the Criminal Code and the Cultural Property Export and Import Act * RA
C-25 Remote Sensing Space Systems Act RA

Legal and constitutional matters

S-39 An Act to amend the National Defence Act, the Criminal Code, the Sex Offender Information Registration Act and the Criminal Records Act *
C-2 An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act RA
C-10 An Act to amend the Criminal Code (mental disorder) and to make consequential amendments to other Acts RA
C-13 An Act to amend the Criminal Code, the DNA Identification Act and the National Defence Act RA
C-38 Civil Marriage Act RA
C-49 An Act to amend the Criminal Code (trafficking in persons) * RA
C-53 An Act to amend the Criminal Code (proceeds of crime) and the Controlled Drugs and Substances Act and to make consequential amendments to another Act * RA

Social issues

S-18 An Act to amend the Statistics Act RA
S-40 An Act to amend the Hazardous Materials Information Review Act *
C-12 Quarantine Act RA
C-22 Department of Social Development Act RA
C-23 Human Resources and Skills Development Act RA
C-28 An Act to amend the Food and Drugs Act RA

Transport

S-31 Highway 30 Completion Bridges Act * RA
S-33 An Act to amend the Aeronautics Act and to make consequential amendments to other Acts *
C-3 An Act to amend the Canada Shipping Act, the Canada Shipping Act, 2001, the Canada National Marine Conservation Areas Act and the Oceans Act RA

Government bills: Amendments and observations

In reviewing legislation, it's the Senate's job to pry open bills and have a good look at what's inside, seeking out weaknesses in policy, wording or measures. Much of this work falls to Senate committees, which are tasked with studying bills after the first round of debate in the chamber. After carefully considering a bill, committees will usually recommend that the Senate pass or amend it. They sometimes also attach observations about the scope or formulation of the bill to their report.

In 2005–06, the Senate amended four government bills and made observations on ten.

Amendments made by the Senate

C-12
(Quarantine Act)

The bill

› This bill was the government's response to a World Health Organization request that countries strengthen efforts to address the SARS outbreak.

The amendments

› The Senate adopted two amendments to give Parliament greater oversight on the regulations made by Cabinet under the bill. The amendments require that proposed regulations be submitted to the relevant Senate and House of Commons committees for scrutiny.

C-29
(Patent Act amendment)

The bill

› Bill C-29 proposed two amendments to the *Patent Act*. The first aimed to give relief to patent holders who owe the government a balance on certain fees. The second amendment added Senate input in choosing members for the expert advisory committee that recommends what generic pharmaceuticals should be eligible for export despite usual patent restrictions.

The amendments

› The Senate made two technical amendments to this bill to fix drafting mistakes. It added four schedules to the *Patent Act*, as originally intended by Bill C-9 (37th Parliament, 3rd session), which had previously amended the *Patent Act*. The second amendment ensured that all the relevant new clauses would come into force at the same time to avoid confusion.

"It's at times like these that municipal politicians could use a chamber of sober second thought, just like the Senate provides MPs in Ottawa."

The Kingston Whig-Standard – Paul Schliesmann



C-37
(Telemarketing do-not-call registry)

The bill

› This bill amended the Telecommunications Act to empower the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) to establish a telemarketing do-not-call registry.

The amendments

› The Senate made two amendments to this bill. The first gave Parliament greater scrutiny on the do-not-call registry's operations by requiring that its reports under the bill be tabled in both the Senate and House of Commons.

The second amendment was a direct response to witness testimony before the Senate's Transport and Communications Committee. Witnesses worried that the mandatory penalties for non-compliance were high enough to bankrupt a small business before it was even aware that it had been breaking the law. On its committee's recommendation, the Senate amended the bill to give the CRTC flexibility in the fines it imposes under the bill.

S-38
(Spirits drinks)

The bill

› This bill created a legal framework to comply with Canada's international commitments on the use of names for spirits drinks of other countries. It set out conditions under which certain spirits drinks names like "Scotch" and "Ouzo" can be used.

The amendments

› The first two amendments recommended by the Senate Committee on Agriculture and Forestry allowed producers in other countries to use a protected Canadian spirits drinks name if they blend the drink according to Canadian law. A third amendment changes the wording of the bill to tighten the restrictions on the use of spirits drinks names.

Observations made by the Senate

C-2
(Criminal Code amendment – protection of children)

The bill

- Bill C-2 aimed to increase the protection of children through several measures, including expanding the definition of "sexual exploitation," increasing maximum penalties for offences and imposing minimum sentencing, broadening the definition of "child pornography" and creating new categories of offence for indecent exposure to children.

The observations

- The Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs was very concerned that the stripping away of legal defences against charges of pornography was too broad, especially where the defence of "artistic merit" is concerned. It also observed that imposing minimum sentencing takes away the courts' ability to impose treatment programs on offenders in exchange for lighter sentences. The Committee also noted with concern the lack of research in the area of sexual exploitation.

C-3
(Coast Guard policy changes)

The bill

- Bill C-3 amended four acts to shift responsibility for certain parts of Coast Guard policy and operations from the Department of Fisheries and Oceans to the Department of Transport.

The observations

- The Senate Committee on Transport and Communications' observations centred on marine navigation services fees (MNSFs). The Committee felt the Department of Fisheries and Oceans' power to set these fees should be subject to checks and balances to protect various interests. The Committee also supported a fairer application of the MNSFs, giving consideration to the fact that the costs associated with shipping vary in different parts of the Arctic.

C-10
(Criminal Code amendment – mentally-disordered accused)

The bill

- Bill C-10 made changes to the process that governs the detention, supervision and release of mentally-disordered persons accused of a crime under the Criminal Code.

The observations

- The Senate Legal and Constitutional Affairs Committee raised witnesses' concerns about the appropriateness of letting people other than medical practitioners assess the mental condition of an accused. It also raised concerns about administrative protocols for procedures under the bill. It suggested that the effectiveness of these protocols, such as the transfer of physical evidence, be evaluated regularly.



C-15
(Pollution dumping at sea)

The bill

Bill C-15 contained measures to prevent the dumping of pollutants at sea to help protect migratory birds. It clarified the prohibitions against dumping to help ensure that offenders in the Canadian jurisdiction will be caught and prosecuted.

The observations

The Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources insisted that it was pointless to increase the government's ability to better prosecute polluters without providing more money to enforce the law and catch offenders.

The Committee was also concerned that some aspects of the bill could be unconstitutional, or breach some of Canada's international commitments on marine policy. The Committee indicated that it would call the Minister in the next session to give testimony, allowing it to monitor the effects of the bill when it is implemented and evaluate whether such breaches are in fact taking place.

C-25
(Private satellites)

The bill

- Bill C-25 brought Canada up to date with its commitments, under a 2000 agreement with the United States, to regulate the ways privately-owned remote-sensing satellites can be used.

The observations

- The Senate Foreign Affairs Committee's observation simply stated that government officials told the Committee that a particular clause in the bill was not intended to second the use of a private sector satellite without compensation.

C-26
(Canada Border Services Agency)

The bill

- Following a December 2003 government policy decision, Bill C-26 formally established the Canada Border Services Agency (CBSA).

The observations

- The Committee on National Security and Defence challenged a clause in the bill dealing with annual reporting. The Committee's June 2005 report *Borderline Insecure* had recommended that the CBSA increase the data being reported to Parliament annually. The Committee questioned whether a Treasury-Board-mandated report, as required by the bill, would include enough data on certain important issues.



C-48
(Second budget bill)

The bill

› Bill C-48, the government's second budget bill, reflected negotiations between the New Democratic Party (NDP) and the Prime Minister, outlining spending in accordance with the NDP's requests.

The observations

› The Committee on National Finance appended several observations to its report on the bill reflecting its lack of unanimity. Some members strongly opposed C-48 as they felt it did not provide enough transparency and accountability for a budget bill.



C-54
(First Nations oil and gas management)

The bill

› Bill C-54 allows First Nations who opt into its process to take jurisdiction of oil and gas found on their lands, as well as the revenue from these resources. It also allows them to take control of band monies, including those held in trust by the Crown.

The observations

› In its report, the Aboriginal Peoples Committee underlined concern about the non-derogation clause, a statement included in bills to emphasize that the government does not intend the bill to infringe the constitutional rights of First Nations. Recent changes in the wording of the clause have worried some Aboriginal groups, who feel that the new wording may, in fact, *open* the way to infringement. The Committee observed that this uncertainty is unacceptable and strongly suggested that the legal implications of the wording changes should be studied as soon as possible.[1]

C-55
(Wage Earner Protection Program Act)

The bill

› In June 2005, the government tabled its Wage Earner Protection Program Act to create the framework for this new program and update bankruptcy law.

The observations

› The observations attached to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce's report expressed its disappointment in being given a single day to study this bill.[2] It set out its reasons for passing the bill despite this concern: that it supports the principle of the bill, and that the Minister of Labour and Housing guaranteed the bill's coming into force would be delayed while the changes it makes are more carefully studied. The Committee's report identified many provisions that it believed fell short of its expectations and particularly needed further study.

1 The Senate Legal and Constitutional Affairs Committee did in fact undertake to study non-derogation clauses (see Chapter 3), but did not finish their examination before the end of the 38th Parliament.

2 The Committee received the bill on November 23, 2005, and reported it the next day. The government was fast-tracking the legislation because of the impending dissolution of Parliament, which occurred on November 29.

Private senators' and members' bills

Senators' bills tend to deal with particular situations that need to be improved, or issues that touch a community or minority whose voice is hard to hear in the clamour of democracy. Many senators' bills are the expression of deep philosophical or political beliefs on how to make things better for our society. In 2005–06, the Senate examined, among others, senators' bills on:

creating a national strategy for ending cancer
broadening the reach of the Canadian Human Rights Act
getting tough on drunk drivers
eliminating unwanted mass e-mail marketing, or "spam"
banning corporal punishment of children
guaranteeing clean drinking water in Canadian communities

The Senate considered 34 senators' bills in fiscal year 2005–06, 12 of which were introduced after April 1, 2005. It also examined two private members' bills from the House of Commons.

Private senators' and members' bills the Senate considered April 1, 2005 – March 31, 2006, by subject

* Denotes bills introduced in fiscal year 2005–06
RA Denotes bills that received Royal Assent in fiscal year 2005–06

Aboriginal affairs

S-16 An Act providing for the Crown's recognition of self-governing First Nations of Canada
Gerry St. Germain, P.C. (British Columbia)

Agriculture

S-42 An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water) *
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Communications

S-15 Spam Control Act
Donald H. Oliver (Nova Scotia)

Environment and natural resources

S-12 Personal Watercraft Act
Mira Spivak (Manitoba)

Finance, trade and commerce

S-19 An Act to amend the Criminal Code of Canada (criminal interest rate)
Madeleine Plamondon (Quebec)

S-25 An Act to amend the Act of incorporation of The General Synod of the Anglican Church of Canada RA
William Rompkey, P.C. (Newfoundland and Labrador)

S-28 An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (student loan)
Wilfred P. Moore (Nova Scotia)

S-30 An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (RRSP and RESP) *
Michel Biron (Quebec)

C-259 An Act to amend the Excise Tax Act (elimination of excise tax on jewellery) RA
John Duncan (Vancouver Island North, British Columbia)

Foreign affairs and human rights

S-41 An Act to amend the Department of Foreign Affairs and International Trade Act (human rights reports) *
Noël A. Kinsella (New Brunswick)

S-45 An Act to amend the Canadian Human Rights Act *
Noël A. Kinsella (New Brunswick)

C-331 Ukrainian Canadian Restitution Act RA
Inky Mark (Dauphin-Swan River, Manitoba)

Legal and constitutional matters

S-2 An Act to amend the Citizenship Act RA
Noël A. Kinsella (New Brunswick)

S-5 An Act to repeal legislation that has not come into force within 10 years of receiving royal assent
Tommy Banks (Alberta)

S-8 An Act to amend the Judges Act
Anne C. Cools (Ontario)

S-11 An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes)
Jean Lapointe (Quebec)

S-13 An Act to amend the Constitution Act, 1867 and the Parliament of Canada Act (Speakership of the Senate)
Donald H. Oliver (Nova Scotia)

S-20 Federal Nominations Act
Terry Stratton (Manitoba)

S-21 An Act to amend the Criminal Code (protection of children)
Céline Hervieux-Payette, P.C. (Quebec)

S-22 An Act to amend the Canada Elections Act (mandatory voting)
Mac Harb (Ontario)

S-24 An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals)
John G. Bryden (New Brunswick)

S-27 Scouts Canada Act
Consiglio Di Nino (Ontario)

S-32 An Act to amend the Marriage (Prohibited Degrees) Act and the Interpretation Act in order to affirm the meaning of marriage *
Anne C. Cools (Ontario)

S-34 An Act to amend the Department of Justice Act and the Supreme Court Act to remove certain doubts with respect to the constitutional role of the Attorney General of Canada and to clarify the constitutional relationship between the Attorney General of Canada and Parliament *
Anne C. Cools (Ontario)

S-35 An Act to amend the State Immunity Act and the Criminal Code (terrorist activity) *
David Tkachuk (Saskatchewan)

S-43 An Act to amend the Criminal Code (suicide bombings) *
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

S-47 An Act to amend the Criminal Code (impaired driving) and other Acts *
Marjory LeBreton, P.C. (Ontario)

Social issues

S-3 An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French) RA
Jean-Robert Gauthier (Ontario)

S-9 An Act to amend the Copyright Act
Joseph A. Day (New Brunswick)

S-14 Heritage Lighthouse Protection Act
J. Michael Forrestall (Nova Scotia)

S-23 An Act to amend the Royal Canadian Mounted Police Act (modernization of employment and labour relations)
Pierre Claude Nolin (Quebec)

S-26 National Cancer Strategy Act
J. Michael Forrestall (Nova Scotia)

S-29 National Blood Donor Week Act *
Terry M. Mercer (Nova Scotia)

S-44 An Act to amend the Public Service Employment Act *
Pierrette Ringuette (New Brunswick)

S-46 National Philanthropy Day Act *
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Transport

S-6 An Act to amend the Canada Transportation Act (running rights for carriage of grain)
Tommy Banks (Alberta)



Private senators' and members' bills: Amendments and observations

Senators introduce bills on the matters important to them; the Senate helps improve them by extensive study in committee and through debate in the chamber. It's a slower process than with government bills – a process of thoughtful, periodic consideration, often over several months, without the urgency of a government agenda. In 2005–06, the Senate amended two such bills and made observations on a third.



Senator Marjory LeBreton is National Chair of Mothers Against Drunk Driving (MADD) Canada's board of directors. She has been involved with MADD since 1997. In November 2005, she tabled a bill proposing amendments to the Criminal Code to strengthen measures against drunk driving in Canada.

Bill S-11
(Video lottery terminals)

› Jean Lapointe (Quebec)

The bill

› This bill proposed to ban video lottery terminals (VLTs) from public places other than casinos, racetracks and betting theatres in Canada.

The amendments and observations

› The Senate made two amendments to this bill on the recommendation of its committee on Legal and Constitutional Affairs. The first strengthened the provision to restrict VLTs to licensed betting theatres. The second created a longer phase-in period for the enforcement of the Act, so that provinces would have time to adjust to the new restrictions.

The Committee also made lengthy observations on this bill. The observations detail the social impact of these machines, the economic impact of restricting them, the opinions given by witnesses and other factors they used to assess the principle and the measures of the bill.

S-19
(Criminal interest rate)

› Madeleine Plamondon (Quebec)

The bill
› Senator Plamondon's bill proposed to considerably lower the Criminal Code's legal interest rate. If passed, it would also have folded loan insurance coverage (which the lender charges the borrower on top of the loan) into the calculation of the legal interest rate. This would have the effect of further lowering the criminal interest rate threshold.

The amendments
› The Senate Committee on Banking, Trade and Commerce made one amendment: it excluded transactions where the credit advanced is over $100,000 from the application of the proposed new criminal interest rate. The Committee felt this would protect the smaller consumers while allowing large, high-risk transactions to continue unhampered.

S-25
(General Synod of the Anglican Church of Canada)

› William Rompkey, P.C. (Newfoundland and Labrador)

The bill
› This amendment to the 1921 Act that incorporated the General Synod of the Anglican Church of Canada updated the rules governing the Synod's ability to invest its funds. Senator Rompkey introduced the bill at the Synod's request.

The observations
› While it passed this bill without amendment, the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce cautioned the Synod to be prudent in its investment of collective funds.

The following are profiles of senators' bills considered in fiscal year 2005–06. Many of these bills dealt with issues affecting small, disenfranchised groups; all confronted issues close to their sponsor's heart and mind. They represent the wide diversity of backgrounds, interests and approaches senators have in improving Canadian society through legislation.



S-6
An Act to amend the Canada Transportation Act (running rights for carriage of grain)

› Tommy Banks (Alberta)

The senator

› Edmonton's Senator Tommy Banks is a well-known jazz musician, band leader, conductor, composer, broadcaster and actor. He acts as guest conductor for pops orchestras throughout Canada. He was music director for the opening ceremonies of the 1978 Commonwealth Games, for Expo 86 and for the Calgary Winter Olympics in 1988. He is also widely recognized as a performer, particularly on the piano, and as leader of the Tommy Banks Big Band and other ensembles.

Senator Banks is best known in the Senate for his tireless work on the Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, of which he has been the chair since 2002. His bill S-6 focuses on a different area: benefiting grain farmers and small transport businesses by improving the cost and efficiency of shipping grain in Canada.

The bill

› The transportation of grain has a big impact on the returns a farmer sees on his or her investment of time, work and money. Rail, one of the main modes of grain transportation, is currently subject to a monopoly, leaving farmers at the mercy of the rail line when it comes to shipping fees for their grain.

Senator Banks introduced Bill S-6 to open Class I rail transportation of grain to competition. The bill would allow the Minister of Transport to give competitors access to the rail infrastructure, allowing them to move grain. According to Senator Banks, the introduction of competition should improve efficiency in the system overall, as it has in other sectors in Canada such as telecommunications. It should also reduce the cost of shipping grain, easing this burden on farmers.



S-9
An Act to Amend the Copyright Act

› Joseph A. Day (New Brunswick)

The senator

› New Brunswick Senator Joseph Day was a practicing lawyer before his summons to the Senate in 2001. Since completing law degrees at Queen's University and Osgoode Hall, he has been called to the bar of Quebec, New Brunswick and Ontario.

In his work as a lawyer, Senator Day focused on intellectual property issues. He was certified as a specialist in intellectual property matters by the Law Society of Upper Canada, and is a fellow of the Intellectual Property Institute of Canada. His work in this area led him to believe that photographers, as a class of artists, are unfairly treated by the Copyright Act.

The bill

› According to an exception in the Copyright Act, professional photographers don't hold copyright on much of their own work; instead, it's owned by the person who commissioned the photographs. This exemption in copyright law dates from the early 20th century, when photography was considered a mere mechanical process. Recognizing photography as an art as well as a science, most countries removed this exception from their copyright law decades ago. Canada lags behind.

According to Senator Day, the exception to copyright law means that photographers lose the financial benefits from their work after the initial contract. It also means that someone else holds the "moral rights" to their work – the ability to control where and how it is used. If passed, Bill S-9 would have amended the Copyright Act to take away this exception, giving photographers the same rights as any other artist.



S-12
Personal Watercraft Act

› Mira Spivak (Manitoba)

The senator

› Manitoba senator Mira Spivak sits as an Independent. Before being called to the Senate in 1986, she worked in the field of social policy, which was also the focus of her early work in the chamber. She became convinced of the need for strong measures to protect the environment in the late 1980s and has since been one of the country's most vocal environmental advocates.

Senator Spivak's bill to allow municipalities to limit the use of Jet Skis, or personal watercrafts (PWCs), stemmed from a PWC accident she witnessed, in which a young man was killed. She was also concerned by the heavy pollution caused by two-stroke carbureted engines, which were initially used on the bulk of PWCs.

The bill

› Although many people love the thrill of driving a Jet Ski, the tiny boats have long been recognized as potentially dangerous and a huge source of pollution. According to the Canadian Lifesaving Society, in 2003 they accounted for twice as many boating fatalities as powerboats. An hour of driving a 100-horsepower two-stroke PWC can contribute as much to air pollution as some cars contribute in a year.

If passed, Senator Spivak's bill would have allowed cottage and municipal associations to restrict or ban the use of personal watercraft in their areas of jurisdiction. S-12 would require that the association carry out consultations in its community to hear the concerns of the people around the affected waterways. The association would then submit its proposal for restrictions to the Minister of Transport for approval.



S-16
An Act providing for the Crown's recognition of self-governing First Nations of Canada

› Gerry St. Germain, P.C.
(British Columbia)

The senator

› Senator Gerry St. Germain is a Métis originally from Manitoba, where as a youth he ran the traplines with his father. He has had a long and varied career that includes stints as an RCAF pilot, a police officer, a livestock farmer and a building contractor. In 1983, he began a political career that saw him become the first Métis in federal cabinet. He has been a senator since 1993.

Senator St. Germain is a long-standing member of the Senate Aboriginal Peoples Committee. His background and his interest in the contrast between First Nations' rights to self-determination and the reality of life on Indian reserves led him to table Bill S-16.

The bill

› Regarded by many Canadian Aboriginal people as paternalistic and oppressive, the Indian Act governs much of life on Indian reserves, regulating everything from marriage to the sale of goods and services on and off reserve. Broad attempts to eliminate or replace the Indian Act with a governance scheme more in line with First Nations' right to self-determination have not been successful to date.

Based on extensive consultation, Bill S-16 sets out a formula for First Nations to exit the Indian Act and become self-determining. Under the bill's formula, a First Nation that opts into the process would make a proposal for self-government, including a constitution that must meet minimum criteria. If the constitution is ratified by a majority vote of band members, the First Nation would automatically be granted status as a self-governing political entity by Canada.



S-30
An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (RRSP and RESP)

› Michel Biron (Quebec)

The senator

› Senator Michel Biron represents the senatorial division of Mille Isles, Quebec. A businessman by profession, he quickly became involved in the field of telecommunications and, in 1967, he became president of the firm Sogetel. He has long been a vocal supporter of the cause of small telecommunications businesses and was named Man of the Year in Telephony in 1981.

  Actively involved in stimulating the business community in his home town of Nicolet, Quebec, Senator Biron founded the Caisse d'entraide économique and was director of the Nicolet Chamber of Commerce (Quebec). Since his summons to the Senate in 2001, he has sat consistently on the National Finance and Banking, Trade and Commerce Committees.

The bill

› Senator Biron became aware of the unequal treatment of people dealing with bankruptcy through a Senate Banking, Trade and Commerce Committee study in 2003. The Committee reported that, while Canadian law protects pension plans from being seized when an individual goes bankrupt, it does not protect registered retirement savings plans (RRSPs). This puts the self-employed, students and people working for small businesses, who are not likely to have access to a group pension plan, at a disadvantage.

  Senator Biron's bill amends the Bankruptcy and Insolvency Act to exempt RRSPs from seizure. In addition, the bill was to protect students' RESPs should their benefactor (the person who set up the RESP) become bankrupt. These measures would contribute to important benefits for Canadian society: seniors' self-sufficiency after retirement and the ability of youth to obtain higher education.[1]

---

1 In June 2005, the government redressed the lack of protection for RRSPs by introducing Bill C-55, which created the sought-for exemption from seizure.



Bill S-35
An Act to amend the State Immunity Act and the Criminal Code (terrorist activity)

› David Tkachuk (Saskatchewan)

The senator

› Senator David Tkachuk began his career as a high school teacher before getting involved in politics. He is a businessman of Ukrainian descent from Saskatoon who has also worked and volunteered as a federal and provincial organizer in over 40 political campaigns. He was called to the Senate in 1993.

Senator Tkachuk's work in the Senate focuses on Canadians whose concerns often go unheard. With Bill S-35, he wanted to address how powerless most families feel when a loved one dies as a result of terrorism. Inspired by meetings with families in Israel and Canada who have lost members to terrorist acts, Senator Tkachuk introduced this bill to empower such families to fight back.

The bill

› Hundreds of Canadians have been killed in recent years as a result of terrorism, most notably in the bombing of Air India flight 182 in 1985 and in the World Trade Center attack in 2001. Their families, however, have no recourse in law against the perpetrators of these attacks; there is no way to press civil suits against terrorists, and states that sponsor terrorism can invoke the State Immunity Act for protection.

Bill S-35 amends the Criminal Code and the State Immunity Act to allow victims of terrorism, including their affected families, to sue both the terrorists responsible and any state that sponsored the attack. These measures would provide citizens with a legal weapon in their fight against terrorism. Senator Tkachuk also believes that adding another layer of accountability would give states pause before entering into arrangements with terrorist groups.



03 Senators and their committees

2005–06 was a successful year for Senate committees.

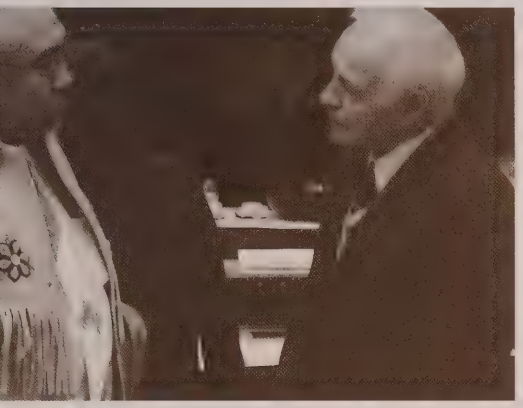
Senate committees – study groups of five to fifteen senators – examine each year on average over 50 bills and undertake 30 or more special studies. And in that time they will hear from over 1,000 witnesses, hold an average of some 400 meetings and produce more than 100 reports. Little wonder that observers liken them to royal commissions that produce more, faster and at better value to the taxpayer. In 2005–06, they:

- championed the creation of a Canadian Mental Health Commission
- recommended – and got – increased assistance for Canadian farmers hard hit by BSE
- identified measures for strengthening and modernizing Canada's military and enhancing border security
- examined measures to improve financial protection for consumers of financial services
- sounded warnings about – and developed recommendations for – enhanced environmental protection of Canada's water supply

Senate committees are also one of Parliament's fine filters for legislation, straining out problematic wording and inappropriate measures. This fiscal year, they spent nearly 200 hours considering 51 bills, amending or making observations on roughly 30 per cent of them.

Standing committees are reconstituted at the beginning of each session of Parliament. These are the Senate's committees and the work they did in fiscal year 2005–06.

Substantive standing committees



› Aboriginal Peoples Committee chair Senator Nick Sibbeston (right) listens to Northern Native Fishing Corporation chair Harry Nyce after an official hearing in Prince George, British Columbia. (October 2005)

Aboriginal Peoples

Chair: Nick G. Sibbeston (Northwest Territories)
Deputy Chair: Gerry St. Germain, P.C. (British Columbia)

Bills reported
C-54
C-56

Special studies
The involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada
› study ongoing at end of 38th Parliament

Impact
When the Committee on Aboriginal Peoples visited Vancouver, Kelowna, Prince George and the community of Tsuu T'ina, Alberta, in October 2005 as part of an ongoing study tour, Aboriginal leaders and business people from isolated villages in Alberta and the B.C. interior had, for the first time, the opportunity to speak to Canadian senators and give them their views on economic development in Aboriginal communities.

Though the Committee had not yet finished its study, its chair and deputy chair took the initiative of informing the Prime Minister of the advice and opinions native leaders had passed on to the Committee on economic development issues. This was in expectation of the Kelowna meeting in November 2005 with First Nations leaders and the First Ministers, where development was a key agenda item for discussion and action.

examining Aboriginal economic developme



Agriculture and Forestry

Chair: Joyce Fairbairn, P.C. (Alberta)
Deputy Chair: Leonard J. Gustafson (Saskatchewan)

Bills reported
S-38 (amended)
C-40

Special studies
The present state and future of agriculture and forestry in Canada
Interim report: *Slaughter Capacity in Canada*

Impact
Recognizing the need to solve the farm income crisis in Canada, this committee has produced a series of reports since 2004 that provide cogent advice on the issue to the government. And the government listened. Less than a month after the Committee tabled its interim report, which recommended government assistance for the development of producer-owned beef processing facilities, Agriculture and Agri-food Canada (AAFC) announced an infusion of $17.1 million to help expand Canada's slaughter capacity. This announcement was quickly followed by another announcement from AAFC – again consistent with the Committee's recommendations – of a further million dollars for a ruminant slaughter facility assessment assistance program. This program is designed to assist Canadian producers with the costs of feasibility studies, business plans, marketing plans or other start-up costs for federally inspected ruminant slaughter plants.

recognizing the need to solve the farm income crisis in Canada

Banking, Trade and Commerce

Chair: Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)
Deputy Chair: W. David Angus (Quebec)

Bills reported

S-19 (amended)
C-29 (amended)
C-259
S-25 (observations)
C-55 (observations)

Special studies

The present state of the domestic and international financial system
› study ongoing at end of 38th Parliament
Consumer issues arising in the financial services sector
› study ongoing at end of 38th Parliament
Issues dealing with the demographic change that will occur in Canada within the next two decades
› study ongoing at end of 38th Parliament
Issues dealing with interprovincial barriers to trade
› study ongoing at end of 38th Parliament
Current rates of productivity in Canada, whether they are limiting the well-being of Canadians
› Final Report: *Falling Behind: Answering the Wake-up Call: What Can Be Done to Improve Canada's Productivity Performance?*
Review of the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (S.C. 2000, c. 17)
› study ongoing at end of 38th Parliament

Impact

Since the 1980s, the Banking, Trade and Commerce Committee has been involved in examining the roles and activities of Canada's financial institutions. Its reports have focused on increasing consumer protection, competing in a global economy and allowing chartered banks to broaden their activities. This work led to changes in legislation and regulations in 1992 that considerably enhanced the level of consumer protection.

Today, the Committee continues to follow the impact of these changes and investigate emerging problems. In its June 2005 report *Falling Behind*, the Committee made it clear that the federal government must amend the country's corporate and personal tax regimes to reflect today's global competitive imperatives. It also advocated the creation of a Forum on Productivity to monitor the effectiveness of government initiatives to enhance productivity. Not surprisingly, the issue of productivity was front and centre in the government's fall 2005 economic statement.

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair: Tommy Banks (Alberta)
Deputy Chair: Ethel M. Cochrane (Newfoundland and Labrador)

Bills reported

S-12	S-36
C-15	C-66

Special studies

Emerging issues related to the Committee's mandate

- Interim report: *Sustainable Development: It's Time to Walk the Talk*
- Interim report: *Fact-Finding Mission to Paris and Vienna*
- Interim report: *Water in the West: Under Pressure*

Impact

The state of the environment has been an ongoing concern of this committee. On behalf of Canadians, it has been examining, in depth, a number of outstanding environmental issues.

Its reports in 2005–2006 were no exception. Tabled in June 2005, *Sustainable Development: It's Time to Walk the Talk* took a hard look at government promises and obligations on changing the way we develop our natural resources. Analyzing reports of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development and witness testimony, the Committee concluded that Canada can be doing much more to ensure that our natural resources will be there for future generations. It recommended, among other things, that the government strike a permanent Cabinet committee on sustainable development to keep the issue on the political front burner.

The Committee also conducted lengthy study and analysis of the effects of climate change on the water supply in Canada. In the resulting report, *Water in the West*, it identified an urgent need for action on a national water management strategy, especially in the dry Western provinces. "The cost of *not* responding to emerging water challenges," it wrote, "would likely dwarf the cost of addressing them, and failure to respond will jeopardize life as we know it."



Fisheries and Oceans

Chair: Gerald J. Comeau (Nova Scotia)
Deputy Chair: Elizabeth Hubley (Prince Edward Island)



Special studies
Department of Fisheries and Oceans' changing fisheries management policy
› Interim report: *Canada's New and Evolving Policy Framework for Managing Fisheries and Oceans*

Impact
Maritime communities on both the East and West coasts of Canada learned in May 2005 that they have staunch allies in the Senate in their ongoing fight to retain and enhance the regional benefits of the fishing industry in Canada. In its interim report, the Committee established that the current federal policy framework for fisheries does not take into account the need to protect and promote the economic well-being of rural and Aboriginal communities on Canada's maritime coasts, and that it needs to be reworked.

As part of its mandate to examine the federal government's evolving policy framework, the Committee visited communities on the West coast in October 2005, and East coast hearings were planned for the coming year. Its interim report drew particular attention to the socio-economic downsides of quota systems that concentrate corporate control of fishing fleets while limiting the ability of local communities to protect and develop their local fisheries.

enhancing regional benefits
from the Canadian fishing industry

› Chief Councillor Keith Atleo welcomes Fisheries Committee members Elizabeth Hubley, Frank Mahovlich (left) and James Cowan to the community of Ahousaht, a small fishing reserve on coastal Vancouver Island. In their time in Ahousaht, the Committee heard that shrinking fishing quotas and an expanding population are stretching the community's ability to survive. (November 2005)

Foreign Affairs

Chair: Peter A. Stollery (Ontario)
Deputy Chair: Consiglio Di Nino (Ontario)

Bills reported
S-37
C-25 (observations)

Special studies
The documents Overview, Diplomacy, Development and Commerce of Canada's International Policy Statement
study ongoing at end of 38th Parliament
The development and security challenges facing Africa; the response of the international community to enhance that continent's development and political stability; Canadian foreign policy as it relates to Africa
study ongoing at end of 38th Parliament
The Performance Reports for the period ending March 31, 2004 of (a) Foreign Affairs Canada, (b) International Trade Canada and (c) Canadian International Development Agency, tabled in the Senate on October 28, 2004
study ongoing at end of 38th Parliament
Issues that may arise from time to time relating to foreign relations generally
study ongoing at end of 38th Parliament

Impact
Africa is a continent rich in potential and poor in actuality; 36 of the world's 49 least-developed countries are located there. Worldwide efforts to help Africans lift themselves out of poverty appear to be having little effect.

Although it has yet to table its final report, the Foreign Affairs Committee devoted the lion's share of its time this year to studying this complex situation and finding ways for Canada's foreign policy to help improve it. Travelling to four African countries – Ethiopia, the Democratic Republic of Congo, Nigeria and Mali – the Committee met with prime ministers, senators, farmers and health care providers and visited agricultural regions, medical facilities and factories. In New York and Washington, the Committee met with the World Bank, the International Monetary Fund and the United Nations to complete its research.



› Members of the Foreign Affairs Committee traveled to four African countries in fall 2005 to learn more about Africa and the challenges its people face. Here, senators (accompanied by Canadian ambassador to Mali, Isabelle Roy, right) learn about farming practices in Fana, Mali. (October 2005)

Studying the complex situation in Africa

Human Rights



Chair: A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan)
Deputy Chairs: Landon Pearson (Ontario) (April 1 – November 17, 2005)
Sharon Carstairs, P.C. (Manitoba) (November 21 – 29, 2005)

Special studies

Legal issues surrounding the division of matrimonial real property on reserve

› Interim report: *On-Reserve Matrimonial Real Property: Still Waiting*

Issues relating to human rights and, among other things, a review of the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations

› Interim report: *Canadian Adherence to the American Convention on Human Rights: It is Time to Proceed*

Canada's international obligations respecting the rights and freedoms of children

› Interim report: *Who's in Charge Here? Effective Implementation of Canada's International Obligations with Respect to the Rights of Children*

Impact

When the Human Rights Committee tabled its interim report *Who's in Charge Here? Effective Implementation of Canada's International Obligations with Respect to the Rights of Children* in November 2005, Canadians took notice of the Senate's record as a vocal advocate for children. The Committee issued a strong warning to the federal government: Canada is not doing enough to comply with its international and moral obligations to protect children's rights. The Committee's recommendations would have the government legally bind itself to fulfilling its international human rights commitments. And it strongly recommended establishing an independent children's commissioner to hold the government to its obligations.

The report is a call to action: Canada must take steps to live up to its international reputation as a human rights leader. Children's advocates agreed. "... This month, the standing Senate committee on human rights criticized the absence of a federal monitoring body and recommended the establishment of a Children's Commissioner. Our agency and other advocates of children's rights support the establishment of ... an ombudsman for children [which] would provide accountability that we currently lack, and to which we have already committed ourselves." (Rita Karakas, Save the Children Canada, *Saskatoon Star-Phoenix*, November 21, 2005)

advocating for the rights
and freedoms of children



Legal and Constitutional Affairs

Chair: Lise Bacon (Quebec)
Deputy Chair: John Trevor Eyton (Ontario)

Bills reported

S-11	(amended, observations)	C-2	(observations)
C-10	(observations)	C-13	
C-38		C-49	
C-53			

Special studies

The implications of including, in legislation, non-derogation clauses relating to existing Aboriginal and treaty rights of the Aboriginal peoples of Canada

› study ongoing at end of 38th Parliament

Petitions tabled in the 37th Parliament calling on the Senate to declare the City of Ottawa, Canada's capital, a bilingual city

› study ongoing at end of 38th Parliament

The document entitled "Judicial Compensation and Benefits Commission Report for the fiscal year ended March 31, 2004"

› study ongoing at end of 38th Parliament

The document entitled "Annual Report of the Chief Electoral Officer of Canada" (2004–05)

› study ongoing at end of 38th Parliament

Impact

We all know the catchphrase: the Senate is the "chamber of sober second thought." But it is true that it's the Senate's primary purpose to guarantee that bills are considered carefully, deliberately and from a variety of perspectives.

The Legal and Constitutional Affairs Committee is the Senate's legislative workhorse. Its main charge is to scrutinize, debate and refine legislation dealing with the Criminal Code, the Constitution and any other bill concerned largely with legal policy. In 2005–06, the Senate asked this committee to study eleven bills – where the average, per committee, was three. The varied backgrounds and expertise of the Committee's members make it the ideal site for raking through legal policy and legislation to make sure that the details, as well as the big picture, have been clearly thought out.

National Finance

Chair: Donald H. Oliver (Nova Scotia)
Deputy Chair: Joseph A. Day (New Brunswick)

Bills reported

C-8	C-9	
C-11	C-30	
C-33	C-43	
C-45	C-48	(observations)

Special studies

The Main Estimates 2005–06

- Interim report: *Second Interim Report on the Main Estimates 2005–06: Foundations*
- Interim report: *Third Interim Report on the Main Estimates 2005–06: Officers of Parliament*
- Interim report: *Fourth Interim Report on the Main Estimates 2005–06*

The Supplementary Estimates (A) 2005–06

- *Report on the Supplementary Estimates (A), 2005–06*

Impact

Government spending: much relies on it. Without it, the work of many programs, our courts, and even Parliament itself would grind to a halt. In short, our government cannot proceed without it. So a committee whose responsibility it is to examine this spending – how much is spent, on what, and how – has a serious responsibility to fulfill. The Senate Committee on National Finance analyzes the government's spending proposals, or the "Estimates," the reports of the Auditor General and any bill that bears on national borrowing or spending.

This committee reported eight bills in 2005–06. It gave its approval to whistleblower legislation, whose subject it had studied since the issue first came before it with Bill S-13 in 1999. And it gave two Budget bills its full attention, furthering and expanding the debate, particularly on the controversial second budget bill, C-48. In addition to this heavy legislative workload, the Committee managed to dig into the numbers of the Main and Supplementary Estimates, calling the President of the Treasury Board to account for government spending, and producing four reports.

National Security and Defence

Chair: Colin Kenny (Ontario)
Deputy Chair: J. Michael Forrestall (Nova Scotia)*

Bills reported
C-26 (observations)

Special studies
National security policy for Canada
Interim report: *Borderline Insecure – Canada's Land Border Crossings are Key to Canada's Security and Prosperity: Why the Lack of Urgency to Fix Them? What Will Happen if We Don't?*
Interim report: *Wounded – Canada's Military and the Legacy of Neglect: Our Disappearing Options for Defending the Nation Abroad and at Home*

Impact
The National Security and Defence Committee, in its two 2005 reports on the state of Canada's armed forces and the security of Canada/U.S. border crossings, drew a line in the sand and made it clear to the government that the defenders of Canadian security must be provided with the budgets and tools to protect Canadians.

In its interim report *Wounded*, the first of three anticipated reports, the Committee concluded that over the next two decades Canada's armed forces will be more crucial to the well-being of Canadians than at any time since World War II. But, the Committee noted, the funding has not been there to end "Canada's sad era of military darkness."

The Committee's views with regard to enhancing Canada's security extend to our border services as well. In its report *Borderline Insecure*, the Committee called on the federal government to arm inspectors at Canada-U.S. border crossings if it could not establish a permanent police presence to provide security. The Committee also recommended that the government move away from its current priority of collecting duties and revenues at border crossings. In its view, forcing border officers to collect relatively minor revenues severely weakens their ability to stop unwanted persons or contraband from entering Canada.

The Committee will deeply miss the insight of Senator Forrestall, who passed away on June 8, 2006.

calling on the federal government to arm border inspectors



› Committee members took time out from public hearings in Saint John, New Brunswick to conduct a fact-finding visit with the Saint John Fire Department's Mobile Command Unit. Here, senators receive a briefing on emergency response readiness.



Subcommittee on Veterans Affairs

Chair: Michael A. Meighen (Ontario)
Deputy Chair: Joseph A. Day (New Brunswick)

Special studies
Study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada
› study ongoing at end of 38th Parliament

Impact
In this session, the Senate asked the Subcommittee on Veterans Affairs to study the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada. In addition to holding regular hearings, the Subcommittee travelled to Prince Edward Island to hear from federal officials on the modernization of veterans' benefits. It also conducted a fact-finding mission to the Perley and Rideau Veterans' Health Centre in Ottawa to see first-hand the quality of medical services veterans receive.

"One person worth listening to in Ottawa is Senator Colin Kenny. His Senate committee recently said it was time to pursue a new border crossing with "wartime urgency." Kenny suggests expediting construction through legislation. As he pointed out, our border is vulnerable to a terrorist attack that could cripple the economy in an instant."

The Windsor Star – Editorial

Official Languages

Chair: Eymard G. Corbin (New Brunswick)
Deputy Chair: John M. Buchanan, P.C. (Nova Scotia)

Special studies

The Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act

Interim report: *French-language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level*

The relocation of federal department head offices from bilingual to unilingual regions

study ongoing at end of 38th Parliament

The Annual Report of the Commissioner of Official Languages 2003–04

study ongoing at end of 38th Parliament

Impact

Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms guarantees us all the right to educate our children in our primary official language, no matter where we live in Canada. In June 2005, the Senate Committee on Official Languages tabled the culmination of its study on how well this guarantee is actually applied to minority Francophone communities. Its report *French-language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level* made thoughtful commentary on the subject and incisive recommendations on improving the federal government's Action Plan for Official Languages. In particular, the Committee emphasized the huge challenges minority-language communities face in trying to maintain their cultural vitality. It concluded that, when these communities are enabled to control education from early childhood to the postsecondary level, Canada will be much closer to its ideal of true linguistic duality.



› Members of the Official Languages Committee share a light moment with witnesses at a hearing in St-Joseph-du-Moine, Nova Scotia. The Committee spent four days in Nova Scotia examining the learning opportunities in small francophone communities, gathering information for their study on minority language education. (September 2005)



Social Affairs, Science and Technology

Chair: Michael Kirby (Nova Scotia)
Deputy Chair: Wilbert Joseph Keon (Ontario)

Bills reported

S-40
C-22
C-28
C-12 (amended)
C-23

Special studies

The state of preparedness for a pandemic on the part of the Canadian government
› study ongoing at the end of 38th Parliament
Issues concerning mental health and mental illness
› Interim report: *A Proposal to Establish a Canadian Mental Health Commission*

Impact

Although the Social Affairs, Science and Technology Committee had yet to complete its work on mental health, the November 2005 release of its fourth interim report spurred the government to action. The report recommended creating an arm's-length Canadian Mental Health Commission to facilitate a coordinated, national approach to Canada's fragmentary mental health care system. Shortly after the report was released, the federal government stated its intent to create the suggested commission. And as the following press release excerpts indicate, the reaction of the mental health community in Canada was uniformly positive about the Committee's contribution.

November 24, 2005 – "The Canadian Mental Health Association (CMHA), the Ontario Federation of Community Mental Health and Addiction Programs (OFCMHAP) and the Centre for Addiction and Mental Health (CAMH) today applauded ... the proposal by Senator Kirby's Standing Committee to create a Mental Health Commission ...."

November 24, 2005 – "The Canadian Medical Association (CMA) applauds Senator Michael Kirby, the Senate Social Affairs, Science and Technology Committee and the Minister of Health for today's announcement regarding the creation of the Canadian Mental Health Care Commission."

Transport and Communications

Chair: Joan Fraser (Quebec)
Deputy Chair: David Tkachuk (Saskatchewan)

Bills reported
S-31
C-3 (observations)
C-37 (amended, observations)

Special studies
The current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto
study ongoing at end of 38th Parliament

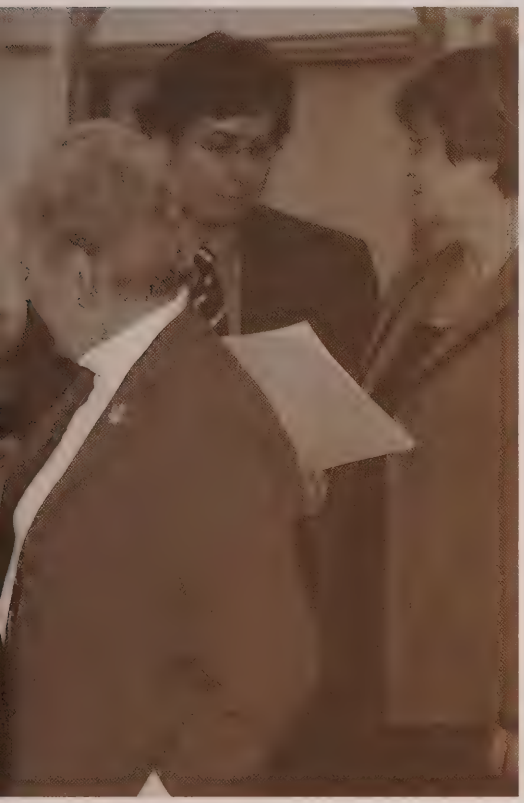
Impact
In early 2003, the Transport and Communications Committee began an ambitious study of the state of the news media in Canada – a response to vocal public concerns about media concentration and convergence. The last national-scale examination of the news media was the Kent Commission in the early 1980s, so a fresh examination was long overdue. As it relayed in its 2004 interim report, the Committee learned that considerable and continuing changes in technology, ownership, media business models and news consumption patterns have created an entirely new – and highly unstable – media landscape.

In the course of their study, the Committee's members heard from over 300 witnesses. They travelled across the country and to Washington, D.C., to hear from academics, regulators, media owners, working journalists and ordinary people affected by the recent rapid changes in the media sector. And it appeared that the government was listening. In 2004, then Heritage Minister Liza Frulla told the House of Commons' Canadian Heritage Committee that the government was impatiently awaiting the Committee's findings. The tabling of this much-anticipated report, however, was interrupted by the dissolution of Parliament in late November 2005.



responding to public concerns
over media concentration

Special committees



› Senator Joyce Fairbairn (right), chair of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act, talks with Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Anne McLellan after a hearing in which the Minister gave testimony before the Committee. (November 2005)

Anti-terrorism Act

Chair: Joyce Fairbairn, P.C. (Alberta)
Deputy Chairs: John Lynch-Staunton (Quebec) (April 1 – June 19, 2005)
James F. Kelleher, P.C. (Ontario) (June 20 – October 2, 2005)
A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan) (October 24 – November 29, 2005)

Special studies
A comprehensive review of the provisions and operations of the Anti-terrorism Act
› Study ongoing at end of 38th Parliament

Impact
The Senate struck the Special Committee on Anti-Terrorism in 2004 to review the Anti-terrorism Act, which Parliament passed in 2001 in response to the September 11 attacks on the United States. Because the government felt, in 2001, that enacting the Anti-terrorism Act was urgent, it asked Parliament to expedite its study of the legislation. Parliament agreed to do so. However, senators and members of the House of Commons alike were concerned that the period of study was too short. As a result, the government agreed with the Senate's proposal to have the bill reviewed by Parliament three years from the date of the bill's coming into force. This committee is the Senate's response to that commitment.

The committee held 33 meetings with 105 witnesses and spent an additional 30 hours fact-finding in 2005–06. Witnesses included the Privacy Commissioner, the Commissioner of the RCMP, the Secretary General of Amnesty International, the Information Commissioner, the Director of CSIS and five members of cabinet: the Minister of Citizenship and Immigration, the Minister of Transport, the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, the Minister of Justice and the President of the Treasury Board.



Internal standing committees

Conflict of Interest for Senators

Chair: Serge Joyal, P.C. (Quebec)
Deputy Chair: A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan)

The newest of the Senate's committees, the Conflict of Interest for Senators Committee was struck in June 2005. Its job is to implement the *Conflict of Interest Code for Senators* and exercise general direction over the Senate Ethics Officer, both of which were established to enhance the Senate's transparency and accountability. Its unique member election process (most committee memberships are chosen by the Selection Committee) proceeds mainly by secret ballot. This gives individual senators greater say in choosing its members and ensures that those members have significant autonomy in carrying out their important task.

Internal Economy, Budgets and Administration

Chair: George J. Furey (Newfoundland and Labrador)
Deputy Chair: Pierre Claude Nolin (Quebec)

The Internal Economy, Budgets and Administration Committee governs the internal finances and administration of the Senate. It sets budgetary policy and approves expenses for Senate committees in their studies, special events and activities, and for the administrative branches of the Senate.

Improving security on Parliament Hill for members of Parliament, employees and visitors to the Hill; working out a long-term vision for the parliamentary precinct; the governance of accommodations and improved communications for the Senate – these are some of the issues this committee dealt with in its aim to constantly smooth and improve the Senate's governance.

Rules, Procedures and the Rights of Parliament

Chair: P. David Smith, P.C. (Ontario)
Deputy Chairs: John Lynch-Staunton (Quebec) (April 1 – June 19, 2005)
Janis G. Johnson (Manitoba) (June 20 – November 29, 2005)

The Rules, Procedures and Rights of Parliament Committee recommends ways to refine the Senate's rules and procedures, making the Senate a more efficient tool in the legislative process. It also studies issues dealing with parliamentary privilege. After tabling the *Conflict of Interest Code for Senators* (May 2005) – which the Committee had developed over the previous two years – Committee members studied six motions from senators on improving the rules and initiated a reprinting of the *Rules of the Senate* booklet.

Studies

Implementation of the Conflict of Interest Code for Senators
› *Conflict of Interest Code for Senators*

Requiring consent of committee members present to dispense with clause-by-clause consideration of a bill (motion by Senator Banks)
› Fourth report, recommending a change to the *Rules of the Senate* to require consent of all members present at the meeting before dispensing with clause-by-clause consideration of a bill

Changing the numbering system of bills in the Senate to make the bill's origin clear (motion by Senator Rompkey)
› Fifth report, recommending that the Senate number its bills in a way consistent with the House of Commons

Reprinting an updated version of the *Rules of the Senate* (on the initiative of the Committee)
› Sixth report, recommending a new edition of the *Rules of the Senate* be printed

Allowing senators to participate in committee meetings via telephone or video conference (motion by Senator Fraser)
› Seventh report, recommending that the rules preventing meetings from being held by telephone or video conference be maintained

Allowing bills to be reintroduced in a new session at the same stage they had reached before Parliament was prorogued (motion by Senator Hervieux-Payette)
› study ongoing at end of 38th Parliament

Requiring senators to take an oath of allegiance to Canada as well as to the Queen (motion by Senator Lavigne)
› study ongoing at end of 38th Parliament

Allowing the use of Inuktitut, as well as English and French, in parliamentary proceedings (motion by Senator Corbin)
› study ongoing at end of 38th Parliament

Selection

Chair: Rose-Marie Losier-Cool (New Brunswick)
Deputy Chair: Marjory LeBreton, P.C. (Ontario)

The Senate Selection Committee is struck at the beginning of each parliamentary session to nominate members for Senate committees and to recommend a senator to preside as Speaker *pro tempore*.

Standing joint committees

Library of Parliament

Joint Chair: Marilyn Trenholme Counsell (New Brunswick)

This committee oversees the workings of the Library of Parliament, which provides research and reference services and support to parliamentary committees, senators and members of the House of Commons. This fiscal year, the Committee approved the nomination of the new Parliamentary Librarian, Mr. William Young.

Scrutiny of Regulations

Joint Chair: John G. Bryden (New Brunswick)

Under the Statutory Instruments Act, Parliament is charged with reviewing all federal regulations after they are made. This increases accountability by ensuring that representatives of Canadians have oversight on the regulations made by the government. Established in 1971, the Joint Committee on the Scrutiny of Regulations is the body that fulfills this mandate. In fiscal year 2005–06, the Committee presented a report to revoke subsection 36(2) of the Ontario Fishing Regulations, 1989, and studied the legality of hundreds more.

04 Senators' activities



When the Fathers of Confederation worked out the requirements to be a senator, they included some criteria that, at first glance, seem elitist – that is, the prospective senator had to own land and have assets of over $4,000, a large sum at the time.

What isn't widely known, however, is that they weren't motivated to make these criteria by the desire to reserve a chamber of Parliament for the rich. Instead, they felt the requirements would lead to appointing people already recognized as leaders in their society, bringing a measure of respect and authority to their new position that would help them get things done.

Although the requirements have been left untouched over the years to deepen the appointment pool – a prospective senator still only has to have assets of $4,000 – a senator's status has not diminished. Yes, the Senate has been a target for criticism – its efforts tend to be more methodical, less politically-charged, less publicized. But a senator's status remains important to us as Canadians, and they can use it in far-reaching ways.

Outside their work on legislation and in committees, senators use their position to help further the aims of Canadians. In particular, they act as ambassadors for Canada, raising its international profile and fostering cooperation with other nations through their activities. Senators also use their status to champion causes they believe in. And they can do it over the long term, because they outlast political trends and hold their status for longer than the term of an election.

The Fathers of Confederation crafted the position of senator deliberately: they knew that a hard-working senator, with the legitimacy of Parliament and the respect of personal leadership, could do great things.

Ambassadors of Canada's Parliament

One of a senator's jobs is to represent Canada to the world: they are ambassadors for our country and our parliamentary system. In this role, they attend and speak at international conferences to address global problems; they take part in exchanges with other countries' legislators to share the best of how we govern ourselves; they represent Canada at international and multi-lateral meetings; they take part in diplomatic visits and trade missions to other nations; and they welcome diplomats and international high functionaries on official visits to Canada. For example, in 2005–06:

Senator Mobina Jaffer went to war-torn Darfur on a fact-finding mission as part of the Prime Minister's Special Advisory Team on Sudan (November 2005)

Senator Wilbert Keon, at the invitation of Bill Gates Sr., represented Canada at the Pacific Health Summit in Seattle, Washington (June 2005)

Senator Raynell Andreychuck organized the Second Sub-Regional Parliamentary Seminar on HIV/AIDS in South Asia, held in Dhaka, Bangladesh (January 2006)

Senator Grant Mitchell traveled to Hong Kong as a member of the parliamentary delegation to the World Trade Organization's Sixth Ministerial Conference. He gave opening remarks at a panel on youth and trade (December 2005)

› Senators Nancy Ruth, Lillian Dyck, Lucie Pépin and Claudette Tardif welcomed international delegates from countries such as Afghanistan, Rwanda and South Africa to the 2006 Forum on Women's Activism in Constitutional and Democratic Reform, which they helped organize on Parliament Hill (February 2006)



› Senator Consiglio Di Nino participates in the Canadian Forces parliamentary program "The Army in Action" in Kabul, Afghanistan. Senator Di Nino lived with the troops and experienced first-hand the world-class training they receive and the quality-of-life issues they face. (August 2005)



› Senator Vivienne Poy represents the Minister of Veterans Affairs Canada at a ceremony in Hong Kong marking the 60th anniversary of the liberation of Canadian POWs from Japanese internment camps. She is pictured here with Gerry Campbell, Consul-General of Canada to Hong Kong (right) and Canadian veterans. (December 2005)

Parliamentary associations and interparliamentary groups

The formal way for senators to fulfill their international role is through parliamentary associations and interparliamentary groups. These organizations comprise Canadian senators, members of the House of Commons, members of legislatures in other countries, and sometimes members of provincial legislatures cooperating to find solutions to shared problems. At annual meetings, conferences and exchanges, they address urgent global concerns like HIV/AIDS, terrorism and greenhouse gas emissions, or find ways of improving trade or diplomatic relations.

Most senators sit on at least one parliamentary association or interparliamentary group. Parliamentary associations are bilateral or multilateral, are supported financially and administratively by Parliament and have elected executive committees. Interparliamentary groups are less formal and aim to strengthen links between parliamentarians in Canada and the partner country. In 2005–06, Canada had twelve associations and four interparliamentary groups.



› Senator Rose-Marie Losier-Cool (centre) represents the Canadian Government on the Co-operation and Development Committee of the *Assemblée parlementaire de la Francophonie* (APF), the French-language equivalent of the Commonwealth Parliamentary Association. Surrounding Senator Losier-Cool are parliamentarians from other member countries of the APF at a meeting in Delémont, capital of the Swiss independent canton of Jura. (March 2006)

› *Multilateral associations*
Assemblée parlementaire de la Francophonie • Canada-Africa Parliamentary Association • Canada-Europe Parliamentary Association • Canadian NATO Parliamentary Association • Commonwealth Parliamentary Association • Inter-Parliamentary Forum of the Americas • Inter-Parliamentary Union

› *Bilateral associations*
Canada-China Legislative Association • Canada-France Inter-Parliamentary Association • Canada-Japan Inter-Parliamentary Group • Canada-United Kingdom Inter-Parliamentary Association • Canada-United States Inter-Parliamentary Group

› *Interparliamentary groups*
Canada-Germany • Canada-Israel • Canada-Italy • Canada-Ireland

Profile: Canada-United States Inter-Parliamentary Group

Like all interparliamentary groups, Canada-United States brings together legislators from two countries to delve into the social and political problems they have in common. It illustrates the kind of work that our Parliament's active interparliamentary groups can accomplish.



Group Co-chairs Senator Jerahmiel Grafstein (second from right) and MP Greg Thompson (far left) attend the Group's 46th annual meeting with American Ambassador to Canada David Wilkins (second from left), then Canadian Ambassador to the U.S. Frank McKenna (centre) and Senator John Buchanan (far right).

Executive Committee (2005–06)

Co-chair
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Vice-chairs
W. David Angus (Quebec)
D. Ross Fitzpatrick (British Columbia)
Janis G. Johnson (Manitoba)
Frank W. Mahovlich (Ontario)
Wilfred P. Moore (Nova Scotia)

The Canada-United States Inter-Parliamentary Group was established in 1959 to bring legislators from our two countries together. Its members wrestle with trade and economic issues – softwood lumber, energy, trade agreements – matters of international relations – terrorism, defence, the rise of China as a world power – and trans-border issues – the Great Lakes, border security, gun smuggling.

At their 2005 annual meeting, delegates from the Canadian and American Senates, the House of Commons and the House of Representatives wrangled over solutions to joint problems. They broached trade negotiations, the international promotion of democracy, the situations in the Middle East and Kosovo, border security, drugs, trans-border garbage. By the end of the annual meeting, they had issued unanimous statements calling on their governments to reach a quick resolution to Canada-United States disputes over tariffs on softwood lumber imports from Canada, and to establish a proactive, joint strategy to develop North American energy sources.

Members of the Group spoke at or attended 16 events in the course of 2005–06. They included:

- Canadian-American Border Trade Alliance Conference, Ottawa, Ontario, April 24-26, 2005
  Eight parliamentarians attended; Canadian co-chairs Senator Jerahmiel Grafstein and Greg Thompson, MP, spoke at the conference
- National Conference of State Legislatures, Seattle, Washington, August 16-20, 2005
  Six parliamentarians attended
- 46th Annual Meeting of the Canada-United States Inter-Parliamentary Group, St-Andrews-by-the-Sea, New Brunswick, September 30 – October 3, 2005
  Twenty-three parliamentarians and sixteen congressmen attended
- Pacific NorthWest Economic Region (PNWER) Regional Economic Leadership Forum, Whistler, B.C., November 16-19, 2005
  Co-chair Senator Jerahmiel Grafstein attended
- National Governors Association Winter Meeting, Washington, D.C., February 25-28, 2006
  Five parliamentarians attended

The Speaker of the Senate: Canadian diplomat

Beyond acting as moderator of the Senate chamber's activities, the Speaker of the Senate has a diplomatic role as Canada's fourth highest-ranking representative after the Governor General, the Prime Minister and the Chief Justice of the Supreme Court. This part of the Speaker's job involves hosting official visits by diplomats or heads of state and leading Canadian delegations – particularly with a parliamentary focus – visiting other nations.

Senator Dan Hays was Speaker of the Senate in fiscal year 2005–06 until February 9, 2006, when the Governor General appointed Senator Noël Kinsella on the recommendation of newly-elected Prime Minister Stephen Harper.

During his tenure in 2005–06, Speaker Hays carried out the following activities:

Official visits

Japan
May 19-24, 2005
› Led a parliamentary delegation at the invitation of Chikage Oogi, President of House of Councillors; was granted an audience with their Majesties Emperor Akihito and Empress Michiko

Peoples' Republic of China
June 6-10, 2005
› Led a parliamentary delegation at the invitation of Wu Banguao, Chair of the National People's Congress of the People's Republic of China

Republic of Poland
August 30 – September 1, 2005
› On behalf of Canada, attended ceremonies commemorating the 25th anniversary of Poland's solidarity movement and participated in a roundtable discussion on Poland's future

United Nations, New York
September 5-9, 2005
› Addressed the Second World Conference of Speakers on parliamentary cooperation

Republic of Ireland; Romania
October 9-15, 2005
› Led a delegation from Parliament to meet with fellow parliamentarians in Ireland and Romania

Kingdom of the Netherlands; Switzerland
November 6-12, 2005
› Led a delegation from Parliament to meet with fellow parliamentarians in the Netherlands and Switzerland

Commonwealth Heads of Government Meeting
November 23-27, 2005
› At the request of the Prime Minster, traveled to Malta to represent Canada at the meeting



› Speaker Noël Kinsella greets His Excellency Georgiy Mamedov, Ambassador of the Russian Federation. (February 2006)

Selected meetings

President Natsagiyn Bagabandi,
President, Mongolia
President George W. Bush, President,
United States of America
President Vicente Fox Quesada,
President, United Mexican States
President Amadou Toumani Touré,
President, Mali
His Excellency Sadaaki Numata,
Ambassador, Japan
His Excellency Alvaro M. Moerzinger Pagani,
Ambassador, Uruguay
His Excellency David N. Reddaway,
High Commissioner, United Kingdom
The Honourable Margaret Wilson, Speaker,
House of Representatives, New Zealand

A new Speaker

In his new role as Speaker of the Senate, the Honourable Noël Kinsella received the following officials in the first few weeks of his mandate:

His Excellency Gabriele Sardo,
Ambassador, Italy
His Excellency William Norman Fisher,
High Commissioner, Australia
His Excellency the Most Reverend
Luigi Ventura, Apostolic Nuncio, Holy See
His Excellency Georgiy Mamedov,
Ambassador, Russian Federation



An annual event recognizing Canadian soldiers' past contributions and sacrifices, the Senate's televised Ceremony of Remembrance was particularly poignant in this international Year of the Veteran. It also marked the return home of the participants in the Aboriginal Spiritual Journey program – First Nations veterans, elders and youth who traveled to Belgium and France to call home the spirits of Aboriginal soldiers from the battlefields of Europe. Senate Speaker Dan Hays presided over the ceremony in the Senate chamber. (November 2005)

Senators as advocates

In addition to their formal role, senators advocate for social causes important to them. Senator Landon Pearson has long been known as "the children's senator" for her years of defending the rights of children. Senator Janis Johnson's work on Lake Winnipeg has helped secure funding for much-needed research on the health of Canada's sixth largest lake. Because they hold their seats for longer terms, senators can deal in a sustained way with issues important to their constituents – issues that might otherwise get lost in the shuffle of federal elections.

And senators have ways to make things move in the causes they champion. Working inside and outside the Senate chamber, they:

- hold the government to account on its record by interrogating Cabinet members in question period
- draw attention to causes they support by making statements in the Senate chamber or engaging the press
- seek a legislative solution by introducing bills to address the issue
- introduce motions aimed at gaining the Senate's endorsement of their cause or a particular course of action
- appeal to fellow members of Parliament, ministers and other federal policy makers for change
- lend their name, time and energy to causes and organizations they support



› Senator Catherine Callbeck meets with (left to right) the Reverend David Hamilton, Jim Blanchard and the Reverend Bob Hutcheson, discussing future plans for Camp Abegweit, a Christian interfaith children's camp on Prince Edward Island. Senator Callbeck is Honourary Chair of Camp Abby's fundraising campaign. (November 2005)

Senators championed a myriad of issues in 2005–06. Their work unlocked doors for consumer protection, the conservation of Canadian heritage, children's literacy, seniors' rights and religious and cultural tolerance among many other causes. The following profiles of three senators represent a fraction of the hard work senators do to bring our struggles to protect what we value to the attention of the entire country, and indeed, the world.



› **Roméo Dallaire**
Ending the humanitarian crisis in Sudan

Province	Quebec
Appointed	March 24, 2005
Retires	June 25, 2021



Photo: UNICEF/ HQ04-0265/ Christine Nesbitt

Long before Prime Minister Paul Martin called him to the Senate, Retired General Roméo Dallaire was known to Canadians as a hero amidst the tragedy of the Rwandan genocide. Commander of the United Nations force there in 1994, he witnessed first-hand the horrors of that humanitarian crisis and called in vain for international help to stop the killing. Dallaire's bravery in remaining in Rwanda – with insufficient forces and little support – was eventually recognized worldwide. It was for this distinguished service that the Governor General awarded him the Meritorious Service Cross.

Dallaire became a senator in March 2005. Few Canadians since then have remained unaware of his rallying cries for government action on the humanitarian crisis in Darfur, Sudan – a crisis that has all the hallmarks of genocide like that in Rwanda. Soon after his appointment, Dallaire began to use his visibility as a senator and as a member of the Senate Committee on Human Rights to inform Canadians and raise support in Canada for UN intervention.

Response came quickly. In May 2005, the Prime Minister asked Dallaire to sit on the Special Advisory Team on Sudan (SATS). He represented Canada at the first donor's conference of the joint European and African Unions' African Mission in Sudan (AMIS) in Addis Ababa, Ethiopia, that same month. As a member of SATS, he was able to travel to Sudan in November 2005 to see the situation on the ground and meet with personnel and commanders of AMIS and key non-governmental organizations. In February 2006, he used his position to meet with the Minister of National Defence and press for action in resolving the crisis. And that March, the United Nations chose him as a member of its Committee on Genocide Prevention.

Known worldwide and highly respected at home, Senator Roméo Dallaire is pushing Canada to live up to its international reputation as a guardian of human rights.

Donald H. Oliver
Visible minority rights

Province	Nova Scotia
Appointed	September 7, 1990
Retires	November 11, 2013

Senator Donald Oliver holds the firm belief that a diverse society is a strong and prosperous one. He also believes that racism continues to prevent visible minorities from contributing to a better Canada. Three years ago, he raised half a million dollars to spearhead Conference Board research on the subject. Entitled *Maximizing the Talents of Visible Minorities*, the resulting study confirmed that diversity is essential to the economic viability of Canada and other western nations. It provided concrete evidence that diverse organizations profit from many competitive advantages. And it showed that systemic racism continues to impede the progress of visible minorities.

Oliver's advocacy is gaining international recognition. In April 2005, he provided the keynote address at a United Nations Conference in Brasilia, organized by the Special Secretariat on Policies to Promote Racial Equality. He spoke of Canada's success as a multicultural country and our nation's challenges in attracting immigrant talent in the face of an aging population and a declining birthrate. He also outlined the global implications of these demographic trends and warned of the worldwide dangers of continued racial discrimination.

In December 2005, Oliver also shared his insights as the sole Canadian representative at the conference *The Next Step: Celebrating Diversity in the EU.* Hosted by British Prime Minister Tony Blair, this conference brought together 300 leaders and managers from government, business and other organizations to explore the issues facing the EU as "a collection of diverse nations." While in London, Oliver also spoke at a special roundtable hosted by the Canadian High Commission and Operation Black Vote, a political advocacy group. And in April 2006, Oliver was the keynote speaker at World Event Canada, a conference in Stockholm for the managers and leaders of the Government Office of Sweden.



› **Claudette Tardif**
Minority language rights

Province	Alberta
Appointed	March 24, 2005
Retires	July 27, 2022

When, in March 2005, Prime Minister Paul Martin recommended Edmontonian Claudette Tardif for a Senate seat, he was nominating one of the most successful champions of minority language rights in Canada. Prior to being summoned, Tardif – armed with a doctorate in education and a conviction that the pockets of Francophone culture outside Quebec had to be protected – helped establish some of the first French-language schools in Alberta. As Dean of the University of Alberta's Faculté Saint-Jean from 1995 to 2003, she expanded the existing courses of study to include engineering, nursing, business administration and graduate programs in Canadian studies and education. This revitalized enrolment at the only French-language post-secondary institution west of Winnipeg.

Tardif has brought her forceful and convincing advocacy with her to the Senate. She continues to devote herself to smoothing the path of linguistic minorities as well as to the importance of post-secondary education in Canada. Closer to federal policy builders than ever before, Tardif uses her skills and convictions to draw national attention to these issues close to home. She has used her position to raise the profile of the causes championed by Canadian Parents for French, the Caravan of Tolerance tour in Alberta (a traveling caravan on Canada's diverse population), the Centre de santé Saint-Thomas Health Centre Project (Alberta's first bilingual health care centre) and the John Humphrey Centre for Peace and Human Rights.

In October 2005, Tardif initiated a movement to study the relocation of federal institutions' head offices to unilingual regions. This relocation has the potential to breach the Official Languages Act guarantee that federal civil servants may work in the official language of their choice. And she was instrumental in the Senate Committee on Official Languages'



insightful report on minority language education and the safeguarding of cultural identities. She has spoken in the Senate on many occasions in support of post-secondary education and its importance to the economic and social success of Canadians.

A vocal advocate for linguistic duality and post-secondary education, Senator Claudette Tardif gets things done in Ottawa.



05 The Senate's administration

The Senate plays a unique role in Canada. Senators work individually and for their parties in the glare of the public stage as they examine legislation, champion causes, represent Canada internationally and study public policy. But behind the sets of the chamber, the committee room and the press conference hall is the Senate Administration.

Made up of roughly 450 non-partisan employees, the Administration supports senators in their work. They do this by offering expertise and logistical planning for legislative matters – procedure, law, committee work and international parliamentary relations – and meeting senators' administrative and materiel needs. This support is critical to the vitality of the Senate as an institution, the stage upon which senators act on behalf of, and in full view of, Canadians.

Under the guidance of the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the Clerk of the Senate, the Administration maintained its commitment to providing senators with the best possible services in 2005–06, supporting them in their many roles as parliamentarians. Its employees also reached out to Canadians through their activities promoting and contributing to a vibrant, knowledgeable and healthy society.

In January 2006, Canadians voted for a new government. It was the first time that power had passed from the Liberal Party's hands in thirteen years and it was Canada's second consecutive minority government. In addition to its usual activities, the Administration was busy in the winter of 2006 preparing the Senate for the change in leadership and paving the way for the Conservative Government to take power in the first session of the 39th Parliament.

Senators, political staff, parliamentary officials, directors and employees – the people of the Senate unite to make a single institution. And each person, in each role – be it starring or supporting – has one overarching aim: to help ensure our country has the laws, programs and policies that reflect our collective values and balance individual freedom with social justice.

The Senate's governance

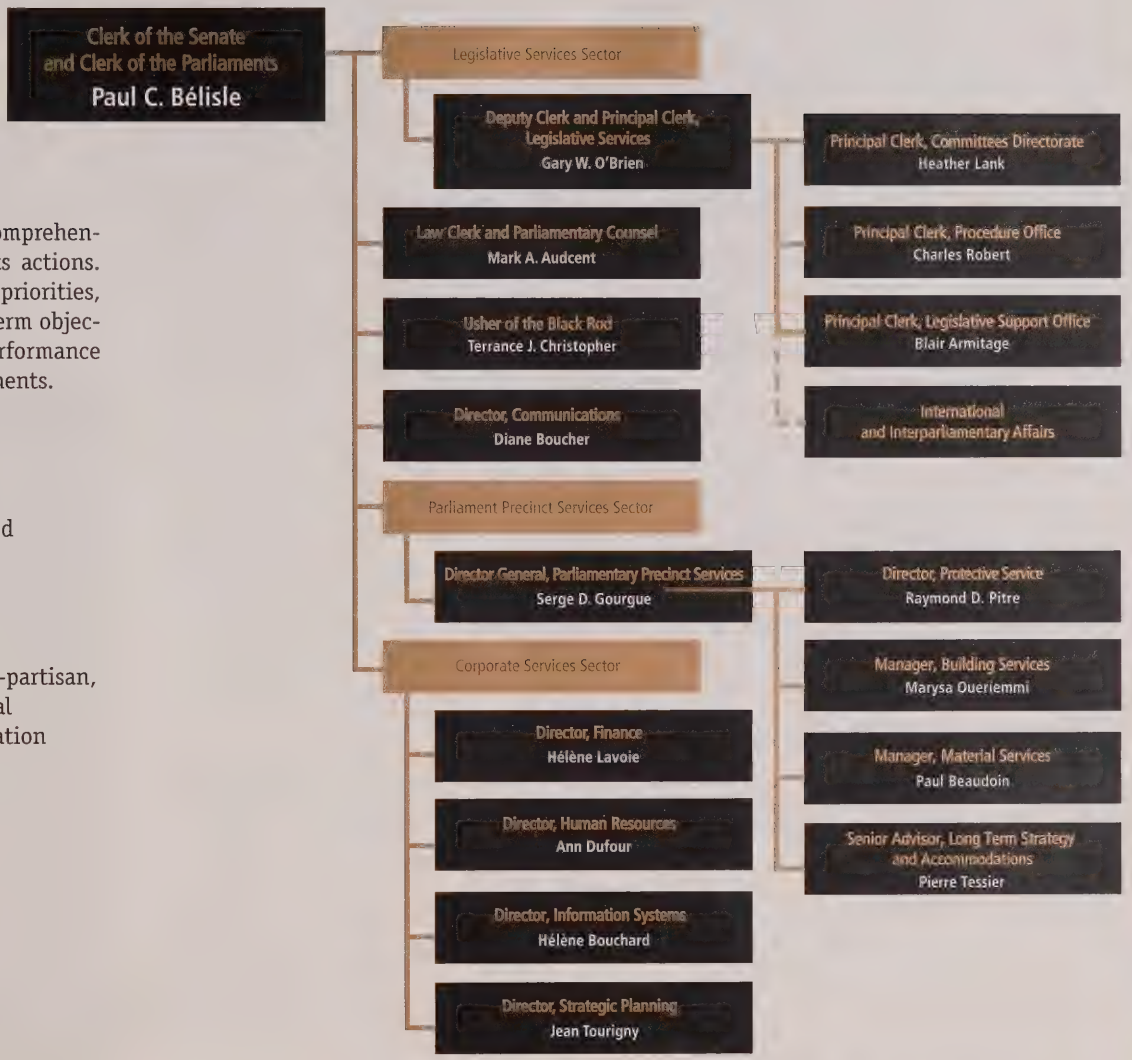
The Senate Administration has a comprehensive vision and mission to guide its actions. Senior Administration officials set priorities, as well as short, medium and long-term objectives, aimed at improving its performance under the vision and mission statements.

Vision

The Senate is well-supported in its parliamentary role

Mission

The Senate Administration is a non-partisan, responsive, effective, ethical and soundly-managed organization



Administrative structure

Because the work of the Senate and senators' roles are unique in Canada, the Senate Administration has a somewhat unusual structure. It is governed by a committee of its clients – senators – and directed by a senior Senate official – the Clerk of the Senate and of the Parliaments. It is strictly non-partisan.

The **Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration** is, in a sense, the Senate Administration's board of directors. It is composed of 15 senators who oversee all financial and administrative matters respecting the Senate, its premises, its services, its staff and senators.

Chair: George J. Furey (Newfoundland and Labrador)

Deputy Chair: Pierre Claude Nolin (Quebec)

Members (as of November 29, 2005)
Maria Chaput (Manitoba)
Gerald J. Comeau (Nova Scotia)
Joan Cook (Newfoundland and Labrador)
Joseph A. Day (New Brunswick)
Consiglio Di Nino (Ontario)
Yoine J. Goldstein (Quebec)
Mobina S. B. Jaffer (British Columbia)
Colin Kenny (Ontario)
Wilbert Joseph Keon (Ontario)
Paul J. Massicotte (Quebec)
Marie-P. Poulin (Charette) (Ontario)
David P. Smith, P.C. (Ontario)
Terry Stratton (Manitoba)



› The Clerk of the Senate, Paul Bélisle (left), discusses the Senate's publications with the Chair and Deputy Chair of the Internal Economy Committee, Senators George Furey (middle) and Pierre Claude Nolin.

- Like the CEO of a corporation, the **Clerk of the Senate and the Clerk of the Parliaments** is responsible for the overall vision, planning and functioning of the Senate. Although he reports to the Speaker of the Senate on legislative matters, he is responsible to the Internal Economy Committee on all that relates to the Administration.

  The Clerk of the Senate and Clerk of the Parliaments, 2005–06: Paul C. Bélisle

The Administration can be broken down into sectors, directorates and the offices of Senate officials. Each office, directorate and branch plays a critical role, be it direct or indirect, in the functioning of the Senate.

Legislative Services Sector

The Legislative Services Sector provides the Senate chamber and Senate committees the administrative and research support they need to function. It is headed by the **Deputy Clerk and Principal Clerk of Legislative Services**. Each directorate or office is supervised by a principal clerk.



The Deputy Clerk and Principal Clerk of Legislative Services, 2005–06: Gary W. O'Brien

- **Committees Directorate**
  The Committees Directorate organizes and coordinates the administration of the Senate's 20 committees, including budgeting and witness preparation. The Directorate is responsible for providing each committee with a clerk, who gives procedural advice as well as logistic and administrative support. It also is in charge of publicizing and disseminating the work of Senate committees.

  Principal Clerk, Committees, 2005–06: Heather Lank

- **Procedure Office**
  This office is responsible for research and advice on Senate procedure. It prepares the *Journals of the Senate* and *Debates of the Senate*, documents that record proceedings in the chamber. It also supports the Speaker, the Clerk and senators in outreach initiatives.

  Principal Clerk, Procedure, 2005–06: Charles Robert

Legislative Support Office
This office manages the Legislative Sector's information, publishing the Senate's official publications, *Journals of the Senate*, *Debates of the Senate* and the *Order Paper and Notice Paper*. The Office coordinates all Legislative Sector information management projects, identifying opportunities and assisting them in improving their work processes. It also coordinates the broadcasting of Senate events and committee meetings.

Principal Clerk, Legislative Support, 2005–06: Blair Armitage

International and Interparliamentary Affairs Directorate
International and Interparliamentary Affairs is an office jointly operated by the Senate and the House of Commons. Its staff administers programs grouped into four spheres: parliamentary associations, parliamentary exchanges, protocol and conferences. Within these spheres, the Directorate supports senators and members of the House of Commons in their promotion of democracy, the Canadian parliamentary system and good governance internationally.

Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel

The Law Clerk and Parliamentary Counsel provides advice to the Senate and individual senators on legal and constitutional affairs as well as matters of parliamentary privilege. His office assists senators in drafting bills, amendments and motions, and he acts as corporate counsel to the Senate Administration. This office also offers records management services through the Senate Archivist.

The Law Clerk and Parliamentary Counsel, 2005–06: Mark A. Audcent

Office of the Usher of the Black Rod

Historically, the Usher of the Black Rod was the personal attendant to the sovereign's representative. Today, he maintains Parliament's traditions and ceremonies by coordinating the protocol and logistics of the opening of Parliament and other official functions. He records attendance in the chamber and oversees the Mace bearer and the Senate pages in their responsibilities.

The Usher of the Black Rod, 2005–06: Terrance J. Christopher



The Senate Protective Service maintains peace and order within the Senate precinct. Ariel Martinez has been a constable in the Service since 2002.

Communications Directorate

The Communications Directorate directs the internal and external communications strategies for the Senate. It provides non-partisan advice to the Senate, senators, committees and the Administration on communications matters.

Director of Communications, 2005–06: Diane Boucher

Parliamentary Precinct Services Sector

The Parliamentary Precinct Services Sector is responsible for security and fire prevention within the Senate precinct and takes care of the physical logistics of the Senate.

Director General of Parliamentary Precinct Services, 2005–06: Serge D. Gourgue

- **Protective Service Directorate**
  This directorate protects life and property and maintains peace and order within the Senate precinct. It is also responsible for information security, business continuity planning and security accreditation within the Senate.

  Director of the Protective Service, 2005–06: Raymond G. Pitre

- **Building Services Branch**
  This branch is responsible for accommodation planning and projects, the Parliamentary Precinct Services' Client Service Centre, committee room logistics, mail and courier services, transportation and cleaning services.

  Manager of Building Services, 2005–06: Marysa Oueriemmi

- **Materiel Services Branch**
  The Materiel Services Branch is responsible for purchasing, contracting, printing, asset management, warehousing and trade services.

  Manager of Materiel Services, 2005–06: Paul Beaudoin

- **Long Term Accommodation Strategy Branch**
  This branch ensures that the institution's accommodation needs, short and long term, are identified and receive approval from the appropriate authorities.

  Senior Advisor, Long Term Accommodation Strategy, 2005–06: Pierre Tessier



Corporate Services Sector

This sector comprises four directorates responsible for the Senate's business operations.

- **Finance Directorate**
  The Finance Directorate manages all financial information and activities of the Senate and provides financial services to senators and the Administration.

  Director of Finance, 2005–06: Hélène Lavoie

- **Human Resources Directorate**
  The Human Resources Directorate delivers human resources services to senators, managers, employees and staff in the area of staffing and recruitment, compensation, learning and well-being.

  Director of Human Resources, 2005–06: Ann Dufour

- **Information Systems Directorate**
  The Information Systems Directorate provides expertise and services to senators' offices and the Senate Administration on all information technology and management services and products. These include network and desktop services, application and web development, telecommunications and multimedia services.

  Director of Information Systems, 2005–06: Hélène Bouchard

- **Strategic Planning Directorate**
  The Strategic Planning Directorate develops and coordinates strategic and business planning activities for the Senate Administration. It provides support and advice to Administration directorates as they pursue continuous improvement of management policies, practices and processes to ensure greater transparency and accountability.

  Director of Strategic Planning, 2005–06: Jean Tourigny

Internal and external mail is an important service in the functioning of the Senate. Here, Chantal Charette sorts mail for delivery in the Centre Block.

Continuous improvement

In keeping with the vision of supporting the Senate in its parliamentary role, the Clerk of the Senate identified **five strategic priorities** for the Administration's management team. In 2005–06, the Administration made great strides in enhancing its services to senators and developing new initiatives under these priorities.

1. **Demonstrate good public management**
   It's a major aim of the Senate Administration to exceed the expectations for public sector management. With this in mind, the organization has implemented a number of initiatives to increase public accountability and transparency. In 2005–06:

   - the Senate voluntarily incorporated the Treasury Board's Management Accountability Framework – the public service's high standard for management transparency – and found an innovative way of doing it
   - continuing a mission, begun in 2004, to improve the Administration's long-term planning, the Senate developed a model reflecting the Administration's mission, vision, and objectives. This model will help managers develop strong performance indicators
   - to improve managers' ability to measure how their activities contribute to the Senate's effectiveness, every sector of the Administration developed and began to codify performance criteria and/or standards for its services
   - the Internal Economy Committee adopted a three-year plan for evaluating Administration programs, to be further refined in 2006–07

Enhance the administrative authority and operational effectiveness of the Senate
The Administration increased its efforts and pursued new initiatives in accordance with the objective of improving the functioning of the Senate and clarifying internal lines of authority. In 2005–06:

- the Senate created a long-term vision planning secretariat to identify and plan for future accommodation needs
- to give employees clear guidelines and procedures for identifying, storing, handling and destroying secure information, the Internal Economy Committee adopted a new information security policy (June 2005)
- to ensure transparency in management practices, the Clerk led a review of senior job descriptions, clarifying lines of accountability
- the Senate participated, with the House of Commons, the Library of Parliament and Public Works and Government Services Canada, in creating a long-term vision plan for accommodations on Parliament Hill

Ensure effective communications – with Canadians and within the Senate
Nurturing discussion is one of the Senate's most important functions in Canadian politics and society. But the Senate's ability to inform and participate in public debate is only as strong as the lines of communication between senators, their committees and the people they serve. In 2005–06:

- the Internal Economy Committee adopted the first Senate communications strategy in May 2005 to help provide Canadians with accurate information on Senate chamber and committee work
- the Communications Directorate increased its capacity to work on behalf of Senate committees – a key contributor to public policy debate – and expanded its publications branch
- with the goal of availability to Canadians in late 2006, the Senate reached an agreement with the House of Commons to adapt its PARLVU webcasting system for live streaming of Senate chamber and committee proceedings in low and high resolution
- cutting down time-consuming administrative work and allowing rapid circulation of updates, the Senate created Senate Committees Television (SCTV), an internal web page compiling all logistical and statistical information on the session's committee meetings





4. **Strengthen the human resources strategy**
People form the core of every organization, and the Senate is committed to the people that make it work. Following its 2004 employee equity report, the Senate worked on a draft equity strategy through 2005–06, to be tabled in the next fiscal year. This will help the Senate focus on its objective of ensuring that its workforce reflects Canada's wide diversity. And the Administration continues to conclude fair collective bargaining agreements with bargaining agents. In 2005–06:

- representation of visible minorities, persons with disabilities and Aboriginal peoples in the Senate Administration grew significantly and now exceeds labour market availability. Fully 42 of the 50 new employees in 2005–06 were part of groups identified as underrepresented
- the Senate completed a classification review exercise and signed two new collective bargaining agreements in 2005–06, one with the Professional Institute of the Public Service of Canada (PIPS) and one with the Public Service Alliance of Canada (PSAC). The contract with PIPS is the first agreement struck between the parties since 1998
- saving time and paper, an automated leave recording service for Administration employees (iTams) was put into place

5. **Leverage information technology/information management and knowledge management**
Critical to the viability and success of any organization today, information technology and management are an integral component of the Administration's business plans. In 2005–06:

- information specialists began to take advantage of new software features to streamline the digital audio recording system the Senate uses to validate transcripts of proceedings
- the Senate reaped significant savings by reaching an agreement with Public Works and Government Services Canada (PWGSC) to use the pension calculation system that PWGSC uses to prepare pensions for members of the House of Commons
- the Senate began to assess how to adapt the Legislative Information Management System (LIMS) – used by the House of Commons and the Department of Justice – to the Senate's legal documentation needs
- in order to strengthen Hill security, the Senate collaborated with the House of Commons and the Library of Parliament to create a new common security card. The new card carries a patented foil security logo and holographic images among other up-to-date security features

› Annie Trudel helps fulfill one of the Senate Administration's five priorities: ensuring good communications with Canadians. She is one of the operators of the Senate's 1-800 information line.

Senate finances

The Senate focuses on spending its public funds carefully and accountably. Its expenditures fall under four main business lines:

- Senators and their offices
- Chamber operations
- Committees and associations
- Administrative support

The following figures represent the Senate's actual spending for fiscal year 2005–06.

Program expenditure by business line

Business line	Operating	Capital	Grants and contributions	Total
Senators and their offices	36,312,400	354,174	138,756	36,805,330
Chamber operations	5,779,341	24,453	–	5,803,794
Committees and associations	8,442,283	175,970	339,710	8,975,963
Administrative support	22,831,341	2,128,476	–	24,959,817
Total	73,365,365	2,683,073	478,466	76,526,904

Expenditures by standard object

Operating	2005–2006	2004–2005
Salaries and wages	53,205,776	49,730,524
Transportation and communications	11,185,797	9,410,952
Information and printing services	171,409	201,146
Professional and special services	6,411,412	6,339,443
Rentals	173,393	194,366
Purchased repair and maintenance services	1,012,370	951,329
Utilities, materials and supplies	1,203,217	1,014,003
Total operations	73,363,374	67,841,763
Capital		
Acquisition of machinery and equipment	2,683,073	2,264,846
Total capital	2,683,073	2,264,846
Grants and contributions		
Grants and contributions*	478,466	542,153
Other subsidies & payments	1,992	2,860
Total transfer payments	480,458	545,013
Total	**76,526,904**	**70,651,622**

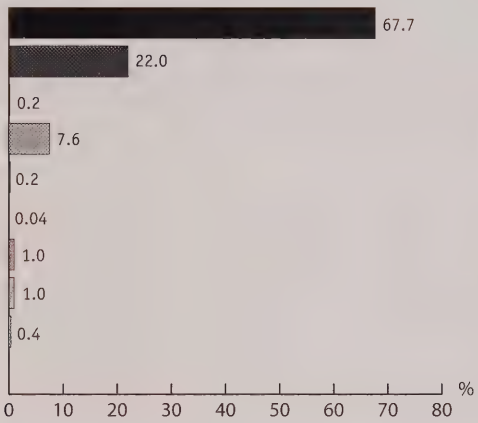
* This category includes the Senate's contributions for membership in international parliamentary associations.

Expenditures by business line

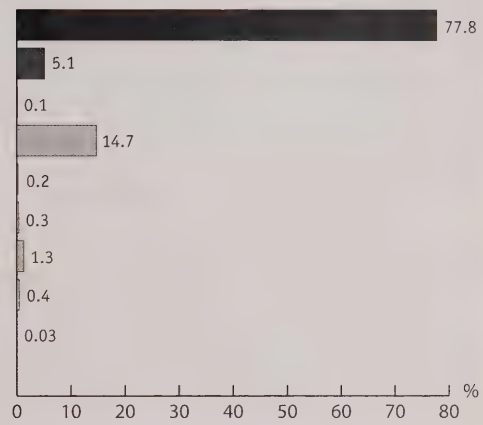
Categories

- Salaries and wages
- Transportation and communications
- Information and printing services
- Professional and special services
- Rentals
- Purchased repair and maintenance services
- Utilities, materials and supplies
- Acquisition of machinery and equipment
- Grants and contributions

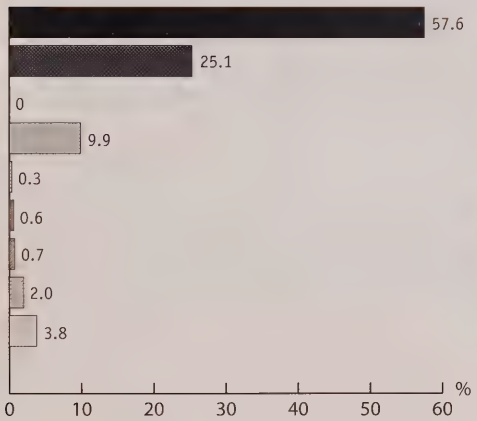
Senators and their offices



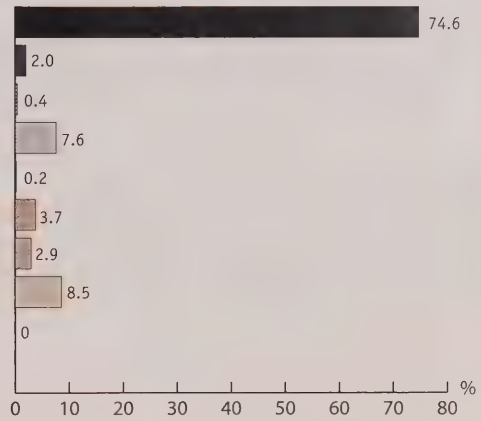
Chamber operations



Committees and associations



Administrative support



Reaching out to Canadians

As an institution – outside the political world of individual senators – the Senate plays an active role on the Canadian stage. Senators and employees of the Senate Administration take advantage of the uniqueness of their workplace to stage activities and offer programs to help Canadians learn more about our political system and society. They do this in ways that reflect our collective values of diversity, justice and broad political participation. These events range from helping educators gain a better understanding of our parliamentary system to providing employment opportunities for students and celebrating Canadians' achievements and diversity.

Moving professional development

Providing opportunities for professional growth is an important aspect of the Senate's outreach effort. Among the events it coordinated in 2005–06 are:

Fifth Annual Conference of the Canadian Association of Parliamentary Administration (CAPA)
September 11-15, 2005

Hosted by the Senate and the House of Commons, this conference brought together senior officers responsible for administration in Canadian parliaments to discuss issues surrounding, and practices in, the administrative work supporting legislatures across the country.

CaféCOMM
December 6, 2005

A collaboration of the Senate's Communications Directorate and the federal government's Communications Community Office (CCO), CaféCOMM was a half day of seminars and social events aimed at helping government employees better understand the role of the Canadian Senate.

Parliamentary Officers' Study Program

The Senate, the House of Commons and the Library of Parliament jointly offer seminars to parliamentary staff from other legislatures. This year, the Parliament of Canada invited staff from the legislatures of Brazil and the Spanish-speaking countries of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas (FIPA) to participate in a special Spanish study program in the fall of 2005.



› Filling the Senate chamber and its galleries, over 200 federal government communications professionals attended CaféCOMM, an event designed to better familiarize them with the workings of the Senate. (December 2005)



Canada School of Public Service Orientation Seminars

› In February 2006, the Senate and the House of Commons began to collaborate with the Canada School of Public Service to offer weekly joint seminars to new public servants. These seminars, part of a two-day orientation for new government employees, were given in the Senate chamber by officials from both houses of Parliament. They helped participants gain a better understanding of the legislative process and the nature of each chamber's role and powers.

Celebrating Canada

The Senate celebrated and promoted social awareness with events throughout the fiscal year. Among them were:

Opening Ceremonies for Aboriginal Awareness Week

May 24, 2005

› Each year, the Senate works with the House of Commons and the Library of Parliament to celebrate the beginning of Aboriginal Awareness Week, honouring the cultures of Canada's First Nations, Inuit and Métis. This year's event was a blend of Algonquin dances and chants, colourful traditional costumes, the retelling of legends, and Montagnais folk music by Florent Volant.

Canadian Environment Week

June 6-10, 2005

› Parliament proclaimed Canadian Environment Week in 1971 to raise awareness of our responsibility to reduce, reuse, recycle and rethink. In 2005, Partners for a Green Hill (see below) inaugurated a week-long calendar of events to celebrate it. Highlights included national Clean Air Day, on June 8, when the Partners set up an information and activities tent, and the first Parliament Hill Environment Awards ceremony.

International Women's Day

March 8, 2006

› The Senate, the House of Commons and the Library of Parliament hosted a luncheon for 200 Parliament Hill employees to celebrate International Women's Day on March 8. Special tribute was paid to Audrey O'Brien, Clerk of the House of Commons, as the first woman in Canadian history to hold this position.

Contributing to common goals

The Senate is socially active in its internal activities as well. In 2005–06, they continued to "green" their business practices and made a substantial contribution to the Government of Canada Workplace Charitable Campaign.

Partners for a Green Hill

In 2004, the Senate, the House of Commons, the Library of Parliament and Parliamentary Precinct Services (Public Works and Government Services Canada) merged their environmental programs into Partners for a Green Hill. This group's objective is to coordinate and improve existing programs to help protect the environment, and initiate new ones, throughout the parliamentary precinct.

In 2005–06, Partners for a Green Hill won the national Pollution Prevention Award from the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME). This award recognized the importance of three of the Partners' innovative projects:

- Printing Services' EcoLogo certification
- Green procurement policies
- Paper towel composting program

Government of Canada Workplace Charitable Campaign

The Senate plays an active role in the Government of Canada Workplace Charitable Campaign (GCWCC) for the United Way and other charities. In 2005, the 450 employees of the Senate were proud to surpass their campaign goal by nearly $8,000, contributing a total of $61,777 to the GCWCC.



› Senators, their staff and Senate employees exceeded their 2005 fundraising goal for the Government of Canada Workplace Charitable Fund, raising a total of $61,777.

Engaging youth

The Senate, often in partnership with the House of Commons, the Library of Parliament and non-parliamentary organizations, offers and participates in annual programs aimed at engaging youth in Canada's governance. The Senate's involvement in these programs helps participants better understand our parliamentary system, and usually gives them a chance to meet and speak with working senators.

Senate Page Program

Each year, the Senate selects 15 youth from across Canada to take part in the Senate Page Program. Enrolled in undergraduate studies in one of the National Capital Region's four universi-



› The Clerk of the Senate, Paul C. Bélisle and Speaker Dan Hays swear in the 2005–06 Senate pages. The pages, all university students, will learn about Parliament directly, working part-time through the school year assisting senators in the Senate chamber and in committees. (October 2005)

ties, the participants work part-time for the Senate. They are responsible for a wide variety of tasks associated with the legislative process. They may also work for the Administration while the Senate is not in session, gaining a broader understanding of the institution. This year, the pages were also privileged to attend the September 27, 2005, installation of the new Governor General, Her Excellency the Right Honourable Michaëlle Jean, in the Senate chamber.

Encounters with Canada

› This program, sponsored by the Canadian Unity Council, brings roughly 140 students from across the country to Ottawa each year. Moderators at the one-week sessions teach students aged 15 to 17 about Canada's diversity and governance. Students visit the Senate chamber every Monday for a talk given by one of Canada's senators.

Friends of the Senate

› The Senate works in partnership with Ridgemont High School in Ottawa and L'École secondaire de l'Île in Gatineau, Quebec, to give students with special needs the chance to develop life skills to prepare them for the working world. Students gain experience in the different directorates of the Senate Administration, provide assistance and support to senators and Senate staff, and cultivate new skills.

Forum for Young Canadians

› Operated by the not-for-profit Foundation for the Study of Processes of Government in Canada, the Forum for Young Canadians brings over 600 students aged 15 to 19 years to Parliament Hill every year to learn about the federal government and Canada's political system. The Speaker of the Senate hosts a breakfast for each of the Forum's four sessions, where students can chat with him and guest senators.

Teachers Institute

October 30 – November 4, 2005

› The Teachers Institute on Parliamentary Democracy is an intensive six days on Parliament Hill for 70 outstanding teachers of subjects such as social studies, political science, and economics. It is coordinated by the Library of Parliament. The participants meet with the Speakers of both houses and other parliamentarians, and engage in sessions about issues of citizenship and democracy with procedural, political and teaching experts.



› Senators Ethel Cochrane and Gerald Comeau engage students at the Forum for Young Canadians in discussion about a senator's role.



› Senator Charlie Watt (left) takes the opportunity to discuss the Senate with a participant in the Teacher's Institute Program, which brings outstanding teachers of social science and politics to Ottawa to learn more about Parliament and the Canadian government.

In the Senate chamber and committees

Fiscal year 2005–06

38th Parliament, 1st session continued through 2005
An election was called November 29, 2005, dissolving Parliament
Parliament was dissolved for four months
39th Parliament opened on April 3, 2006

Change of leadership took place in the Senate as of the January 23, 2006 election of a Conservative government

Legislation

Number of bills considered by the Senate	76
Government bills	40
Private senators' bills	36
Private members bills	2
Number of bills referred to Senate committees	51
Number of bills that received Royal Assent	42
Percentage of Senate amendments concurred in by the House of Commons	100
Percentage of committee reports on legislation recommending amendments or making observations	42

Committee work

Committee reports	90
Committee meetings	396
Hours in committee meetings	830
Committee witnesses	1,319
Fact finding trips in Canada	21
Special studies	38

Breakdown of Senate committee meetings

Study of bills and subject matter of bills	25 %
Special studies	64 %
Internal committee work (Internal Economy, Budgets and Administration; Rules, Procedures and the Rights of Parliament; Library of Parliament; Selection; Scrutiny of Regulations)	11 %

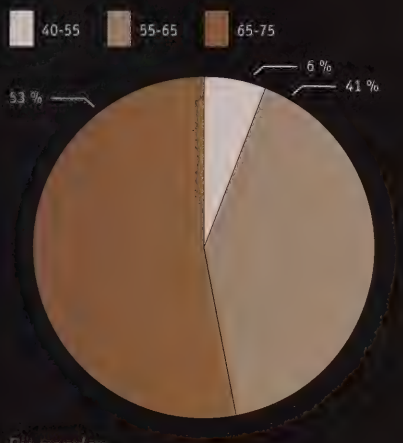
facts and figures

Senators

Number of senators as of April 1, 2005	98
Number of senators as of March 31, 2006	100
Number of retirements[1]	5
Number of appointments	9

Distribution of senators, as of March 31, 2006

By age



By gender



By profession



Aboriginal senators 7 %

1 This figure does not include the deaths of Senators Shirley Maheu and William Doody. The senators passed away on December 27, 2005 and February 1, 2006 respectively.

In the Senate Administration

Employment equity breakdown

Visible minorities

2006	9.4 %
2005	7.9 %
2004	6.8 %

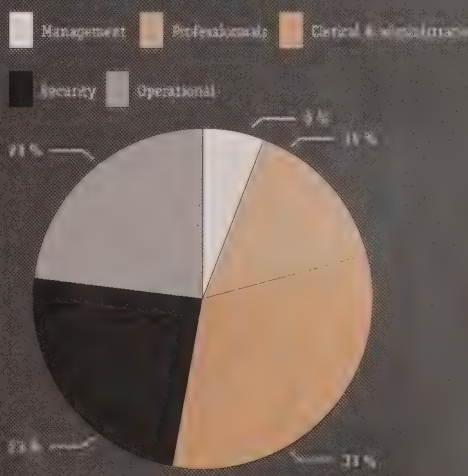
Persons with disabilities

2006	4.9 %
2005	4.4 %
2004	4.9 %

Women

2006	44.9 %
2005	44.2 %
2004	45.2 %

Breakdown by profession



more facts, better debate

The Senate of Canada was made for debate. If debate is to be useful, it requires us to question our assumptions. To acquire and check facts. To accept dissent. To care about the outcome.



The Fathers of Confederation cared. Their debate about the best system of governance for their people raged for months. The need for, and nature of, an upper house for the Canadian Parliament was a fundamental part of that debate. A small number saw no need for such an institution. Some saw room for an elected Senate. Others advocated a chamber akin to the British House of Lords.

As the storm of the debate quieted, however, our political system began to emerge. And a consensus grew that the Senate, as we now know it, represented the best way to check and to balance a House of Commons elected by a majority. Rule by *all* the people – not just many of them – was best served, they decided, by members of Parliament whose political agendas were less urgent and more diverse, and who would be independent enough to withstand pressure from the powerful Cabinet of a majority government.

Our first Prime Minister, Sir John A. Macdonald, was a great supporter of an appointed Senate. Defending his idea of an upper chamber, he said, "We will enjoy here that which is the great test of constitutional freedom – we will have the rights of the minority respected." By adding new perspectives, bringing to bear the needs and opinions of their regions, and defending the rights of those whose voice or vote is a single leaf in an entire forest of people, senators breathe a second life into our national debates. They do what they were mandated to do: they speak and act for their people.

We invite you to join the debate: to question assumptions, get facts, respect others' opinions and care about the results. The Senate is an integral part of your Parliament, and senators are here to work on your behalf.

Photo: "The Fathers of Confederation" by Rex Woods, 1969 (oil). Reproduced with the permission of Rogers Communications Inc.

This annual report represents just a sliver of the information out there about the Senate. Here are some resources if you'd like to know more:

Publications and A/V resources

For copies of any publication, a full list of fact sheets and brochures, or the Senate Video, please contact us at the coordinates below (under "Contact us"). Many are also available on the parliamentary website at www.parl.gc.ca.

General information

The Senate Today
- A short introduction to how the Senate works.

How Canadians Govern Themselves
- The classic work on Canada's system of government.

Inside Canada's Parliament
- An introduction to Canada's Parliament.

CPAC broadcasts
- Senate committee meetings are often broadcast on CPAC. For a schedule, visit www.cpac.ca.

Senate of Canada Annual Reports (2002-2005)

For kids, teens and teachers

The Senate Video
- An 18-minute video introducing the Senate's history, structure, and work, designed for high school students of history, civics, and political and social science. (Available in ASL and LSQ as well as English and French.)

FAQs
- Designed for grade five students, the FAQ pamphlet answers all the basic questions about Canada's Senate.

Web resources

Parliament's website
www.parl.gc.ca is full of useful information about the past, present and future of Parliament. Come have a look around!

Streaming webcasts
A realtime audio stream of the proceedings of many Senate committee meetings is webcast in audio, and often video, streams.
Visit www.parl.gc.ca/Common/Committee_SenWebcast.asp.

Committees
Each committee has its own website with information about, among other things, its membership, schedule of meetings and reports. These websites are available on the main committees page at www.parl.gc.ca/Common/Committee_SenList.asp.

Visit the Senate

Come see senators at work! The Senate's public galleries are open when the Senate sits – usually Tuesdays, Wednesdays and Thursdays. Visitors are welcome to watch the debates on bills, committee reports and other issues of national importance.

Guided tours of the Centre Block on Parliament Hill, where the Senate and the House of Commons are located, are available year-round. Visit www.parl.gc.ca for more information.

Still have questions, or want to reach a senator?

Contact us

Toll free	1-800-267-7362
Telephone	(613) 992-1149 (National Capital Region)
TTY	(613) 995-2266
Fax	(613) 995-4998
Email	sencom@sen.parl.gc.ca

Senate committee members as of November 29, 2005

...fficio member

Standing Committee on Aboriginal Peoples
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
John M. Buchanan, P.C.
Andrée Champagne, P.C.
Ione Christensen
Leonard J. Gustafson
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Sandra M. Lovelace Nicholas
Robert W. Peterson
Nick G. Sibbeston (Chair)
Gerry St. Germain, P.C. (Deputy Chair)
Charlie Watt
Rod A. A. Zimmer

Other senators who participated:
Willie Adams, W. David Angus, Larry W. Campbell, Lillian Eva Dyck, D. Ross Fitzpatrick, Aurélien Gill, Viola Léger, Terry M. Mercer, Nancy Ruth, Landon Pearson, Claudette Tardif and Marilyn Trenholme Counsell

Standing Committee on Agriculture and Forestry
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)
Catherine S. Callbeck
Joyce Fairbairn, P.C. (Chair)
Aurélien Gill
Leonard J. Gustafson (Deputy Chair)
Elizabeth Hubley
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Terry M. Mercer
Grant Mitchell
Donald H. Oliver
Robert W. Peterson
Hugh D. Segal
David Tkachuk

Other senators who participated:
George Baker, P.C., Maria Chaput, Mac Harb, James F. Kelleher, P.C., Noël A. Kinsella, Fernand Robichaud, P.C., John Lynch-Staunton, Frank W. Mahovlich, Pierrette Ringuette, Hugh D. Segal and Terry Stratton

Special Committee on the Anti-terrorism Act
A. Raynell Andreychuk (Deputy Chair)
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Joseph A. Day
Joyce Fairbairn, P.C. (Chair)
Mac Harb
Mobina S. B. Jaffer
Serge Joyal, P.C.
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Noël A. Kinsella
Pierre Claude Nolin
David P. Smith, P.C.

Other senators who participated:
Jack Austin, P.C., Maria Chaput, Ione Christensen, Anne C. Cools, James F. Kelleher, P.C., Marjory LeBreton, P.C., Rose-Marie Losier-Cool, John Lynch-Staunton, Grant Mitchell, Jim Munson, Pierre Claude Nolin, Marcel Prud'homme, P.C., William Rompkey, P.C., David P. Smith, P.C., Terry Stratton and Rod A. A. Zimmer

Standing Committee on Banking, Trade and Commerce
W. David Angus (Deputy Chair)
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Michel Biron
D. Ross Fitzpatrick
Jerahmiel S. Grafstein (Chair)
Mac Harb
Céline Hervieux-Payette, P.C.
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Paul J. Massicotte
Michael A. Meighen
Wilfred P. Moore
Donald H. Oliver
Madeleine Plamondon
David Tkachuk

Other senators who participated:
George Baker, P.C., Tommy Banks, Maria Chaput, Gerald J. Comeau, James S. Cowan, Consiglio Di Nino, Art Eggleton, P.C., Yoine J. Goldstein, Leonard J. Gustafson, James F. Kelleher, P.C., Noël A. Kinsella, Elaine McCoy, Jim Munson, Nancy Ruth, Gerard A. Phalen, Gerry St. Germain, P.C., Pierrette Ringuette, William Rompkey, P.C., Hugh D. Segal, Terry Stratton, Claudette Tardif and Rod A. A. Zimmer

Standing Committee on Conflict of Interest for Senators
A. Raynell Andreychuk (Deputy Chair)
W. David Angus
Sharon Carstairs, P.C.
Serge Joyal, P.C. (Chair)
Fernand Robichaud, P.C.

Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources
Willie Adams
W. David Angus
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Tommy Banks (Chair)
John M. Buchanan, P.C.
Ione Christensen
Ethel M. Cochrane (Deputy Chair)
Leonard J. Gustafson
Colin Kenny
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Raymond Lavigne
Lorna Milne
Mira Spivak
Claudette Tardif

Other senators who participated:
John G. Bryden, Maria Chaput, Joan Cook, James S. Cowan, Dennis Dawson, Consiglio Di Nino, Isobel Finnerty, Joan Fraser, Aurélien Gill, Jerahmiel S. Grafstein, Elizabeth Hubley, Rose-Marie Losier-Cool,

Paul J. Massicotte, Elaine McCoy, Grant Mitchell, Wilfred P. Moore, Nancy Ruth, Robert W. Peterson and William Rompkey, P.C.

Standing Committee on Fisheries and Oceans
Willie Adams
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Gerald J. Comeau (Chair)
James S. Cowan
Elizabeth Hubley (Deputy Chair)
Janis G. Johnson
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Frank W. Mahovlich
Michael A. Meighen
Pana Merchant
Gerard A. Phalen
Gerry St. Germain, P.C.
Charlie Watt

Other senators who participated:
John G. Bryden, Joseph A. Day, Pierre De Bané, P.C., Joan Cook, D. Ross Fitzpatrick, Elaine McCoy, Robert W. Peterson and Fernand Robichaud, P.C.

Standing Committee on Foreign Affairs
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Pat Carney, P.C.
Eymard G. Corbin
Pierre De Bané, P.C.
Consiglio Di Nino (Deputy Chair)
Percy Downe
Jerahmiel S. Grafstein
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Frank W. Mahovlich
Marcel Prud'homme, P.C.
Fernand Robichaud, P.C.
Hugh D. Segal
Peter A. Stollery (Chair)

Other senators who participated:
Tommy Banks, Lillian Eva Dyck, Art Eggleton, P.C., John Trevor Eyton, Leonard J. Gustafson, Mobina S. B. Jaffer, Janis G. Johnson, Marjory LeBreton, P.C., Pana Merchant, Nancy Ruth, Robert W. Peterson, Marie-P. Poulin (Charette), Vivienne Poy and Terry Stratton

Standing Committee on Human Rights
A. Raynell Andreychuk (Chair)
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
George Baker, P.C.
Sharon Carstairs, P.C. (Deputy Chair)
Roméo Dallaire
Marisa Ferretti Barth
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, P.C.
Rose-Marie Losier-Cool
Donald H. Oliver
Vivienne Poy

Other senators who participated:
Ione Christensen, Jim Munson, Nancy Ruth, Landon Pearson, Lucie Pépin, Marie-P. Poulin (Charette) and Terry Stratton

Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Maria Chaput
Gerald J. Comeau
Joan Cook
Joseph A. Day
Consiglio Di Nino
George J. Furey (Chair)
Yoine J. Goldstein
Mobina S. B. Jaffer
Colin Kenny
Wilbert Joseph Keon
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Paul J. Massicotte
Pierre Claude Nolin (Deputy Chair)
Marie-P. Poulin (Charette)
David P. Smith, P.C.
Terry Stratton

Other senators who participated:
Tommy Banks, Pierre De Bané, P.C., John Lynch-Staunton, Gerard A. Phalen, Marcel Prud'homme, P.C., Fernand Robichaud, P.C. and William Rompkey, P.C.

Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Lise Bacon (Chair)
John G. Bryden
Anne C. Cools
John Trevor Eyton (Deputy Chair)
Serge Joyal, P.C.
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Lorna Milne
Grant Mitchell
Pierre Claude Nolin
Pierrette Ringuette
Jean-Claude Rivest
Nick G. Sibbeston

Other senators who participated:
Jack Austin, P.C., George Baker, P.C., Tommy Banks, Maria Chaput, Roméo Dallaire, Percy Downe, Leonard J. Gustafson, Elizabeth Hubley, Terry M. Mercer, Nancy Ruth, Landon Pearson, Marcel Prud'homme, P.C., Gerry St. Germain, P.C., Terry Stratton and Rod A. A. Zimmer

Standing Joint Committee on the Library of Parliament
Jean Lapointe
Marjory LeBreton, P.C.
Vivienne Poy
Terry Stratton
Marilyn Trenholme Counsell (Joint Chair)

Other senators who participated:
Jane Cordy and Elizabeth Hubley

Standing Committee on National Finance
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)
Michel Biron
Anne C. Cools
Joseph A. Day (Deputy Chair)
Percy Downe
Marisa Ferretti Barth
Mac Harb
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Grant Mitchell
Lowell Murray, P.C.
Donald H. Oliver (Chair)
Pierrette Ringuette
Hugh D. Segal
Terry Stratton

Other senators who participated:
Jack Austin, P.C., Tommy Banks, John G. Bryden, Gerald J. Comeau, James S. Cowan, Art Eggleton, P.C., Isobel Finnerty, J. Michael Forrestall, Noël A. Kinsella, Rose-Marie Losier-Cool, Elaine McCoy, Shirley Maheu, Frank W. Mahovlich, Nancy Ruth, Pierre Claude Nolin, William Rompkey, P.C.,

David P. Smith, P.C., Claudette Tardif, David Tkachuk, Marilyn Trenholme Counsell and Rod A. A. Zimmer

Standing Committee on National Security and Defence
Norman K. Atkins
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Tommy Banks
Joseph A. Day
J. Michael Forrestall (Deputy Chair)
Colin Kenny (Chair)
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Michael A. Meighen
Jim Munson

Other senators who participated:
Maria Chaput, Jane Cordy, John Lynch-Staunton, Terry M. Mercer and Pierre Claude Nolin

Subcommittee on Veterans Affairs
Norman K. Atkins
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)
Tommy Banks
Joseph A. Day (Deputy Chair)
J. Michael Forrestall
Colin Kenny
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Michael A. Meighen (Chair)

Standing Committee on Official Languages
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)
John M. Buchanan, P.C. (Deputy Chair)
Andrée Champagne, P.C.
Maria Chaput
Gerald J. Comeau
Eymard G. Corbin (Chair)
Mobina S. B. Jaffer
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)
Lowell Murray, P.C.
Claudette Tardif

Other senators who participated:
Raymond Lavigne, Viola Léger, Pana Merchant, Michael A. Meighen, Gerry St. Germain, P.C.

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)
Anne C. Cools
Consiglio Di Nino
Joan Fraser
George J. Furey
Mobina S. B. Jaffer
Janis G. Johnson (Deputy Chair)
Serge Joyal, P.C.
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, P.C.
Rose-Marie Losier-Cool
Shirley Maheu
Lorna Milne
Fernand Robichaud, P.C.
David P. Smith, P.C. (Chair)

Other senators who participated:
Sharon Carstairs, P.C., Maria Chaput, Gerald J. Comeau, Eymard G. Corbin, Art Eggleton, P.C., D. Ross Fitzpatrick, Elizabeth Hubley, Raymond Lavigne, John Lynch-Staunton, Pana Merchant, Grant Mitchell, Marie-P. Poulin (Charette), Pierrette Ringuette, William Rompkey, P.C., Terry Stratton and Charlie Watt

Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations
George Baker, P.C.
Michel Biron
John G. Bryden (Joint Chair)
Céline Hervieux-Payette, P.C.
James F. Kelleher, P.C.
Wilfred P. Moore
Pierre Claude Nolin

Other senators who participated:
Noël A. Kinsella, John Lynch-Staunton

Standing Committee of Selection
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Lise Bacon
Sharon Carstairs, P.C.
Gerald J. Comeau
Joyce Fairbairn, P.C.
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, P.C. (Deputy Chair)
Rose-Marie Losier-Cool (Chair)
William Rompkey, P.C.
Terry Stratton
David Tkachuk

Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Catherine S. Callbeck
Andrée Champagne, P.C.
Ethel M. Cochrane
Joan Cook
Jane Cordy
Joyce Fairbairn, P.C.
Aurélien Gill
Wilbert Joseph Keon (Deputy Chair)
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Michael Kirby (Chair)
Marjory LeBreton, P.C.
Lucie Pépin
Marilyn Trenholme Counsell

Other senators who participated:
Willie Adams, Maria Chaput, James S. Cowan, Lillian Eva Dyck, Janis G. Johnson, Terry M. Mercer, Landon Pearson, Hugh D. Segal, Fernand Robichaud, P.C., Gerry St. Germain, P.C., Terry Stratton and Claudette Tardif

Standing Committee on Transport and Communications
Jack Austin, P.C. (or William Rompkey, P.C.)*
Pat Carney, P.C.
Maria Chaput
John Trevor Eyton
Joan Fraser (Chair)
Janis G. Johnson
Noël A. Kinsella (or Terry Stratton)*
Terry M. Mercer
Pana Merchant
Jim Munson
Gerard A. Phalen
David Tkachuk (Deputy Chair)

Other senators who participated:
Willie Adams, George Baker, P.C., Michel Biron, Andrée Champagne, P.C., Jane Cordy, Dennis Dawson, Pierre De Bané, P.C., Percy Downe, Art Eggleton, P.C., Elizabeth Hubley, Francis Fox, P.C., Aurélien Gill, Marjory LeBreton, P.C., Frank W. Mahovlich, Lorna Milne, Wilfred P. Moore, Nancy Ruth, Pierre Claude Nolin, Gerry St. Germain, P.C., Claudette Tardif, Marilyn Trenholme Counsell, Charlie Watt and Rod A. A. Zimmer

Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense
Norman K. Atkins
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Tommy Banks
Joseph A. Day
J. Michael Forrestall (vice-président)
Colin Kenny (président)
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)
Michael A. Meighen
Jim Munson

Autres sénateurs ayant participé:
Maria Chaput, Jane Cordy, John Lynch-Staunton, Terry M. Mercer et Pierre Claude Nolin

Sous-comité des anciens combattants
Norman K. Atkins
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Tommy Banks
Joseph A. Day (vice-président)
J. Michael Forrestall
Colin Kenny
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Michael A. Meighen (président)

Comité permanent des langues officielles
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
John M. Buchanan, C.P. (vice-président)
Andrée Champagne, C.P.
Maria Chaput
Gerald J. Comeau
Eymard G. Corbin (président)
Mobina S. B. Jaffer
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Lowell Murray, C.P.
Claudette Tardif

Autres sénateurs ayant participé:
Raymond Lavigne, Viola Léger, Pana Merchant, Michael A. Meighen, Gerry St. Germain, C.P.

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Anne C. Cools
Consiglio Di Nino
Joan Fraser
George J. Furey
Mobina S. B. Jaffer
Janis G. Johnson (vice-présidente)
Serge Joyal, C.P.
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, C.P.
Rose-Marie Losier-Cool
Shirley Maheu
Lorna Milne
Fernand Robichaud, C.P.
David P. Smith, C.P. (président)

Autres sénateurs ayant participé:
Sharon Carstairs, C.P., Maria Chaput, Gerald J. Comeau, Eymard G. Corbin, Art Eggleton, C.P., D. Ross Fitzpatrick, Elizabeth Hubley, Raymond Lavigne, Pana Merchant, John Lynch-Staunton, Grant Mitchell, Marie-P. Poulin (Charette), Pierrette Ringuette, William Rompkey, C.P., Terry Stratton et Charlie Watt

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation
George Baker, C.P.
Michel Biron
John G. Bryden (coprésident)
Céline Hervieux-Payette, C.P.
James F. Kelleher, C.P.
Wilfred P. Moore
Pierre Claude Nolin

Autres sénateurs ayant participé:
Noël A. Kinsella, John Lynch-Staunton

Comité permanent de sélection
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Lise Bacon
Sharon Carstairs, C.P.
Gerald J. Comeau
Joyce Fairbairn, C.P.
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, C.P. (vice-présidente)
Rose-Marie Losier-Cool (présidente)
William Rompkey, C.P.
Terry Stratton
David Tkachuk

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Catherine S. Callbeck
Andrée Champagne, C.P.
Ethel M. Cochrane
Joan Cook
Jane Cordy
Joyce Fairbairn, C.P.
Aurélien Gill
Wilbert Joseph Keon (vice-président)
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Michael Kirby (président)
Marjory LeBreton, C.P.
Lucie Pépin
Marilyn Trenholme Counsell

Autres sénateurs ayant participé:
Willie Adams, Maria Chaput, James S. Cowan, Lillian Eva Dyck, Janis G. Johnson, Terry M. Mercer, Landon Pearson, Hugh D. Segal, Fernand Robichaud, C.P., Gerry St. Germain, C.P., Terry Stratton et Claudette Tardif

Comité permanent des transports et des communications
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Pat Carney, C.P.
Maria Chaput
John Trevor Eyton
Joan Fraser (présidente)
Janis G. Johnson
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Terry M. Mercer
Pana Merchant
Jim Munson
Gerard A. Phalen
David Tkachuk (vice-président)

Autres sénateurs ayant participé:
Willie Adams, George Baker, C.P., Michel Biron, Andrée Champagne, C.P., Jane Cordy, Dennis Dawson, Pierre De Bané, C.P., Percy Downe, Art Eggleton, C.P., Elizabeth Hubley, Francis Fox, C.P., Aurélien Gill, Marjory LeBreton, C.P., Frank W. Mahovlich, Lorna Milne, Wilfred P. Moore, Nancy Ruth, Pierre Claude Nolin, Gerry St. Germain, C.P., Claudette Tardif, Marilyn Trenholme Counsell, Charlie Watt et Rod A. A. Zimmer

Elaine McCoy, Grant Mitchell, Wilfred P. Moore, Nancy Ruth, Robert W. Peterson et William Rompkey, C.P.

Comité permanent des pêches et océans
Willie Adams
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Gerald J. Comeau (président)
James S. Cowan
Elizabeth Hubley (vice-présidente)
Janis G. Johnson
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Frank W. Mahovlich
Michael A. Meighen
Pana Merchant
Gerard A. Phalen
Gerry St. Germain, C.P.
Charlie Watt

Autres sénateurs ayant participé:
John G. Bryden, Joseph A. Day, Pierre De Bané, C.P., Joan Cook, D. Ross Fitzpatrick, Elaine McCoy, Robert W. Peterson et Fernand Robichaud, C.P.

Comité permanent des affaires étrangères
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Pat Carney, C.P.
Eymard G. Corbin
Pierre De Bané, C.P.
Consiglio Di Nino (vice-président)
Percy Downe
Jerahmiel S. Grafstein
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Frank W. Mahovlich
Marcel Prud'homme, C.P.
Fernand Robichaud, C.P.
Hugh D. Segal
Peter A. Stollery (président)

Autres sénateurs ayant participé:
Tommy Banks, Lillian Eva Dyck, Art Eggleton, C.P., John Trevor Eyton, Leonard J. Gustafson, Mobina S. B. Jaffer, Janis G. Johnson, Marjory LeBreton, C.P., Pana Merchant, Nancy Ruth, Robert W. Peterson, Marie-P. Poulin (Charette), Vivienne Poy et Terry Stratton

Comité permanent des droits de la personne
A. Raynell Andreychuk (présidente)
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
George Baker, C.P.
Sharon Carstairs, C.P. (vice-présidente)
Roméo Dallaire
Marisa Ferretti Barth
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Marjory LeBreton, C.P.
Rose-Marie Losier-Cool
Donald H. Oliver
Vivienne Poy

Autres sénateurs ayant participé:
Ione Christensen, Jim Munson, Nancy Ruth, Landon Pearson, Lucie Pépin, Marie-P. Poulin (Charette) et Terry Stratton

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)
Maria Chaput
Gerald J. Comeau
Joan Cook
Joseph A. Day
Consiglio Di Nino
George J. Furey (président)
Yoine J. Goldstein
Mobina S. B. Jaffer
Colin Kenny
Wilbert Joseph Keon
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Paul J. Massicotte
Pierre Claude Nolin (vice-président)
Marie-P. Poulin (Charette)
David P. Smith, C.P.
Terry Stratton

Autres sénateurs ayant participé:
Tommy Banks, Pierre De Bané, C.P., John Lynch-Staunton, Gerard A. Phalen, Marcel Prud'homme, C.P., Fernand Robichaud, C.P. et William Rompkey, C.P.

Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles
A. Raynell Andreychuk
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Lise Bacon (présidente)
John G. Bryden
Anne C. Cools
John Trevor Eyton (vice-président)
Serge Joyal, C.P.
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Lorna Milne
Grant Mitchell
Pierre Claude Nolin
Pierrette Ringuette
Jean-Claude Rivest
Nick G. Sibbeston

Autres sénateurs ayant participé:
Jack Austin, C.P., George Baker, C.P., Tommy Banks, Maria Chaput, Roméo Dallaire, Percy Downe, Leonard J. Gustafson, Elizabeth Hubley, Terry M. Mercer, Nancy Ruth, Landon Pearson, Marcel Prud'homme, C.P., Gerry St. Germain, C.P., Terry Stratton et Rod A. A. Zimmer

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement
Jean Lapointe
Marjory LeBreton, C.P.
Vivienne Poy
Terry Stratton
Marilyn Trenholme Counsell (coprésidente)

Autres sénateurs ayant participé:
Jane Cordy et Elizabeth Hubley

Comité permanent des finances nationales
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)
Michel Biron
Anne C. Cools
Joseph A. Day (vice-président)
Percy Downe
Marisa Ferretti Barth
Mac Harb
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)
Grant Mitchell
Lowell Murray, C.P.
Donald H. Oliver (président)
Pierrette Ringuette
Hugh D. Segal
Terry Stratton

Autres sénateurs ayant participé:
Jack Austin, C.P., Tommy Banks, John G. Bryden, Gerald J. Comeau, James S. Cowan, Art Eggleton, C.P., Isobel Finnerty, J. Michael Forrestall, Noël A. Kinsella, Rose-Marie Losier-Cool, Elaine McCoy, Shirley Maheu, Frank W. Mahovlich, Nancy Ruth, Pierre Claude Nolin, William Rompkey, C.P., David P. Smith, P.C., Claudette Tardif, David Tkachuk, Marilyn Trenholme Counsell et Rod A. A. Zimmer

Liste des membres des comités du Sénat en date du 29 novembre 2005

Comité permanent des peuples autochtones
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
John M. Buchanan, C.P.
Andrée Champagne, C.P.
Ione Christensen
Leonard J. Gustafson
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Sandra M. Lovelace Nicholas
Robert W. Peterson
Nick G. Sibbeston (président)
Gerry St. Germain, C.P. (vice-président)
Charlie Watt
Rod A. A. Zimmer

Autres sénateurs ayant participé:
Willie Adams, W. David Angus,
Larry W. Campbell, Lillian Eva Dyck, D. Ross Fitzpatrick, Aurélien Gill, Viola Léger, Terry M. Mercer, Nancy Ruth, Landon Pearson, Claudette Tardif et Marilyn Trenholme Counsell

Comité permanent de l'agriculture et des forêts
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Catherine S. Callbeck
Joyce Fairbairn, C.P. (présidente)
Aurélien Gill
Leonard J. Gustafson (vice-président)
Elizabeth Hubley
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Terry M. Mercer
Grant Mitchell
Donald H. Oliver
Robert W. Peterson
Hugh D. Segal
David Tkachuk

Autres sénateurs ayant participé:
George Baker, C.P., Maria Chaput, Mac Harb, James F. Kelleher, C.P., Noël A. Kinsella, Fernand Robichaud, C.P., John Lynch-Staunton, Frank W. Mahovlich, Pierrette Ringuette, Hugh D. Segal et Terry Stratton

Comité spécial sur la Loi antiterroriste
A. Raynell Andreychuk (vice-présidente)
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Joseph A. Day
Joyce Fairbairn, C.P. (présidente)
Mac Harb
Mobina S. B. Jaffer
Serge Joyal, C.P.
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Noël A. Kinsella
Pierre Claude Nolin
David P. Smith, C.P.

Autres sénateurs ayant participé:
Jack Austin, C.P., Maria Chaput, Ione Christensen, Anne C. Cools, James F. Kelleher, C.P., Marjory LeBreton, C.P., Rose-Marie Losier-Cool, John Lynch-Staunton, Grant Mitchell, Jim Munson, Pierre Claude Nolin, Marcel Prud'homme, C.P., William Rompkey, C.P., David P. Smith, C.P., Terry Stratton et Rod A. A. Zimmer

Comité permanent des banques et du commerce
W. David Angus (vice-président)
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Michel Biron
D. Ross Fitzpatrick
Jerahmiel S. Grafstein (président)
Mac Harb
Céline Hervieux-Payette, C.P.
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Paul J. Massicotte
Michael A. Meighen
Wilfred P. Moore
Donald H. Oliver
Madeleine Plamondon
David Tkachuk

Autres sénateurs ayant participé:
George Baker, C.P., Tommy Banks, Maria Chaput, Gerald J. Comeau, James S. Cowan, Consiglio Di Nino, Art Eggleton, C.P., Yoine J. Goldstein, Leonard J. Gustafson, James F. Kelleher, C.P., Noël A. Kinsella, Elaine McCoy, Jim Munson, Nancy Ruth, Gerard A. Phalen, Gerry St. Germain, C.P., Pierrette Ringuette, William Rompkey, C.P., Hugh D. Segal, Terry Stratton, Claudette Tardif et Rod A. A. Zimmer

Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs
A. Raynell Andreychuk (vice-présidente)
W. David Angus
Sharon Carstairs, C.P.
Serge Joyal, C.P. (président)
Fernand Robichaud, C.P.

Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Willie Adams
W. David Angus
Jack Austin, C.P. (ou William Rompkey, C.P.)*
Tommy Banks (président)
John M. Buchanan, C.P.
Ione Christensen
Ethel M. Cochrane (vice-présidente)
Leonard J. Gustafson
Colin Kenny
Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton)*
Raymond Lavigne
Lorna Milne
Mira Spivak
Claudette Tardif

Autres sénateurs ayant participé:
John G. Bryden, Maria Chaput, Joan Cook, James S. Cowan, Dennis Dawson, Consiglio Di Nino, Isobel Finnerty, Joan Fraser, Aurélien Gill, Jerahmiel S. Grafstein, Elizabeth Hubley, Rose-Marie Losier-Cool, Paul J. Massicotte,

Ce rapport annuel ne présente que quelques renseignements au sujet du Sénat.
Voici certaines ressources que vous pouvez consulter pour en savoir plus :

Publications et ressources audiovisuelles

Pour obtenir un exemplaire d'une publication, une liste de feuilles d'information et de brochures ou des vidéos du Sénat, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous (sous « Contactez-nous »). Plusieurs de ces ressources sont accessibles à partir du site Web parlementaire www.parl.gc.ca.

Renseignements généraux

Le Sénat aujourd'hui
- Aperçu du fonctionnement du Sénat.

Les Canadiens et leur système de gouvernement
- Les tâches traditionnelles du régime politique du Canada.

Le Parlement du Canada vu de l'intérieur
- Présentation du Parlement canadien. Diffusion de la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC)
- Les rencontres des comités sénatoriaux sont souvent diffusées sur la CPAC. Pour connaître l'horaire, consultez www.cpac.ca.

Rapport annuels du Sénat du Canada (2002-2005)

À l'intention des enfants, des adolescents et des enseignants

Vidéo du Sénat
- Une vidéo de 18 minutes présentant l'histoire, la structure et les tâches du Sénat, à intégrer aux cours d'histoire, d'éducation civique, de sciences politiques et de sciences sociales des étudiants du secondaire (offerte en ASL et en LSQ, de même qu'en anglais et en français).

FAQ
- Mise sur pied pour les étudiants de troisième année, la section FAQ répond à toutes les questions de base concernant le Sénat du Canada.

Ressources sur le Web

Site Web du Parlement
www.parl.gc.ca comporte plusieurs renseignements utiles sur le Parlement antécédent, présent et futur. Venez le visiter!

Diffusions Web en continu
Un flot audio en temps réel sur les procédures relatives aux rencontres des comités sénatoriaux est diffusé sur le Web en version sonore, souvent en vidéo et en continu. Visitez http://www.parl.gc.ca/Common/Committee_SenWebcast.asp?Language=F

Comités
Chaque comité possède son propre site Web comportant des renseignements, entre autres sur la liste de ses membres, un horaire des rencontres et des rapports. Ces sites Web sont accessibles à partir de la page des comités principaux à www.parl.gc.ca/Common/Committee_SenList.asp.

Visitez le Sénat

Venez voir les sénateurs en action! Les tribunes du public du Sénat sont ouvertes lorsque le Sénat siège, généralement les mardis, les mercredis et les jeudis. Les visiteurs sont invités à assister aux débats concernant les projets de loi, les rapports des comités et les enjeux d'importance nationale.

Des visites guidées de l'édifice du Parlement, situé sur la Colline parlementaire, qui abrite le Sénat et la Chambre des communes, sont offertes toute l'année. Visitez www.parl.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous avez des questions ou vous désirez communiquer avec un sénateur?

Contactez-nous

Sans frais	1-800-267-7362
Téléphone	613-992-1149 (Région de la capitale nationale)
TTY	613-995-2266
Télécopieur	613-995-4998
Courriel	sencom@sen.parl.gc.ca

Le Sénat du Canada a été créé pour approfondir le débat. Pour qu'un débat soit utile, il doit nous amener à remettre en question les idées reçues, à nous renseigner, à accepter les points de vue différents et à nous intéresser aux résultats.



Les Pères de la Confédération avaient à cœur les intérêts de la population. C'est pourquoi leur débat sur le meilleur système de gouvernance pour le peuple a duré plusieurs mois. Ils ont notamment examiné la nécessité d'un Sénat pour le Parlement du Canada et la forme que cette institution devait prendre. Quelques personnes ne jugeaient pas une telle institution nécessaire. D'autres penchaient en faveur d'un Sénat élu. D'autres encore préconisaient la création d'une chambre semblable à la Chambre des lords du Parlement britannique.

À mesure que le débat progressait, notre régime politique prenait forme. Il s'en est suivi un consensus voulant que le Sénat, tel que nous le connaissons aujourd'hui, constituait le meilleur moyen de faire contrepoids à une Chambre des communes élue par une majorité. Les intérêts de tous, et non seulement d'une majorité, seraient mieux représentés par des membres du Parlement dont les programmes politiques étaient moins urgents et plus diversifiés et qui étaient suffisamment indépendants pour résister aux pressions du puissant cabinet d'un gouvernement majoritaire.

Le premier titulaire du poste de premier ministre, Sir John A. Macdonald, était un fervent partisan d'un Sénat nommé. Faisant valoir son idée d'une Chambre haute, il a déclaré que « nous profiterons de l'ultime liberté constitutionnelle : les droits de la minorité seront respectés ». En ajoutant de nouvelles perspectives, en faisant valoir les besoins et les opinions de leurs régions et en défendant les personnes qui n'ont guère voix au chapitre, les sénateurs donnent un second souffle à nos débats nationaux. Ils exécutent le mandat qui leur a été confié : parler et agir au nom de la population.

Nous vous invitons à participer au débat, à remettre en question les idées reçues, à vous renseigner, à respecter l'opinion d'autrui et à vous intéresser aux résultats. Le Sénat fait partie intégrante de votre Parlement, et les sénateurs veillent à vos intérêts.

plus de renseignements, de meilleurs débats

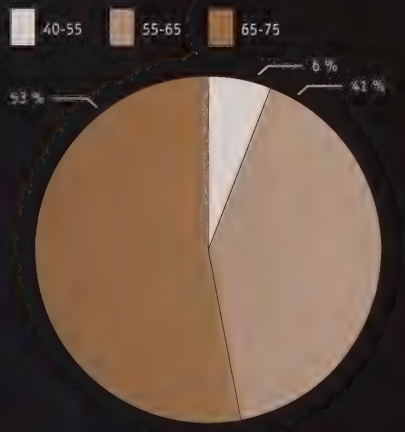
Photo : « Les pères de la Confédération » par Rex Woods, 1969 (huile). Reproduite avec la permission de Rogers Communications Inc.

Sénateurs

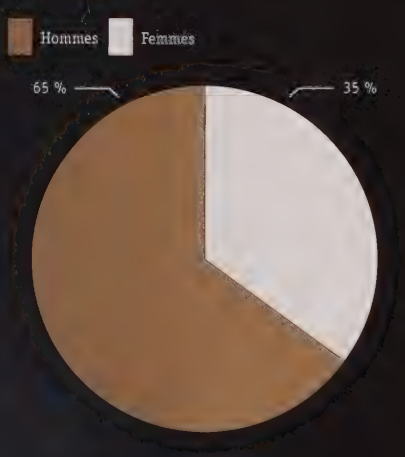
Nombre de sénateurs au 1er avril 2005	98
Nombre de sénateurs au 31 mars 2006	100
Nombre de départs à la retraite	5
Nombre de nominations	9

Répartition des sénateurs au 31 mars 2006

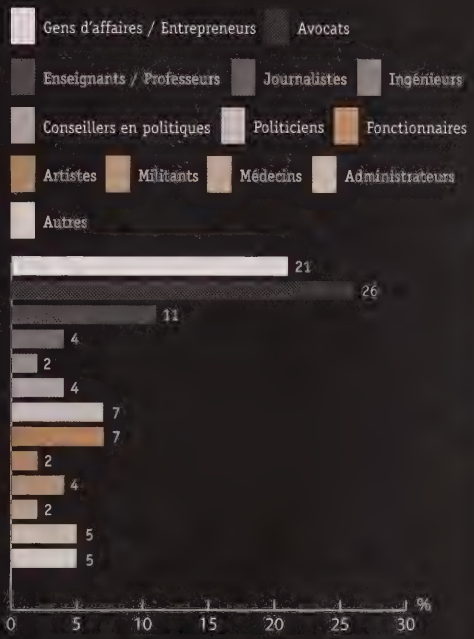
Selon l'âge



Selon le genre



Selon la profession



Sénateurs autochtones **7 %**

Administration du Sénat

Répartition selon l'équité en matière d'emploi

Minorités visibles

2006	9,4 %
2005	7,9 %
2004	6,8 %

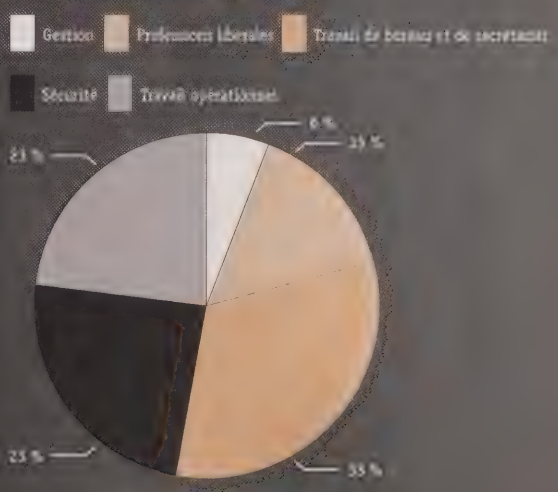
Personnes handicapées

2006	4,9 %
2005	4,4 %
2004	4,9 %

Femme

2006	44,9 %
2005	44,2 %
2004	45,2 %

Répartition selon la profession



Chambre du Sénat et comités

Exercice 2005–2006

La première session de la 38e législature s'est poursuivie en 2005.
Les élections ont été déclenchées le 29 novembre 2005, dissolvant le Parlement.
La période de dissolution a duré quatre mois.
La 39e législature s'est ouverte le 4 avril 2006.

Il y a eu un changement à la direction du Sénat en raison de l'élection, le 23 janvier 2006, d'un gouvernement conservateur.

Législation

Nombre de projets de loi étudiés par le Sénat	76
Projets de loi du gouvernement	40
Projets de loi émanant de sénateurs	36
Projets de loi émanant de députés	2
Nombre de projets de loi soumis aux comités sénatoriaux	51
Nombre de projets de loi ayant reçu la sanction royale	42
Pourcentage d'amendements du Sénat ayant reçu l'assentiment de la Chambre des communes	100
Pourcentage de rapports de comités sur la législation recommandant des amendements ou présentant des observations	42

Travaux des comités

Rapports de comités	90
Séances de comités	396
Heures de séances	830
Témoins de comités	1,319
Missions d'étude au Canada	21
Études spéciales	38

Répartition en pourcentage des séances de comités

Etude de projets de loi et de sujets de projets de loi	25 %
Études spéciales	64 %
Travaux des comités internes (Régie interne, budgets et administration; Règlement, procédure et droits du Parlement; Bibliothèque du Parlement; Sélection; Examen de la réglementation)	11 %

faits et chiffres

Programme des pages du Sénat

› Chaque année, le Sénat choisit 15 jeunes venant de différentes régions du Canada pour son programme des pages. Les pages travaillent à temps partiel pour le Sénat tout en faisant des études de premier cycle dans l'une des quatre universités de la Région de la capitale nationale. Ils sont chargés de diverses tâches liées au processus législatif et peuvent aussi travailler pour l'Administration lorsque le Sénat ne siège pas, ce qui leur donne une meilleure vue d'ensemble de l'institution. Cette année, les pages ont eu le privilège d'assister, dans la chambre du Sénat, à la cérémonie d'installation de la nouvelle gouverneure générale, Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, le 27 septembre 2005.

Rencontres du Canada

› Ce programme, parrainé par le Conseil de l'unité canadienne, rassemble chaque année à Ottawa quelque 140 élèves de 15 à 17 ans issus de toutes les régions du pays pour des sessions d'une semaine. Encadrés par des animateurs, les jeunes font l'apprentissage de la diversité canadienne et du régime de gouvernement. Tous les lundis, ils se rendent à la chambre du Sénat, où un sénateur leur fait une présentation.

Les Amis du Sénat

› Le Sénat s'est associé à la Ridgemont High School d'Ottawa et à l'École secondaire de l'Île de Gatineau (Québec) pour donner à des élèves ayant des besoins spéciaux la chance d'acquérir des connaissances pratiques qui les préparent au marché du travail. Les élèves prennent de l'expérience et acquièrent de nouvelles habiletés en travaillant dans les différentes directions de l'Administration du Sénat, où ils assistent les sénateurs et le personnel en place.

Forum pour jeunes Canadiens

› Géré par la Fondation pour l'étude des processus de gouvernement au Canada, organisme sans but lucratif, le Forum pour jeunes Canadiens réunit plus de 600 élèves de 15 à 19 ans sur la Colline parlementaire chaque printemps pour les familiariser avec les rouages du gouvernement fédéral et le régime politique canadien. À chacune des quatre sessions du Forum, le Président du Sénat donne un petit déjeuner, où les participants peuvent s'entretenir avec lui ainsi qu'avec les sénateurs invités.

Forum des enseignantes et des enseignants

Du 30 octobre au 4 novembre 2005

› Le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne est un stage intensif de six jours qui réunit sur la Colline parlementaire 70 enseignants exceptionnels dont le travail touche à des matières comme les sciences sociales, politiques et économiques. Le programme est coordonné par la Bibliothèque du Parlement. Les participants rencontrent les présidents des deux chambres et d'autres parlementaires et participent à des séances sur la citoyenneté et la démocratie avec des experts en procédure, en politique et en éducation.



› Les sénateurs Ethel Cochrane et Gerald Comeau discutent du rôle d'un sénateur avec des étudiants participant au Forum pour jeunes Canadiens. (avril 2005)



› Le sénateur Charlie Watt (à gauche) profite de l'occasion de discuter du Sénat avec un participant au Forum des enseignantes et des enseignants, qui rassemble des enseignants exceptionnels en sciences sociales et politiques à Ottawa afin de les renseigner sur le Parlement et le gouvernement fédéral. (novembre 2005)

Engagement pour des causes communes

Le Sénat poursuit également son travail de conscientisation sociale à l'interne. En 2005–2006, il a continué à « écologiser » ses pratiques et a versé une contribution importante à la campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada.

Partenaires pour une Colline verte

En 2004, le Sénat, la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et les Services de la Cité parlementaire (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) ont fusionné leurs programmes environnementaux pour former les Partenaires pour une Colline verte. L'objectif de ce groupe est de coordonner et d'améliorer les programmes existants de protection de l'environnement et d'en lancer de nouveaux au sein de la Cité parlementaire.

En 2005–2006, les Partenaires pour une Colline verte ont valu au Sénat et à ses partenaires du Parlement le Prix pour la prévention de la pollution du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME). Ce prix soulignait l'importance de trois des projets innovateurs du groupe :

- Homologation Éco-Logo des Services d'impression
- Politiques d'achats écologiques
- Programme de compostage des papiers essuie-tout.

Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada
Le Sénat joue un rôle actif dans la campagne de charité en milieu de travail menée par le gouvernement du Canada pour Centraide et autres organismes de bienfaisance. En 2005, les 450 employés du Sénat ont fièrement dépassé de presque 8 000 $ l'objectif fixé en faisant don d'un total de 61 777 $.



› Les sénateurs, leur personnel et les employés du Sénat ont dépassé leur objectif de collecte de fonds de 2005 dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, amassant un montant total de 61 777 $.

Participation des jeunes

Le Sénat, souvent en partenariat avec la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et des organisations non parlementaires, offre des programmes annuels dont le but est d'intéresser les jeunes à la gouvernance du Canada, ou s'associe à de tels programmes. La participation du Sénat à ce genre de programme aide les jeunes à mieux comprendre le système parlementaire et leur donne généralement l'occasion de s'entretenir avec des sénateurs en poste.



› Le greffier du Sénat, Paul C. Bélisle, et le Président, Dan Hays, font prêter serment aux pages du Sénat de 2005–2006. Les pages, qui sont tous des étudiants universitaires, s'initieront au Parlement directement, travaillant à temps partiel durant l'année scolaire pour aider les sénateurs dans la chambre du Sénat et au sein des comités. (octobre 2005)



Séances d'orientation de l'École de la fonction publique du Canada

› En février 2006, le Sénat et la Chambre des communes ont amorcé une collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada en vue d'offrir conjointement des séances d'information hebdomadaires aux nouveaux fonctionnaires. Ces séances, qui font partie d'un programme d'orientation de deux jours pour les nouveaux employés de l'administration publique, ont été données dans la chambre du Sénat par des représentants des deux chambres. Elles ont aidé les participants à mieux comprendre le processus législatif ainsi que le rôle et les pouvoirs des deux chambres du Parlement.

Hommage aux valeurs canadiennes

Tout au long de l'année financière, le Sénat a participé à des activités de conscientisation sociale, dont les suivantes :

Cérémonies d'inauguration de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones
24 mai 2005

› Chaque année, le Sénat collabore avec la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement pour souligner le début de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, qui rend hommage aux cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis du Canada. Danses et chants algonquins, costumes traditionnels colorés, narration de légendes et musique montagnaise de Florent Volant étaient à l'honneur cette année.

Semaine canadienne de l'environnement
Du 6 au 10 juin 2005

› Le Parlement a institué la Semaine canadienne de l'environnement en 1971 pour sensibiliser la population à la nécessité de réduire, de réutiliser, de recycler et de repenser. En 2005, les Partenaires pour une Colline verte (voir plus bas) ont inauguré une semaine d'activités pour l'occasion, semaine comprenant entre autres comme événements marquants la Journée de l'air pur le 8 juin, avec l'installation d'une tente d'information et d'activités, et la première cérémonie de remise des prix environnementaux de la Colline parlementaire.

Journée internationale de la femme
8 mars 2006

› Le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement ont offert un déjeuner-causerie à 200 employés de la Colline parlementaire à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars. Un hommage spécial a été rendu à Audrey O'Brien, greffière de la Chambre des communes, qui est la première femme dans l'histoire canadienne à occuper ce poste.

Rayonnement auprès des Canadiens

En tant qu'institution – en dehors de l'univers politique propre à chaque sénateur – le Sénat joue un rôle actif sur la scène canadienne. Les sénateurs et les employés de l'Administration profitent du caractère unique de leur milieu de travail pour mettre sur pied des activités et des programmes qui éclairent les Canadiens sur leur système politique et leur société, le tout dans le respect des valeurs collectives que sont la diversité, la justice et la participation politique du plus grand nombre. Il peut s'agir aussi bien d'aider des enseignants à mieux comprendre notre régime parlementaire que d'offrir des possibilités d'emploi à des étudiants ou de souligner les réalisations et la diversité du Canada.

Perfectionnement professionnel

Fournir des occasions de croissance professionnelle est un aspect important des activités de rayonnement du Sénat. En 2005–2006, le Sénat a coordonné entre autres les événements qui suivent :

Cinquième conférence annuelle de l'Association canadienne de l'administration parlementaire
Du 11 au 15 septembre 2005

Organisée par le Sénat et la Chambre des communes, cette conférence a réuni des hauts fonctionnaires responsables des administrations parlementaires du Canada en vue de discuter des questions et des pratiques propres à leur domaine de travail.

CaféCOMM
6 décembre 2005

Fruit d'une collaboration entre la Direction des communications du Sénat et le Bureau de la collectivité des communications (BCC) du gouvernement fédéral, la demi-journée d'ateliers et d'activités sociales organisée dans le cadre de CaféCOMM avait pour but d'amener les employés de la fonction publique à mieux comprendre le rôle du Sénat canadien.

Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires

Le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement offrent conjointement des séances d'information au personnel d'autres assemblées législatives. Cette année, le Parlement du Canada a invité des membres du personnel parlementaire du Brésil et des pays de langue espagnole du Forum interparlementaire des Amériques à participer à un programme d'études spécial en espagnol à l'automne 2005.



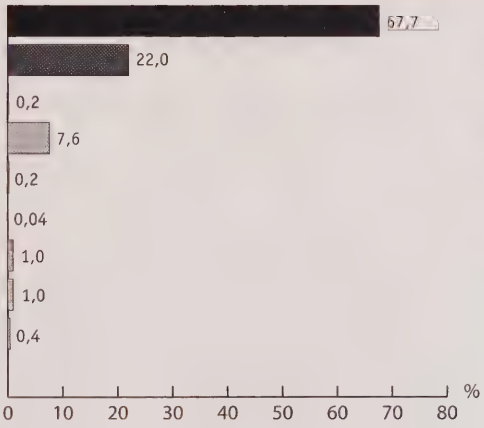
› Remplissant la chambre du Sénat et ses galeries, plus de 200 spécialistes en communications du gouvernement fédéral participent à CaféCOMM, événement visant à les familiariser avec les travaux du Sénat. (décembre 2005)

Dépenses par secteur d'activité

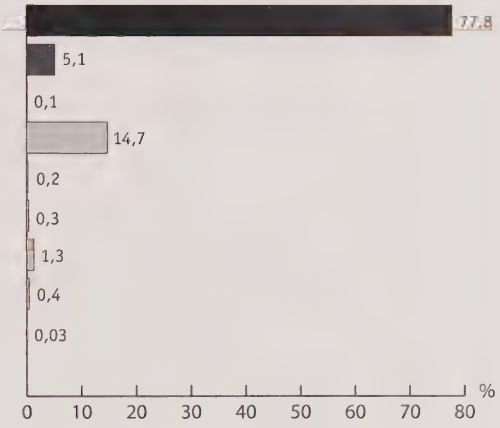
Catégories

- Traitements et salaires
- Transport et communications
- Information et services d'imprimerie
- Services professionnels et spéciaux
- Locations
- Achat de services de réparation et d'entretien
- Services publics, fournitures et approvisionnements
- Acquisition de matériel et d'outillage
- Subventions et contributions

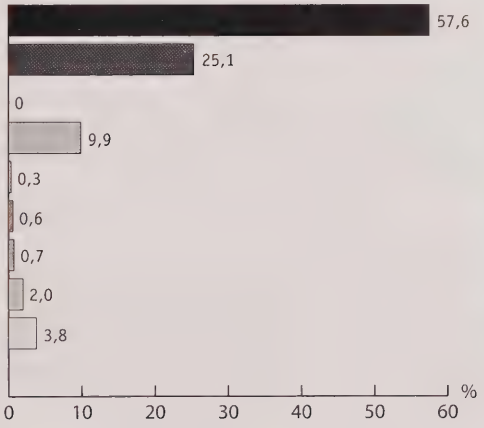
Sénateurs et bureaux des sénateurs



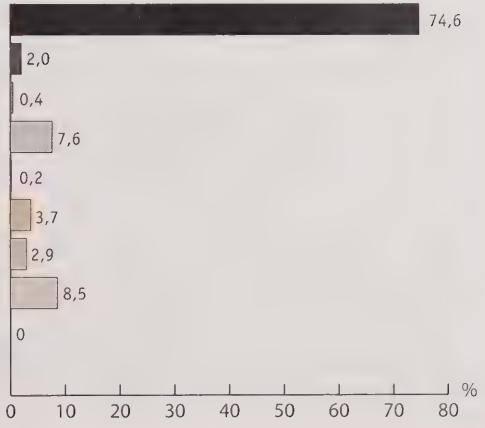
Fonctionnement de la chambre



Comités et associations



Soutien administratif



États financiers du Sénat

Le Sénat veille à dépenser les fonds publics de façon prudente et responsable. Ses dépenses sont réparties entre quatre grands secteurs :

- les sénateurs et leurs bureaux
- le fonctionnement de la chambre du Sénat
- les comités et les associations
- le soutien administratif.

Les chiffres qui suivent représentent les dépenses réelles du Sénat pour l'année financière 2005–2006.

Dépenses du programme par secteur d'activité

Activité	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Total
Sénateurs et bureaux des sénateurs	36 312 400	354 174	138 756	36 805 330
Fonctionnement de la chambre	5 779 341	24 453	–	5 803 794
Comités et associations	8 442 283	175 970	339 710	8 957 963
Soutien administratif	22 831 341	2 128 476	–	24 959 817
Total	**73 365 365**	**2 683 073**	**478 466**	**76 526 904**

Dépenses par article courant

Fonctionnement	2005-2006	2004-2005
Traitements et salaires	53 205 776	49 730 524
Transport et communications	11 185 797	9 410 952
Information et services d'imprimerie	171 409	201 146
Services professionnels et spéciaux	6 411 412	6 339 443
Locations	173 393	194 366
Achat de services de réparation et d'entretien	1 012 370	951 329
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 203 217	1 014 003
Total du fonctionnement	73 363 374	67 841 763
Immobilisations		
Acquisition de matériel et d'outillage	2 683 073	2 264 846
Total des immobilisations	2 683 073	2 264 846
Subventions et contributions		
Subventions et contributions*	478 466	542 153
Autres subventions et paiements	1 992	2 860
Total des paiements de transfert	480 458	545 013
Total	**76 526 904**	**70 651 622**

* Cette catégorie inclut les contributions du Sénat pour les droits d'affiliation aux associations interparlementaires.



4. **Renforcer la stratégie de gestion des ressources humaines**
Conscient du fait que les gens forment le noyau de chaque organisation, le Sénat a à cœur son personnel. À la suite de son rapport de 2004 sur l'équité en matière d'emploi, le Sénat a préparé, durant l'année 2005–2006, l'ébauche d'une stratégie d'équité en matière d'emploi qui sera déposée au cours de la prochaine année financière. Il pourra ainsi poursuivre son objectif de rendre l'effectif aussi diversifié que la population canadienne. En outre, l'Administration continue de conclure des conventions collectives équitables avec les agents négociateurs. En 2005–2006 :

- la représentation des membres de minorités visibles, des personnes handicapées et des Autochtones a beaucoup augmenté dans l'Administration du Sénat, au point qu'elle dépasse maintenant la disponibilité sur le marché du travail; en 2005–2006, 42 des 50 nouveaux employés faisaient partie de groupes sous-représentés
- le Sénat a terminé l'examen de la classification et a adopté deux nouvelles conventions collectives en 2005–2006, l'une avec l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) et l'autre avec l'Alliance de la fonction publique du Canada; la convention signée avec l'IPFPC est la première conclue entre les parties depuis 1998
- un service automatisé d'enregistrement des congés (iTams) a été instauré pour les employés de l'Administration, ce qui permet d'économiser du temps et du papier.

5. **Tirer parti des technologies de l'information, de la gestion de l'information et de la gestion du savoir**
Les technologies de l'information et la gestion de l'information, activités essentielles à la viabilité et à la réussite de toute organisation de nos jours, font partie intégrante des plans d'activité de l'Administration. En 2005–2006 :

- les spécialistes de l'information ont commencé à profiter de nouvelles fonctions logicielles pour simplifier le système d'enregistrement audionumérique qu'utilise le Sénat en vue de valider les transcriptions des délibérations
- le Sénat a réalisé d'importantes économies en concluant avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) une entente sur l'utilisation du système de calcul des pensions dont se sert TPSGC pour la Chambre des communes
- le Sénat a commencé à évaluer la façon d'adapter à ses propres besoins le Système de gestion de l'information législative, utilisé par la Chambre des communes et le ministère de la Justice
- pour renforcer la sécurité sur la Colline, le Sénat a collaboré avec la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement à la création d'une nouvelle carte de sécurité commune; entre autres éléments de sécurité pointus, cette nouvelle carte comporte un logo métallique sécuritaire et breveté ainsi que des images holographiques.

› Annie Trudel contribue à remplir l'une des cinq priorités de l'Administration du Sénat : assurer de bonnes communications avec les Canadiens. Elle est une des téléphonistes de la ligne d'information 1-800 du Sénat.

Améliorer l'autorité administrative et l'efficacité opérationnelle du Sénat
L'Administration a intensifié ses efforts et lancé de nouvelles initiatives en accord avec son objectif d'améliorer le fonctionnement du Sénat et de clarifier la structure hiérarchique interne. En 2005–2006 :

- le Sénat a établi un secrétariat qui a pour fonction de déterminer et de planifier les besoins en locaux à long terme
- le Comité de la régie interne a adopté une nouvelle politique sur la sécurité de l'information (juin 2005) afin de donner aux employés des lignes directrices et des procédures claires sur la désignation, l'entreposage, le traitement et la destruction des renseignements protégés
- pour assurer la transparence des pratiques de gestion, le greffier a dirigé un examen des descriptions de fonctions pour les postes supérieurs, en clarifiant l'imputabilité en fonction de la structure hiérarchique
- avec la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Sénat a participé à l'établissement d'un plan à long terme pour les locaux de la Colline parlementaire.

Assurer des communications efficaces avec les Canadiens et au sein du Sénat
Alimenter le débat est un des rôles majeurs du Sénat sur la scène politique et dans la société canadienne. Toutefois, la capacité du Sénat d'informer les Canadiens et de participer aux débats publics est intimement liée aux canaux de communications entre les sénateurs, leurs comités et le public qu'ils servent. En 2005–2006 :

- le Comité de la régie interne a, en mai 2005, adopté la première stratégie de communication du Sénat en vue de fournir aux Canadiens des renseignements exacts sur les travaux de la chambre du Sénat et de ses comités
- la Direction des communications a accru sa capacité d'œuvrer au nom des comités sénatoriaux, qui apportent une contribution cruciale au débat public, et a élargi sa division des publications
- le Sénat a conclu avec la Chambre des communes une entente lui permettant de modifier son système de diffusion web ParlVU pour faciliter la diffusion en direct des délibérations du Sénat et de ses comités en basse et haute résolution, l'objectif étant de rendre le système accessible aux Canadiens à la fin de 2006
- pour réduire le travail administratif qui demande beaucoup de temps et faciliter la circulation rapide des renseignements les plus récents, le Sénat a créé TVCS, la Télévision des comités du Sénat, une application intranet qui donne toute l'information logistique et statistique sur les séances des comités d'une session.



Améliorations continues

Fidèle à la vision qui consiste à soutenir le Sénat dans l'exécution de son rôle parlementaire, le greffier du Sénat a établi **cinq priorités stratégiques** pour l'équipe de gestion de l'Administration. En 2005–2006, l'Administration a accompli de grands progrès dans l'amélioration de ses services aux sénateurs et l'élaboration de nouvelles initiatives conformes à ces priorités.

1. **Assurer une saine gestion publique**
   C'est un but primordial pour l'Administration du Sénat de dépasser les attentes de gestion dans le secteur public. À la lumière de cette priorité, l'institution a mis en œuvre plusieurs initiatives pour accroître la responsabilisation et la transparence à l'égard du public. En 2005–2006 :

   - le Sénat s'est volontairement aligné sur le Cadre de responsabilisation de gestion du Conseil du Trésor – la norme d'excellence pour la transparence administrative dans la fonction structurelle et publique – et a trouvé un moyen innovateur de le faire
   - poursuivant la mission qu'il s'est donnée, en 2004, d'améliorer la planification structurelle et à long terme, le Sénat a conçu un modèle qui illustre la mission, la vision et les objectifs de l'Administration; ce modèle aidera les gestionnaires à développer des indicateurs de rendement solides
   - chaque secteur de l'Administration a élaboré et commencé à codifier des critères ou des normes de rendement pour ses services afin de rendre les gestionnaires plus à même d'évaluer dans quelle mesure leurs activités concourent à l'efficacité du Sénat
   - le Comité de la régie interne a adopté un plan triennal visant à évaluer les programmes de l'Administration; ce plan sera affiné en 2006-2007.



Secteur des services corporatifs

Le Secteur des services corporatifs compte quatre directions responsables du bon fonctionnement du Sénat.

- **Direction des finances**
  La Direction des finances gère les informations et activités financières du Sénat et fournit des services financiers aux sénateurs et à l'Administration.

  La directrice des Finances, 2005–2006 : Hélène Lavoie

- **Direction des ressources humaines**
  La Direction des ressources humaines livre tous les services de ressources humaines aux sénateurs, aux gestionnaires et au personnel dans les secteurs de la dotation et du recrutement, de la compensation, de la formation et du bien-être.

  La directrice des Ressources humaines, 2005–2006 : Ann Dufour

- **Direction des systèmes d'information**
  Cette direction offre son expertise et ses services aux bureaux des sénateurs et à l'Administration du Sénat pour tout ce qui est technologie, services de gestion et produits informatiques. Cela inclut les services d'ordinateurs personnels et de réseau, le développement d'applications logicielles et de l'Internet, ainsi que les services de télécommunications et de multimédias.

  La directrice des Systèmes d'information, 2005–2006 : Hélène Bouchard

- **Direction de la planification stratégique**
  La Direction de la planification stratégique développe et coordonne les activités stratégiques et la planification opérationnelle pour l'Administration du Sénat. Elle fournit un support et des conseils aux directeurs de chaque direction qui visent des améliorations continues des politiques de gestion, des pratiques et des processus afin d'assurer une meilleure transparence et responsabilisation.

  Le directeur de la Planification stratégique, 2005–2006 : Jean Tourigny

Le courrier, interne et externe, constitue un important service pour assurer le fonctionnement du Sénat. Ici, Chantal Charette trie le courrier à livrer à l'édifice du Centre.

Direction des communications

La Direction des communications s'occupe des stratégies de communication internes et externes du Sénat. Elle donne au Sénat, aux sénateurs, aux comités et à l'Administration des avis non partisans en matière de communication.

La directrice des Communications, 2005–2006 : Diane Boucher

Secteur des services de la Cité parlementaire

Le Secteur des services de la Cité parlementaire est responsable de la sécurité et de la prévention d'incendies à l'intérieur de l'enceinte du Sénat, et il s'occupe de la logistique matérielle du Sénat.

Le directeur général des Services de la Cité parlementaire, 2005–2006 : Serge D. Gourgue

- **Direction du service de sécurité**
  La Direction du service de sécurité protège les gens et les biens et maintient la paix et l'ordre dans les édifices du Sénat. Elle s'occupe également de la protection de l'information, des plans de continuité des opérations et de l'agrément de sécurité au Sénat.

  Le directeur du Service de sécurité, 2005–2006 : Raymond G. Pitre

- **Division des services des immeubles**
  La Division des services des immeubles a pour responsabilité la planification des locaux et les projets d'aménagement, le Centre de services à la clientèle des Services de la Cité parlementaire, la logistique des salles de comité et les services de courrier, de messagerie, de transport et de nettoyage.

  La gestionnaire des Services aux immeubles, 2005–2006 : Marysa Oueriemmi

- **Division des services du matériel**
  La Division des services du matériel est chargée des achats, des contrats, de l'impression, de la gestion des biens, de l'entreposage et des services des corps de métiers.

  Le gestionnaire des Services du matériel, 2005–2006 : Paul Beaudoin

- **Division des stratégies à long terme en matière de locaux**
  Cette division détermine les besoins à court et à long terme en locaux et veille à obtenir les approbations nécessaires des autorités compétentes à cet égard.

  Le conseiller principal des Stratégies à long terme en matière de locaux, 2005–2006 : Pierre Tessier

Bureau du soutien législatif

Le Bureau du soutien législatif gère l'information du Secteur des services législatifs en produisant les publications officielles du Sénat, à savoir les *Journaux du Sénat*, les *Débats du Sénat* et le *Feuilleton et Feuilleton des avis*. Il coordonne tous les projets de gestion de l'information du secteur législatif en identifiant les occasions et en fournissant l'appui nécessaire pour améliorer les processus de travail. Il coordonne aussi la radiodiffusion des activités se déroulant au Sénat et des séances de comité.

Le greffier principal, Soutien législatif, 2005–2006 : Blair Armitage

Direction des affaires internationales et interparlementaires

La Direction des affaires internationales et interparlementaires relève à la fois du Sénat et de la Chambre des communes. Son personnel administre des programmes répartis en quatre domaines d'activité : associations parlementaires, échanges parlementaires, protocole et conférences. Dans chacun de ces domaines, la direction soutient les sénateurs et les députés dans leurs efforts pour promouvoir la démocratie, le système parlementaire canadien et la saine gouvernance à l'échelle mondiale.

Bureau du légiste et conseiller parlementaire

Le légiste et conseiller parlementaire donne des avis au Sénat et aux sénateurs sur des questions juridiques et constitutionnelles et sur le privilège parlementaire. Il fait fonction de conseiller juridique pour l'Administration du Sénat. Son bureau aide les sénateurs à rédiger des projets de loi, des amendements et des motions, et offre des services de gestion des documents par le truchement de l'archiviste du Sénat.

Le légiste et conseiller parlementaire, 2005–2006 : Mark A. Audcent

Bureau de l'huissier du Bâton noir

Autrefois, l'huissier du Bâton noir était l'attaché personnel du représentant du souverain. De nos jours, il perpétue les traditions et règle les cérémonies du Parlement en coordonnant le protocole et la logistique lors de l'ouverture d'une législature et d'autres fonctions officielles. Il tient le registre des présences à la chambre du Sénat et supervise le travail du porteur de la masse et des pages.

L'huissier du Bâton noir, 2005–2006 : Terrance J. Christopher



Le Service de sécurité du Sénat assure le maintien de la paix et de l'ordre dans l'enceinte du Sénat. Ariel Martinez est agent au Service depuis 2002.

› À l'instar du p.-d.g. d'une société, le **greffier du Sénat et greffier des Parlements** est responsable de la vision, de la planification et du fonctionnement du Sénat dans son ensemble. Il relève du Président du Sénat pour les questions législatives, mais rend des comptes au Comité de la régie interne sur tout ce qui touche l'Administration.

Le greffier du Sénat et greffier des Parlements, 2005–2006 : Paul C. Bélisle

L'Administration se subdivise en secteurs, directions et bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat. Chaque entité joue un rôle crucial, direct ou indirect, dans le fonctionnement du Sénat.

Secteur des services législatifs

› Le Secteur des services législatifs fournit à la chambre du Sénat et aux comités le soutien dont ils ont besoin en matière d'administration et de recherche. Il est dirigé par le **sous-greffier et greffier principal des Services législatifs**. Un greffier principal est à la tête de chaque direction ou bureau.



Le sous-greffier et greffier principal des Services législatifs, 2005–2006 : Gary W. O'Brien

› **Direction des comités**
La Direction des comités organise et coordonne l'administration des 20 comités sénatoriaux, y compris la gestion des budgets et les préparatifs en vue des témoignages. Elle affecte à chaque comité un greffier qui donne son avis sur la procédure et offre un soutien logistique et administratif. Elle est également chargée de faire connaître et de diffuser les travaux des comités.

La greffière principale, Comités, 2005–2006 : Heather Lank

› **Bureau de la procédure**
Ce bureau s'occupe de la recherche et des avis sur la procédure du Sénat. Il produit les *Journaux du Sénat* et les *Débats du Sénat*, qui présentent un compte rendu des délibérations de cette chambre. De plus, il aide le Président, le greffier et les sénateurs à assurer le rayonnement extérieur de l'institution.

Le greffier principal, Procédure, 2005–2006 : Charles Robert

Structure administrative

Comme le travail du Sénat et le rôle des sénateurs sont uniques au Canada, l'Administration du Sénat a une structure plutôt inusitée. Elle est régie par un comité représentant ses clients – les sénateurs – et dirigée par un haut fonctionnaire du Sénat, le greffier du Sénat et des Parlements. L'Administration est rigoureusement non partisane.

Le **Comité sénatorial de la régie interne, des budgets et de l'administration** est, dans un sens, le conseil d'administration pour l'Administration du Sénat. Il se compose de 14 sénateurs qui supervisent tout ce qui concerne les finances et l'administration, ainsi que les installations, les services, le personnel et les sénateurs eux-mêmes.

Président : George J. Furey (Terre-Neuve-et-Labrador)

Vice-président : Pierre Claude Nolin (Québec)

Sénateurs membres (au 29 novembre 2005)
Maria Chaput, Manitoba
Gerald J. Comeau, Nouvelle-Écosse
Joan Cook, Terre-Neuve-et-Labrador
Joseph A. Day, Nouveau-Brunswick
Consiglio Di Nino, Ontario
Yoine J. Goldstein, Québec
Mobina S.B. Jaffer, Colombie-Britannique
Colin Kenny, Ontario
Wilbert Joseph Keon, Ontario
Paul J. Massicotte, Québec
Marie-P. Poulin (Charette), Ontario
David P. Smith, C.P., Ontario
Terry Stratton, Manitoba



› Le greffier du Sénat, Paul Bélisle (à gauche), discute des publications du Sénat avec le président et le vice-président du Comité de la régie interne, les sénateurs George Furey (au milieu) et Pierre Claude Nolin.

La gouvernance du Sénat

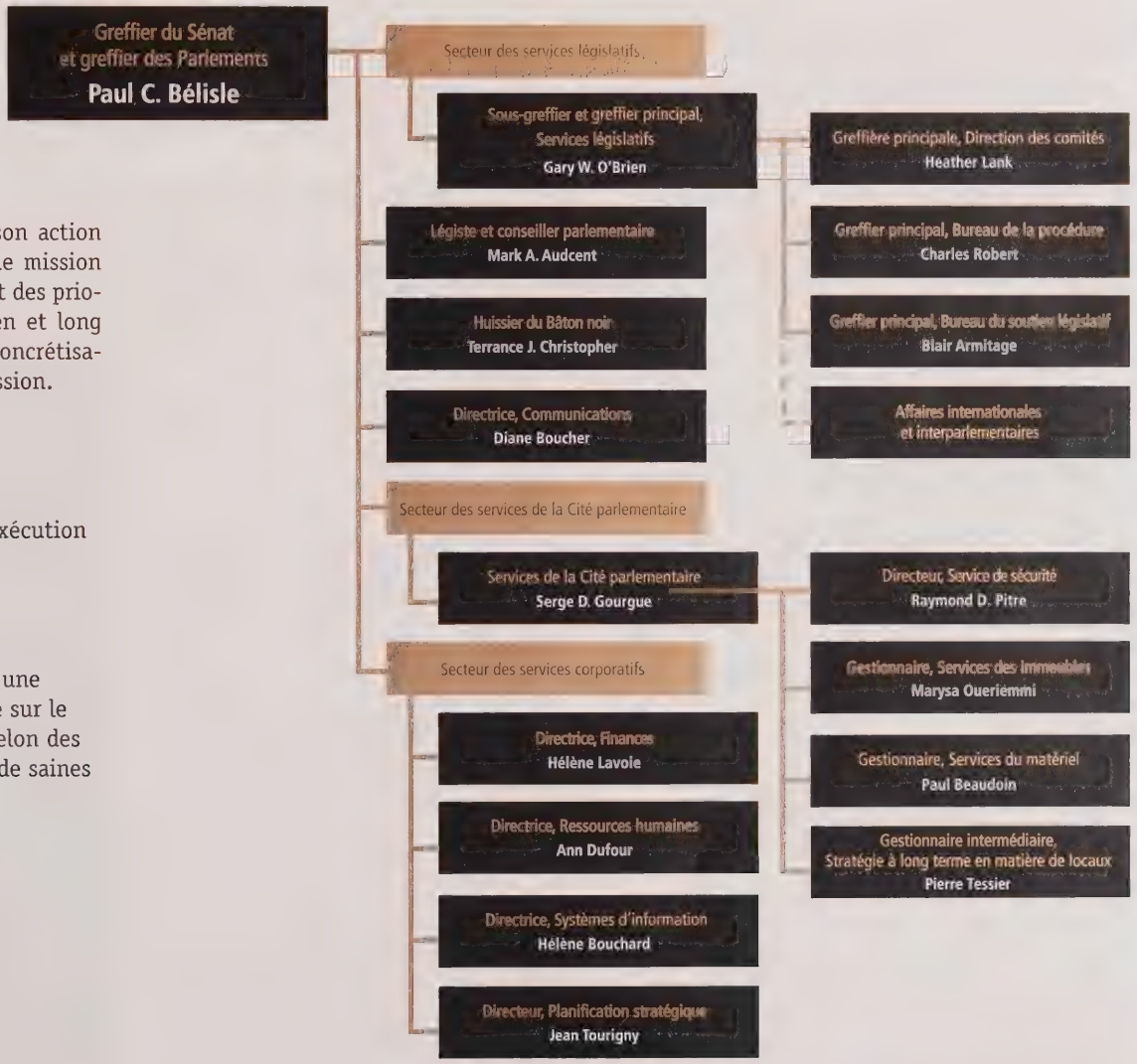
L'Administration du Sénat oriente son action en s'appuyant sur une vision et une mission globales. Ses cadres supérieurs fixent des priorités et des objectifs à court, moyen et long terme visant à faire progresser la concrétisation des énoncés de vision et de mission.

Vision

Le Sénat est bien soutenu dans l'exécution de son rôle parlementaire.

Mission

L'Administration du Sénat est une organisation non partisane, axée sur le service, efficace, qui fonctionne selon des principes d'éthique et qui observe de saines pratiques de gestion.





05 L'Administration du Sénat

Le Sénat joue un rôle unique au Canada. Les sénateurs travaillent pour ainsi dire sous les feux de la rampe, individuellement ou pour leur parti, lorsqu'ils examinent des projets de loi, défendent des causes, représentent le Canada sur la scène internationale et étudient des politiques d'ordre public. Mais derrière les projecteurs braqués sur la chambre, les salles de comités et l'amphithéâtre de presse se trouve l'Administration du Sénat.

L'Administration, qui compte environ 450 employés non partisans, apporte son soutien aux sénateurs dans leur travail. Elle leur offre son expertise et sa capacité de planification logistique pour les questions législatives – procédure, droit, travail en comité et relations parlementaires internationales – et elle répond à leurs besoins administratifs et matériels. Son soutien est essentiel à la vitalité de l'institution qu'est le Sénat, tribune où les sénateurs œuvrent à la vue et au nom des Canadiens.

Sous la direction du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et du greffier du Sénat, l'Administration a continué, en 2005–2006, à fournir aux sénateurs les meilleurs services qui soient, les appuyant dans leurs multiples rôles en tant que parlementaires. Ses employés ont également assuré le rayonnement du Sénat auprès des Canadiens par leurs activités qui contribuent à l'édification d'une société dynamique, éclairée et en santé, et qui la promeuvent.

En janvier 2006, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement. C'était la première fois que le pouvoir échappait au Parti libéral en treize ans, et il s'agissait du deuxième gouvernement minoritaire d'affilée. En plus d'exercer ses fonctions habituelles, l'Administration a été occupée, pendant l'hiver 2006, à préparer le Sénat au changement de direction politique et à faire le nécessaire pour l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur à l'occasion de la première session de la 39e législature.

Sénateurs, personnel politique, hauts fonctionnaires du Parlement, directeurs et employés, tous ces gens s'unissent pour former une institution bien intégrée. Et chaque personne, dans chaque rôle – de premier plan ou de soutien – tend vers un objectif primordial : contribuer à doter notre pays de lois, de programmes et de politiques qui sont le reflet de nos valeurs collectives et qui concilient les libertés individuelles avec la justice sociale.

› **Claudette Tardif**
Droits des minorités linguistiques

Province	Alberta
Nomination	Le 24 mars 2005
Retraite	Le 27 juillet 2022

Lorsque le premier ministre Paul Martin a recommandé l'Edmontonienne Claudette Tardif au Sénat en 2005, il y a nommé l'une des plus ardentes défenseures des droits des minorités linguistiques au Canada. Avant d'être assermentée, M^me^ Tardif – munie d'un doctorat en éducation et de la conviction que les poches de culture francophone à l'extérieur du Québec devaient être protégées – a participé à la création de certaines des premières écoles de langue française en Alberta. En tant que doyenne de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta de 1995 à 2003, elle a élargi les programmes d'études existants pour inclure l'ingénierie, les sciences infirmières, l'administration des affaires et des programmes d'études supérieures en études canadiennes et en éducation. Ces changements ont permis d'accroître le nombre d'inscriptions au seul établissement d'enseignement postsecondaire de langue française à l'ouest de Winnipeg.

M^me^ Tardif apporte avec elle son enthousiasme et sa conviction au Sénat. Elle tente toujours de faciliter la tâche des minorités linguistiques et de souligner l'importance de l'enseignement postsecondaire au Canada. Plus près des décideurs fédéraux que jamais auparavant, la sénatrice Tardif utilise ses compétences et convictions pour attirer l'attention de la population de l'ensemble du pays sur ces questions qui nous touchent de près. Elle a utilisé son titre pour soutenir et accroître la visibilité des causes défendues par l'organisme *Canadian Parents for French*, la tournée de la Caravane de la tolérance en Alberta (une caravane ambulante sur la population diversifiée du Canada), le projet du Centre de santé Saint-Thomas (premier centre de santé bilingue en Alberta) et le Centre John Humphrey pour la paix et les droits de la personne.

En octobre 2005, elle a initié un mouvement pour étudier le déménagement de sièges sociaux d'institutions fédérales dans des régions unilingues. De tels déménagements pourraient contrevenir à la garantie de la *Loi sur les langues officielles* selon laquelle les fonctionnaires fédéraux peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix. Elle a



joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du rapport du Comité sénatorial des langues officielles sur l'enseignement en langue minoritaire et la protection des identités culturelles. De plus, elle a pris la parole au Sénat à de nombreuses reprises pour soutenir l'éducation postsecondaire et souligner son importance pour le succès économique et social des Canadiens.

En défendant la dualité linguistique et l'enseignement postsecondaire avec ardeur, la sénatrice Claudette Tardif obtient des résultats concrets à Ottawa.

Donald H. Oliver
Droits des minorités visibles

Province	Nouvelle-Écosse
Nomination	Le 7 septembre 1990
Retraite	Le 11 novembre 2013

Le sénateur Donald Oliver croit fermement qu'une société diversifiée est une société forte et prospère. Il croit aussi que le racisme empêche toujours les minorités visibles de contribuer à l'essor du Canada. Il y a trois ans, il a recueilli un demi-million de dollars pour lancer une étude du Conference Board sur le sujet. L'étude, intitulée *Optimiser les talents des minorités visibles*, confirme que la diversité est essentielle pour assurer la viabilité économique du Canada et des autres pays occidentaux. Elle fournit des preuves concrètes que diverses organisations profitent de nombreux avantages concurrentiels. Elle révèle également que le racisme continue de freiner les progrès des minorités visibles.

Le plaidoyer du sénateur Oliver est de plus en plus reconnu à l'échelle internationale. En avril 2005, il a prononcé le discours liminaire à la Conférence des Nations Unies à Brasilia, organisée par le Secrétariat spécial pour la promotion de l'égalité raciale. Il a décrit le succès du Canada en tant que pays multiculturel, ainsi que les défis rencontrés par notre nation pour attirer des immigrants talentueux, ce qui permet de compenser pour la population vieillissante et la baisse de la natalité. Il a également souligné les répercussions mondiales de ces tendances démographiques et a émis une mise en garde sur les dangers associés à la discrimination raciale à l'échelle mondiale.

En décembre 2005, le sénateur Oliver a aussi partagé ses idées à la conférence *The Next Step: Celebrating Diversity in the EU*, où il était le seul représentant canadien. Sous la présidence du premier ministre Tony Blair, 300 chefs et gestionnaires de gouvernements, d'entreprises et d'autres organisations se sont réunis pour explorer les enjeux auxquels est confrontée l'Union européenne en tant que « collectif de nations diverses ». Pendant qu'il était à Londres, le sénateur Oliver a aussi pris la parole à une table ronde spéciale organisée par le Haut-commissariat du Canada et *Operation Black Vote*, un groupe d'activisme politique. En avril 2006, le sénateur Oliver a été le principal conférencier à *World Event Canada*, une conférence pour les gestionnaires et les chefs du gouvernement de la Suède à Stockholm.



› **Roméo Dallaire**
Mettre un terme à la crise humanitaire au Soudan

Province	Québec
Nomination	Le 24 mars 2005
Retraite	Le 25 juin 2021



Photo: UNICEF/ HQ04-0265/ Christine Nesbitt

Bien avant que le premier ministre Paul Martin ne le nomme sénateur, les Canadiens voyaient le général à la retraite Roméo Dallaire comme un homme s'étant conduit en héros pendant la tragédie du génocide rwandais. Commandant de la force des Nations unies dans ce pays en 1994, il a été un témoin direct des horreurs de cette crise humanitaire et a demandé en vain une aide internationale pour arrêter ce carnage. Le courage de M. Dallaire, qui est demeuré au Rwanda même s'il ne disposait pas de forces et de soutien adéquats, a éventuellement été reconnu à l'échelle internationale. C'est pour ce service distingué que la gouverneure générale lui a remis la Croix du service méritoire.

M. Dallaire est devenu sénateur en mars 2005. Depuis ce temps, peu de Canadiens n'ont pas entendu ses demandes répétées pour que le gouvernement prenne des mesures concernant la crise humanitaire au Darfour, au Soudan – une crise qui comporte toutes les marques d'un génocide, comme celle du Rwanda. Peu de temps après sa nomination, M. Dallaire a commencé à utiliser sa visibilité comme sénateur et membre du Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour informer les Canadiens et recueillir des appuis au Canada pour les interventions de l'ONU.

La réponse ne s'est pas fait attendre. En mai 2005, le premier ministre a demandé au sénateur Dallaire de faire partie de l'Équipe consultative spéciale pour le Soudan. Le même mois, il a représenté le Canada à la première conférence des donateurs de la Mission africaine au Soudan (MAS) à Addis-Abeba, en Éthiopie, une conférence réalisée conjointement par l'Union européenne et l'Union africaine. En tant que membre de l'Équipe consultative spéciale pour le Soudan, il a pu se rendre au Soudan en novembre 2005 pour observer la situation sur place et rencontrer le personnel et les commandants de la MAS, ainsi que des organisations non gouvernementales importantes. En février 2006, il a utilisé son titre pour rencontrer le ministre de la Défense nationale et l'a exhorté à prendre des mesures pour résoudre la crise. En mars, l'ONU l'a choisi comme membre de son comité pour la prévention des génocides. Connu dans le monde entier et hautement respecté au Canada, le sénateur Roméo Dallaire pousse notre pays à être à la hauteur de sa réputation internationale de gardien des droits de la personne.

Les sénateurs ont défendu toute une panoplie de causes en 2005–2006. Leurs efforts ont notamment ouvert la voie à la protection des consommateurs, à la conservation du patrimoine canadien, à l'alphabétisation chez les enfants, aux droits des personnes âgées et à la tolérance religieuse et culturelle. Les trois sénateurs qui suivent n'illustrent qu'une fraction du travail acharné accompli par les sénateurs pour que nos luttes visant à protéger ce qui nous est cher soient portées à l'attention de tout le pays, voire de la planète.



Les sénateurs : des défenseurs

En plus de leur rôle officiel, il arrive souvent que les sénateurs défendent des causes sociales qui leur tiennent à cœur. La sénatrice Landon Pearson a longtemps été désignée comme « la sénatrice des enfants » parce qu'elle a défendu les droits des enfants pendant de nombreuses années. Les travaux de la sénatrice Janis Johnson sur le lac Winnipeg ont permis d'obtenir des fonds pour procéder à la recherche qui s'imposait sur la santé du sixième plus grand lac au Canada. Étant donné que leur mandat est plus long que celui des députés, les sénateurs peuvent étudier de façon soutenue des questions importantes pour leurs concitoyens – des questions qui pourraient autrement être oubliées dans les remaniements suite aux élections fédérales.

Les sénateurs disposent de plusieurs moyens pour faire avancer les causes qu'ils soutiennent. À l'intérieur et à l'extérieur de la salle du Sénat, ils peuvent :

- demander des comptes au gouvernement en interrogeant les membres du Cabinet pendant la période des questions;
- attirer l'attention sur les causes qu'ils appuient en faisant des déclarations au Sénat ou aux médias;
- chercher une solution législative en présentant des projets de loi visant à répondre à des préoccupations;
- présenter des motions visant à ce que le Sénat appuie leur cause ou un plan d'action précis;
- faire appel à d'autres membres parlementaires, à des ministres et à d'autres décideurs fédéraux pour susciter des changements;
- prêter leur nom et accorder du temps et de l'énergie aux causes et organismes qu'ils soutiennent.



La sénatrice Catherine Callbeck rencontre (de gauche à droite) le révérend David Hamilton, Jim Blanchard et le révérend Bob Hutcheson, pour discuter des plans futurs du Camp Abegweit, colonie de vacances pour enfants chrétienne et interconfessionnelle située dans l'Île-du-Prince-Édouard. La sénatrice Callbeck est présidente honoraire de la campagne de financement du Camp Abby. (novembre 2005)

Réunions :

Le président Natsagiyn Bagabandi, Mongolie
Le président George W. Bush,
États-Unis d'Amérique
Le président Vicente Fox Quesada,
États-Unis du Mexique
Le président Amadou Toumani Touré, Mali
Son Excellence Sadaaki Numata,
ambassadeur, Japon
Son Excellence Alvaro M. Moerzinger Pagani,
ambassadeur, Uruguay
Son Excellence David N. Reddaway,
haut-commissaire, Royaume-Uni
L'honorable Margaret Wilson, présidente,
Chambre des représentants,
Nouvelle-Zélande

Un nouveau Président

Dans son nouveau rôle de Président du Sénat, l'honorable Noël Kinsella a reçu les dignitaires suivants pendant les premières semaines de son mandat :

Son Excellence Gabriele Sardo,
ambassadeur, Italie
Son Excellence William Norman Fisher,
haut-commissaire, Australie
Son Excellence Monseigneur Luigi Ventura,
nonce apostolique, Saint-Siège
Son Excellence Georgiy Mamedov,
ambassadeur, Fédération de Russie



La cérémonie du Souvenir du Sénat, événement annuel télévisé rendant hommage aux contributions et aux sacrifices des anciens combattants canadiens, était particulièrement émouvante en cette Année internationale de l'ancien combattant. Elle marquait aussi le retour au pays des participants à la Tournée spirituelle autochtone – des anciens combattants autochtones, des chefs spirituels autochtones et des jeunes qui se sont rendus en Belgique et en France pour rapatrier les esprits des soldats autochtones morts sur les champs de bataille en Europe. Le Président du Sénat Dan Hays préside la cérémonie ayant lieu dans la salle du Sénat. (novembre 2005)

Le Président du Sénat : un diplomate canadien

En plus d'agir à titre de modérateur lors des travaux du Sénat, le Président du Sénat occupe la quatrième place dans l'ordre de préséance des représentants de la Couronne, derrière la gouverneure générale, le premier ministre et la juge en chef de la Cour suprême du Canada. À ce titre, il accueille des diplomates ou des chefs d'État en visite officielle et dirige des délégations canadiennes à l'étranger, particulièrement celles qui sont axées sur les activités parlementaires.

Le sénateur Dan Hays (Alberta) a été le Président du Sénat au cours de l'année financière 2005–2006 jusqu'au 9 février 2006. La gouverneure générale a alors nommé le sénateur Noël Kinsella sur recommandation de Stephen Harper, premier ministre fraîchement élu. En 2005–2006, pendant son mandat, le Président Hays a participé aux activités suivantes :

Visites officielles :

Japon
Du 19 au 24 mai 2005
› Il a dirigé une délégation parlementaire à l'invitation de Chikage Oogi, président de la Chambre des conseillers; il a obtenu une audience auprès de l'empereur Akihito et de l'impératrice Michiko

République populaire de Chine
Du 6 au 10 juin 2005
› Il a dirigé une délégation parlementaire à l'invitation de Wu Banguao, président du Congrès national du peuple de la République populaire de Chine

République de Pologne
Du 30 août au 1er septembre 2005
Il a représenté le Canada aux cérémonies commémorant le 25e anniversaire du mouvement polonais Solidarité et a pris part à une table ronde sur l'avenir de la Pologne

Nations Unies, New York
Du 5 au 9 septembre 2005
Il a prononcé un discours sur la coopération parlementaire dans le cadre de la Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement

République d'Irlande; Roumanie
Du 9 au 15 octobre 2005
Il a dirigé une délégation du Parlement qui a rencontré des parlementaires d'Irlande et de Roumanie

Royaume des Pays-Bas; Suisse
Du 6 au 12 novembre 2005
Il a dirigé une délégation du Parlement qui a rencontré des parlementaires des Pays-Bas et de Suisse

Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth
Du 23 au 27 novembre 2005
À la demande du premier ministre, il s'est rendu à Malte pour représenter le Canada à une réunion



Le Président Noël Kinsella accueille Son Excellence Georgiy Mamedov, ambassadeur de la Fédération de Russie. (février 2006)

Profil : Groupe interparlementaire Canada–États-Unis

Comme tous les groupes interparlementaires, le Groupe interparlementaire Canada–États-Unis rassemble des législateurs des deux pays qui s'attaquent à des problèmes communs. Il illustre le type de travail que nos groupes interparlementaires actifs peuvent accomplir.



› Les coprésidents du Groupe, le sénateur Jerahmiel Grafstein (deuxième à partir de la droite) et le député Greg Thompson (à l'extrême-gauche), assistent à la 48e assemblée annuelle du groupe avec l'ambassadeur des États-Unis au Canada David Wilkins (deuxième à partir de la gauche), l'ambassadeur du Canada aux États-Unis Frank McKenna (au centre) et le sénateur John Buchanan (à l'extrême-droite).

Comité exécutif (2005–2006)

Coprésident
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Vice-présidents
W. David Angus (Québec)
D. Ross Fitzpatrick (Colombie-Britannique)
Janis G. Johnson (Manitoba)
Frank W. Mahovlich (Ontario)
Wilfred P. Moore (Nouvelle-Écosse)

Le Groupe interparlementaire Canada–États-Unis a été créé en 1959 pour mettre en contact des législateurs des deux pays. Ses membres débattent de questions commerciales et économiques (le bois d'œuvre, l'énergie, les négociations commerciales), de questions de relations internationales (le terrorisme, la défense, l'émergence de la Chine en tant que puissance mondiale) et de questions transfrontalières (les Grands Lacs, la sécurité à la frontière, la contrebande d'armes).

Pendant l'assemblée annuelle de 2005, les représentants des sénats canadien et américain, ainsi que de la Chambre des communes et de la Chambre des représentants ont tenté de trouver des solutions à des problèmes communs. Ils ont abordé les questions de négociations commerciales, de promotion de la démocratie à l'échelle internationale, de situation au Moyen-Orient et au Kosovo, de sécurité frontalière, de drogues et de déchets transfrontaliers. À la fin de l'assemblée annuelle, ils ont émis des déclarations unanimes demandant à leurs gouvernements respectifs de trouver rapidement une solution aux conflits entre le Canada et les États-Unis sur les tarifs douaniers du bois d'œuvre importé du Canada, et de déployer une stratégie commune proactive pour la création de sources d'énergie nord-américaines.

Les membres du groupe ont participé à 16 activités pendant l'année 2005–2006, ou y ont pris la parole, notamment :

› Conférence de la *Canadian-American Border Trade Alliance*, Ottawa (Ontario), du 24 au 26 avril 2005
Huit parlementaires étaient présents; les coprésidents canadiens, le sénateur Jerahmiel Grafstein et le député Greg Thompson, ont pris la parole

› Conférence nationale des législatures d'État, Seattle (Washington), du 16 au 20 août 2005
Six parlementaires étaient présents

› 46e Assemblée annuelle du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, St. Andrews-by-the-Sea (Nouveau-Brunswick), du 30 septembre au 3 octobre 2005
Vingt-trois parlementaires et seize membres du Congrès étaient présents

› *Pacific NorthWest Economic Region* (PNWER) – Forum régional du leadership économique, Whistler (Colombie-Britannique), du 16 au 19 novembre 2005
Le sénateur Jerahmiel Grafstein, coprésident, était présent

› Réunion hivernale de la *National Governors Association* Washington, (D.C.), du 25 au 28 février 2006
Cinq parlementaires étaient présents

Associations parlementaires et groupes interparlementaires

Les associations parlementaires et les groupes interparlementaires permettent aux sénateurs de remplir leur rôle international de manière officielle. Ces organisations sont composées de sénateurs canadiens, de députés fédéraux, de membres des assemblées législatives d'autres pays et, parfois, de membres d'assemblées législatives provinciales canadiennes. Toutes ces personnes travaillent en collaboration pour trouver des solutions à des problèmes communs. Lors des réunions annuelles, des conférences et des échanges, elles abordent des enjeux internationaux urgents comme le VIH/sida, le terrorisme, les émissions de gaz à effet de serre, ou trouvent des moyens d'améliorer les relations commerciales ou diplomatiques.

La plupart des sénateurs font partie d'au moins une association parlementaire ou un groupe interparlementaire. Les associations parlementaires sont bilatérales ou multilatérales; elles sont financées et gérées par le Parlement et comportent un comité exécutif élu. Les groupes interparlementaires sont moins formels et visent à renforcer les liens entre les parlementaires canadiens et ceux du pays partenaire. En 2005–2006, le Canada avait douze associations parlementaires et quatre groupes interparlementaires.



› La sénatrice Rose-Marie Losier-Cool (au centre) représente le gouvernement du Canada à la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), l'équivalent de langue française de l'Association parlementaire du Commonwealth. On voit ici la sénatrice Losier-Cool en compagnie de parlementaires provenant d'autres pays membres de la Commission de l'APF lors d'une réunion à Delémont, capitale du canton indépendant du Jura, en Suisse. (mars 2006)

› *Associations multilatérales*
Assemblée parlementaire de la Francophonie • Association parlementaire Canada–Afrique • Association parlementaire Canada–Europe • Association parlementaire canadienne de l'OTAN • Association parlementaire du Commonwealth • Forum interparlementaire des Amériques • Union interparlementaire

› *Associations bilatérales*
Association législative Canada–Chine • Association interparlementaire Canada–France • Groupe interparlementaire Canada–Japon • Association interparlementaire Canada–Royaume-Uni • Groupe interparlementaire Canada–États-Unis

› *Groupes interparlementaires*
Canada–Allemagne • Canada–Israël • Canada–Italie • Canada–Irlande

Ambassadeurs du Parlement du Canada

Une des tâches des sénateurs est de présenter le Canada au reste du monde. Ils sont des ambassadeurs de notre pays et de notre système parlementaire. À ce titre, ils assistent à des conférences internationales qui visent à résoudre des problèmes mondiaux et y prennent la parole; ils participent à des échanges avec des législateurs d'autres pays pour faire connaître nos meilleures pratiques en matière de gouvernance; ils représentent le Canada à des réunions internationales et multilatérales; ils participent à des visites diplomatiques et à des missions commerciales dans d'autres pays; et ils accueillent des diplomates et des hauts fonctionnaires étrangers en visite officielle au Canada. Par exemple, en 2005–2006 :

La sénatrice Mobina Jaffer s'est rendue au Darfour, région où la guerre fait rage, dans le cadre d'une mission d'information de l'équipe consultative spéciale du premier ministre sur le Soudan. (novembre 2005)

Le sénateur Wilbert Keon, à l'invitation de Bill Gates Sr., a représenté le Canada au Sommet sur la santé du Pacifique à Seattle (Washington). (juin 2005)

La sénatrice Raynell Andreychuck a organisé le deuxième colloque parlementaire sous-régional sur le VIH/sida en Asie du Sud, tenu à Dhaka, au Bangladesh. (janvier 2006)

› Le sénateur Grant Mitchell s'est rendu à Hong Kong, en tant que membre de la délégation parlementaire, pour assister à la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Il a présenté un discours d'ouverture à un atelier sur les jeunes et le commerce. (décembre 2005)



› Le sénateur Consiglio Di Nino participe au Programme parlementaire des Forces canadiennes « l'Armée en action » à Kaboul, en Afghanistan. Le sénateur Di Nino a vécu avec les troupes et a pu prendre connaissance directement de la formation de renommée mondiale qu'elles reçoivent ainsi que des questions relatives à la qualité de vie auxquelles elles font face. (août 2005)



› La sénatrice Vivienne Poy représente le ministre des Anciens Combattants du Canada lors d'une cérémonie à Hong Kong en l'honneur du 60e anniversaire de la libération des prisonniers de guerre canadiens des camps de détention japonais. Elle est photographiée ici en compagnie de Gerry Campbell, consul général du Canada à Hong Kong (à droite), et d'anciens combattants canadiens. (décembre 2005)

› Les sénatrices Nancy Ruth, Lillian Dyck, Lucie Pépin et Claudette Tardif ont accueilli des représentantes provenant de pays comme l'Afghanistan, le Rwanda et l'Afrique du Sud dans le cadre du Forum de 2006 sur l'activisme des femmes dans la réforme constitutionnelle et démocratique, qu'elles ont aidé à organiser sur la colline du Parlement. (février 2006)

04 Activités des sénateurs



Lorsque les Pères de la Confédération ont déterminé les conditions à remplir pour devenir sénateur, ils ont inclus des critères qui, à première vue, semblent élitistes : le futur sénateur devait être propriétaire de terrains et avoir un actif de plus de 4 000 $, une somme considérable à l'époque.

La plupart des gens ignorent toutefois que nos ancêtres n'ont pas choisi ces critères dans le but de réserver une chambre du Parlement aux riches. Ils croyaient plutôt que des exigences de cette nature permettraient de nommer des gens déjà reconnus comme des leaders dans leur communauté, ce qui apporterait du respect et de l'autorité à leur nouveau titre et les aiderait à faire avancer les choses.

Même si ces critères n'ont pas été modifiés au fil des ans pour accroître le nombre de nominations potentielles (encore aujourd'hui, les futurs sénateurs doivent avoir un actif de 4 000 $), le statut des sénateurs n'a pas régressé. Oui, le Sénat est une cible pour les critiques : ses efforts sont généralement plus méthodiques, moins politisés et moins publicisés. Le statut des sénateurs demeure toutefois important pour nous en tant que Canadiens, et leurs actions peuvent être d'une grande portée.

En plus de participer à l'adoption des lois et aux travaux des comités, les sénateurs utilisent leur titre pour contribuer à la poursuite des objectifs des Canadiens. De fait, ils agissent comme ambassadeurs pour le Canada, en mettant le Canada en valeur sur la scène internationale et en favorisant la coopération avec d'autres nations grâce à leurs activités. Les sénateurs utilisent également leur statut pour soutenir des causes auxquelles ils croient. Et ils peuvent le faire sur de longues périodes parce qu'ils survivent aux tendances politiques et restent en poste plus longtemps que la durée d'un mandat électoral.

Les Pères de la Confédération ont créé le poste de sénateur en pleine connaissance de cause : ils savaient qu'un sénateur prêt à travailler fort pourrait, en bénéficiant de la légitimité du Parlement et du respect qu'inspire le leadership personnel, accomplir de grandes choses.

Sélection

Présidente : Rose-Marie Losier-Cool (Nouveau-Brunswick)
Vice-présidente : Marjory LeBreton, C.P. (Ontario)

Le Comité de sélection est constitué au début de chaque session parlementaire pour désigner les membres des comités sénatoriaux et recommander la nomination du Président intérimaire du Sénat.

Comités mixtes permanents

Bibliothèque du Parlement

Présidente : Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick)

Ce comité supervise les rouages de la Bibliothèque du Parlement, qui offre des services de recherche et de référence ainsi qu'un soutien aux comités parlementaires, aux sénateurs et aux députés. Cette année, il a approuvé la nomination du nouveau bibliothécaire parlementaire, M. William Young.

Examen de la réglementation

Président : John G. Bryden (Nouveau-Brunswick)

En vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*, le Parlement est chargé d'examiner tous les règlements fédéraux après qu'ils ont été adoptés. Il s'ensuit une plus grande imputabilité, car ce mécanisme de reddition de comptes fait en sorte que des représentants de la population puissent superviser la réglementation établie par le gouvernement. Créé en 1971, le Comité mixte d'examen de la réglementation est l'entité chargée de cette fonction. Au cours de l'année financière 2005–2006, le comité a présenté un rapport visant à abroger le paragraphe 36(2) du *Règlement de pêche de l'Ontario de 1989* et a étudié la légalité de centaines d'autres règlements.

Règlement, procédure et droits du Parlement

Président : P. David Smith, C.P. (Ontario)
Vice-présidents : John Lynch-Staunton (Québec) (1er avril – 19 juin 2005)
Janis G. Johnson (Manitoba) (20 juin – 29 novembre 2005)

Le Comité du règlement, de la procédure et des droits du Parlement recommande des moyens d'améliorer le règlement et la procédure du Sénat pour en faire un instrument plus efficace du processus législatif. Il étudie aussi les questions de privilège parlementaire. Après avoir déposé le *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs* (mai 2005) – qu'il avait mis deux ans à élaborer – le comité a étudié six motions de sénateurs visant à améliorer le Règlement et a pris l'initiative de faire réimprimer le *Règlement du Sénat*.

Études

Pour mettre en application le *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs*
› *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs*

Pour demander aux membres de comité présents la permission de passer outre à l'étude, article par article, d'un projet de loi (motion du sénateur Banks)
› Quatrième rapport, qui recommande de modifier le *Règlement du Sénat* pour prévoir qu'un comité ne peut omettre l'étude article par article d'un projet de loi à moins d'avoir la permission de tous les membres présents à la séance

Pour changer le système de numérotation des projets de loi du Sénat de manière à clarifier leur origine (motion du sénateur Rompkey)
› Cinquième rapport, qui recommande que le Sénat adopte un système de numérotation semblable à celui de la Chambre des communes

Pour imprimer une version à jour du *Règlement du Sénat* (à l'initiative du comité)
› Sixième rapport, qui recommande l'impression d'une nouvelle édition du *Règlement du Sénat*

Pour autoriser les sénateurs à participer aux séances de comité par téléphone ou par vidéoconférence (motion de la sénatrice Fraser)
› Septième rapport, qui recommande que la règle selon laquelle la participation aux séances ne peut se faire par téléphone ou par vidéoconférence soit maintenue

Pour permettre que les projets de loi soient représentés à une nouvelle session à l'étape où ils en étaient au cours de la session précédente avant la prorogation du Parlement (motion de la sénatrice Hervieux-Payette)
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Pour obliger les sénateurs à prêter un serment d'allégeance au Canada et à la Reine (motion du sénateur Lavigne)
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Pour autoriser l'utilisation de l'inuktitut, en plus de l'anglais et du français, dans les travaux parlementaires (motion du sénateur Corbin)
› étude en cours à la fin de la 38e législature



Comités permanents chargés de questions internes

Conflits d'intérêts des sénateurs

Président : Serge Joyal, C.P. (Québec)
Vice-présidente : A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan)

Le Comité sur les conflits d'intérêts des sénateurs, le plus récent des comités sénatoriaux, a été créé en juin 2005. Il a pour mandat d'appliquer le *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs* et de diriger de façon générale le conseiller sénatorial en éthique. Le code ainsi que le poste de conseiller en éthique ont été établis récemment en vue d'accroître la transparence et l'imputabilité du Sénat. Les membres du comité sont élus au scrutin secret, ce qui est tout à fait particulier (les membres des comités sont presque tous choisis par le Comité de sélection). Ce processus donne aux sénateurs une plus grande latitude dans le choix des membres et assure aux membres choisis une autonomie substantielle dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

Régie interne, budgets et administration

Président : George J. Furey (Terre-Neuve-et-Labrador)
Vice-président : Pierre Claude Nolin (Québec)

Le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration gère les finances et l'administration du Sénat. Il établit la politique budgétaire et il approuve les dépenses des comités sénatoriaux pour leurs études, événements spéciaux et activités ainsi que les dépenses des divisions administratives du Sénat.

Améliorer la sécurité sur la Colline pour les parlementaires, les employés et les visiteurs; concevoir une vision à long terme pour la Cité parlementaire; gérer les installations; perfectionner la stratégie de communications pour le Sénat : voilà certaines des questions que le comité a étudiées dans le but de faciliter et d'améliorer constamment la régie interne du Sénat.

Comités spéciaux



› La sénatrice Joyce Fairbairn (à droite), présidente du Comité spécial du Sénat sur la *Loi antiterroriste*, discute avec Anne McLellan, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, après un témoignage de la ministre lors d'une audience du comité. (novembre 2005)

Loi antiterroriste

Présidente : Joyce Fairbairn, C.P. (Alberta)
Vice-présidents : John Lynch-Staunton (Québec) (1er avril – 19 juin 2005)
James F. Kelleher, C.P. (Ontario) (20 juin – 2 octobre 2005)
A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan) (24 octobre – 29 novembre 2005)

Études spéciales
Un examen approfondi des dispositions et de l'application de la *Loi antiterroriste*
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions
Le Sénat a créé le Comité spécial sur la Loi antiterroriste en 2004 pour examiner cette loi fédérale, adoptée en 2001 à la suite des attaques du 11 septembre contre les États-Unis. En 2001, le gouvernement jugeait urgente l'entrée en vigueur de cette loi, de sorte qu'il a demandé au Parlement d'en accélérer l'étude. Le Parlement a consenti à le faire, mais comme les sénateurs et les députés s'inquiétaient de la durée trop courte de l'étude, le gouvernement a accepté la proposition du Sénat voulant que le Parlement revoie la loi trois ans après son entrée en vigueur. C'est donc en réponse à cet engagement que le comité a été établi.

Le comité a tenu 33 séances, entendu 105 témoins et passé 30 heures d'étude en 2005–2006. Parmi les témoins, on retrouvait la commissaire à la protection de la vie privée, le commissaire de la GRC, le secrétaire général d'Amnistie internationale, le commissaire à l'information, le directeur du SCRS et cinq ministres : le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, le ministre des Transports, la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, le ministre de la Justice et le président du Conseil du Trésor.

Transports et communications

Présidente : Joan Fraser (Québec)
Vice-président : David Tkachuk (Saskatchewan)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport
S-31
C-3 (observations)
C-37 (amendé, observations)

Études spéciales
L'état actuel des industries canadiennes des médias; les nouvelles tendances et les développements au sein de ces industries; le rôle, les droits et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures y afférant
étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions
Au début de 2003, le Comité des transports et des communications a amorcé une étude ambitieuse sur l'état des médias d'information au Canada, en réaction aux préoccupations exprimées par les Canadiens face à la concentration et à la convergence des médias. La dernière étude d'envergure nationale sur les médias ayant été réalisée par la Commission Kent au début des années 1980, il était plus que temps de jeter un nouveau regard sur la question. Comme il l'indique dans son rapport intérimaire de 2004, le comité s'est rendu compte que les changements majeurs et continus qui s'étaient opérés en technologie, ainsi que dans les modes de propriété, les modèles de gestion et les habitudes des consommateurs avaient donné lieu à un paysage médiatique complètement nouveau, et hautement instable.

Les membres du comité ont entendu, au cours de l'étude, plus de 300 témoins. Ils ont parcouru le pays et sont allés à Washington, D.C., pour connaître le point de vue des universitaires, des organismes de réglementation, des propriétaires de médias, des journalistes et des citoyens ordinaires qui sont touchés par les changements rapides survenus récemment dans le secteur des médias. Il semble que le gouvernement était à l'écoute. En 2004, la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, a dit au Comité du patrimoine canadien de la Chambre des communes que le gouvernement attendait impatiemment les conclusions de l'étude. Cependant, le dépôt de ce rapport très attendu a été retardé par la dissolution du Parlement à la fin de novembre 2005.



Réagir aux préoccupations du public sur la concentration des médias



Affaires sociales, sciences et technologie

Président : Michael Kirby (Nouvelle-Écosse)
Vice-président : Wilbert Joseph Keon (Ontario)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport

S-40
C-12 (amendé)
C-22
C-23
C-28

Études spéciales

L'état des mesures d'urgence que le gouvernement du Canada mettrait en œuvre en cas de pandémie et, en particulier, les mesures que la population et les entreprises canadiennes peuvent prendre pour se préparer à une pandémie

› étude en cours à la fin de la 38e législature

La santé mentale et les maladies mentales

› Rapport intérimaire : *Proposition de création d'une Commission canadienne de la santé mentale*

Répercussions

Le Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie n'avait pas encore terminé ses travaux sur la santé mentale à la fin de l'année financière 2005, mais il avait déjà incité le gouvernement à agir. Son quatrième rapport intérimaire sur le sujet, paru en novembre 2005, recommandait la création d'une Commission canadienne de la santé mentale, qui serait indépendante et faciliterait une approche nationale et coordonnée des soins fragmentés en santé mentale au Canada. Peu après la parution du rapport, le gouvernement fédéral se déclara d'accord pour créer la commission suggérée le plus tôt possible. Et, comme le montrent les extraits de communiqués qui suivent, la réaction du milieu canadien de la santé mentale a été favorable sur toute la ligne à la recommandation du comité.

24 novembre 2005 – « L'Association canadienne pour la santé mentale, la Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario et le Centre de toxicomanie et de santé mentale ont applaudi aujourd'hui à… la proposition du comité permanent dirigé par le sénateur Kirby de créer une commission de la santé mentale… »

24 novembre 2005 – « L'Association médicale canadienne applaudit à la création de la Commission canadienne de la santé mentale, annoncée aujourd'hui par le sénateur Michael Kirby, le Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie et le ministre de la Santé. »

Président : Eymard G. Corbin (Nouveau-Brunswick)
Vice-président : John M. Buchanan, C.P. (Nouvelle-Écosse)

Études spéciales
La *Loi sur les langues officielles* ainsi que les règlements et les directives qui en découlent au sein des institutions assujetties à la Loi
Rapport intérimaire : *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*
Le déménagement des bureaux principaux de ministères fédéraux qui passeront de régions bilingues à des régions unilingues
étude en cours à la fin de la 38e législature
Le rapport annuel de la commissaire aux langues officielles de 2003–2004
étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions
L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* nous garantit à tous le droit de faire instruire nos enfants dans la langue officielle qui est notre langue principale, peu importe où nous vivons au Canada. En juin 2005, le Comité des langues officielles a présenté le fruit de son étude sur l'application de cette garantie aux communautés francophones minoritaires. Son rapport, *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, livre une réflexion sur le sujet et formule des recommandations incisives sur les moyens d'améliorer le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral. Il met tout spécialement en lumière les défis majeurs auxquels doivent faire face les communautés linguistiques en situation minoritaire pour maintenir leur vitalité culturelle. Il conclut que, lorsque ces communautés pourront s'approprier l'éducation depuis la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire, le Canada aura fait un grand pas vers son idéal d'une authentique dualité linguistique.



› Les membres du Comité des langues officielles partagent un moment de détente avec les témoins lors d'une audience à Saint-Joseph-du-Moine, en Nouvelle-Écosse. Les membres du comité ont passé quatre jours en Nouvelle-Écosse afin d'étudier les possibilités d'apprentissage dans les petites collectivités francophones et de recueillir des renseignements pour leur étude portant sur l'instruction dans la langue de la minorité. (septembre 2005)

Mettre en lumière les défis des minorités linguistiques



Sous-comité des anciens combattants

Président : Michael A. Meighen (Ontario)
Vice-président : Joseph A. Day (Nouveau-Brunswick)

Études spéciales
Les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions
Au cours de la session, le Sénat a demandé au Sous-comité des anciens combattants de faire une étude sur les prestations et services fournis aux anciens combattants en reconnaissance des services rendus au Canada. En plus de tenir ses séances ordinaires, le sous-comité s'est rendu à l'Île-du-Prince-Édouard pour connaître les vues de fonctionnaires fédéraux sur la modernisation du régime de prestations destiné aux anciens combattants. De plus, il a effectué une mission d'étude au Centre de santé Perley-Rideau à Ottawa pour anciens combattants afin de constater par lui-même la qualité des services médicaux qui y sont dispensés.

« Le sénateur Colin Kenny est une personne qui mérite d'être écoutée à Ottawa. Son comité sénatorial a récemment déclaré qu'il était temps de mettre sur pied un nouveau poste frontalier avec l'« urgence des temps de guerre ». M. Kenny suggère de relancer la construction par le biais de la loi. Comme il l'a souligné, notre frontière est vulnérable aux attaques terroristes qui pourraient paralyser l'économie en un clin d'œil. »

The Windsor Star – Éditorial

Sécurité nationale et défense

Président : Colin Kenny (Ontario)
Vice-président : J. Michael Forrestall (Nouvelle-Écosse)*

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport
C-26 (observations)

Études spéciales
Politique de sécurité nationale du Canada

Rapport intérimaire : *À la limite de l'insécurité – Les postes frontaliers sont déterminants pour la sécurité et la prospérité du Canada. Pourquoi tardons-nous à leur apporter des correctifs? Qu'arrivera-t-il si nous ne le faisons pas?*

Rapport intérimaire : *Un Canada diminué – Les effets de la négligence sur les Forces armées canadiennes : l'effritement de nos moyens de défense sur le territoire national et à l'étranger*

Répercussions
Dans ses deux rapports de 2005 sur l'état des forces armées et la sécurité des postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis, le Comité de la sécurité nationale et de la défense a tracé une limite et bien fait savoir au gouvernement que les défenseurs de la sécurité au Canada doivent disposer des budgets et des outils nécessaires à la protection des citoyens.

Dans son rapport intérimaire *Un Canada diminué*, le premier de trois rapports à être publiés, le comité a conclu que, dans les vingt prochaines années, l'armée canadienne jouera un rôle qui n'a jamais été aussi crucial pour le bien-être des Canadiens depuis la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, le financement actuel, a indiqué le comité, ne saurait permettre aux forces canadiennes de mettre un terme « à l'obscurité dans laquelle elles sont plongées ».

Les vues du comité sur le renforcement de la sécurité au pays s'appliquent aussi aux services frontaliers. Dans son rapport *À la limite de l'insécurité*, le comité demande au gouvernement fédéral d'armer les agents des postes frontaliers, à défaut d'une présence policière permanente pour assurer la sécurité. Il recommande également que le gouvernement cesse de se concentrer sur la perception de droits et de taxes aux postes frontaliers. À son avis, en obligeant les agents à percevoir des recettes relativement peu élevées, on affaiblit gravement leur capacité d'intercepter les personnes indésirables ou d'empêcher la contrebande.

Le point de vue éclairé du sénateur Forrestall, décédé le 8 juin 2006, manquera beaucoup au comité.

Demander au gouvernement fédéral d'armer les agents des postes frontaliers



› Les membres du Comité ont profité d'un temps d'arrêt dans des audiences publiques tenues à Saint John, au Nouveau-Brunswick, pour faire une visite d'information en compagnie de l'unité mobile de commandement du Service des incendies de Saint John. Ici, les sénateurs reçoivent une séance d'information sur la préparation à l'intervention en cas d'urgence.

Finances nationales

Président : Donald H. Oliver (Nouvelle-Écosse)
Vice-président : Joseph A. Day (Nouveau-Brunswick)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport

C-8	C-9	
C-11	C-30	
C-33	C-43	
C-45	C-48	(observations)

Études spéciales

Budget principal des dépenses 2005–2006

- Rapport intérimaire : *Deuxième rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses 2005–2006 : fondations*
- Rapport intérimaire : *Troisième rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses 2005–2006 : hauts fonctionnaires du Parlement*
- Rapport intérimaire : *Quatrième rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses 2005–2006*

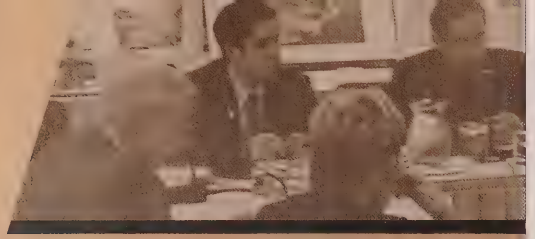
Budget supplémentaire des dépenses (A) 2005–2006

- *Rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2005–2006*

Répercussions

Les dépenses gouvernementales sont la cheville ouvrière de l'État. Sans elles, de nombreux programmes, nos tribunaux et même le Parlement cesseraient de fonctionner. Bref, le gouvernement ne peut pas s'en passer. Par conséquent, le comité qui a pour mandat d'examiner ces dépenses – leurs montants, leur destination et leurs modalités – exerce une lourde responsabilité. Le Comité des finances nationales analyse les propositions de dépenses du gouvernement, appelées « budgets des dépenses », les rapports du vérificateur général et les projets de loi qui visent les emprunts ou les dépenses de l'État.

Le comité a présenté des rapports sur huit projets de loi en 2005–2006. Il a donné son aval au projet de loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs, question qu'il étudiait depuis qu'il avait été saisi du projet de loi S-13 sur le sujet en 1999. Il a aussi accordé toute son attention à deux projets de loi budgétaires en faisant avancer et en élargissant le débat, tout particulièrement à propos du controversé projet de loi S-48. En plus d'assumer cette lourde charge législative, le comité a réussi à scruter les chiffres des budgets principaux et supplémentaires des dépenses, obligeant le président du Conseil du Trésor à rendre compte des dépenses gouvernementales, et il a produit quatre rapports.



Affaires juridiques et constitutionnelles

Présidente : Lise Bacon (Québec)
Vice-président : John Trevor Eyton (Ontario)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport

S-11	(amendé, observations)	C-2	(observations)
C-10	(observations)	C-13	
C-38		C-49	
C-53			

Études spéciales

Les conséquences de l'inclusion, dans la loi, de clauses non dérogatoires concernant les droits ancestraux actuels ainsi que ceux issus des traités avec les peuples autochtones du Canada

› étude en cours à la fin de la 38e législature

Les pétitions déposées au cours de la 37e législature demandant au Sénat de déclarer bilingue la ville d'Ottawa, capitale du Canada

› étude en cours à la fin de la 38e législature

Le document intitulé « Rapport de la Commission d'examen de la rémunération des juges fédéraux pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 »

› étude en cours à la fin de la 38e législature

Le document intitulé « Rapport annuel du directeur général des élections du Canada » (2004–2005)

› étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions

Nous connaissons la formule consacrée : le Sénat est la « chambre de second examen objectif ». Effectivement, la raison d'être principale du Sénat est de voir à ce que les projets de loi soient examinés attentivement, judicieusement et sous différents points de vue.

Le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles est la grande machine législative du Sénat. Sa principale fonction consiste à scruter, à débattre et à affiner les projets de loi touchant le *Code criminel*, la Constitution et toute autre question juridique. En 2005–2006, le Sénat a demandé au comité d'étudier onze projets de loi, alors que la moyenne par comité est de trois. Les antécédents et l'expertise diversifiés des membres font de ce comité l'endroit idéal pour fouiller la politique et les projets de loi d'ordre juridique et veiller à la justesse des détails aussi bien que du portrait d'ensemble.

Droits de la personne

Présidente : A. Raynell Andreychuk (Saskatchewan)
Vice-présidentes : Landon Pearson (Ontario) (1er avril – 17 novembre 2005)
Sharon Carstairs (Manitoba) (21 – 29 novembre 2005)



Études spéciales

Les principaux aspects juridiques du partage des biens immobiliers matrimoniaux situés dans les réserves

› Rapport intérimaire : *Biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves : toujours en attente*

Diverses questions relatives aux droits de la personne et, entre autres, l'examen des mécanismes gouvernementaux liés aux obligations nationales et internationales du Canada en matière de droits de la personne

› Rapport intérimaire : *Adhésion du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme : le temps est venu de passer à l'action*

Les obligations internationales du Canada relativement aux droits et libertés des enfants

› Rapport intérimaire : *Qui dirige ici? Mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada relatives aux droits des enfants*

Répercussions

Lorsque le Comité des droits de la personne a déposé son rapport intérimaire *Qui dirige ici? Mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada relatives aux droits des enfants* en novembre 2005, les Canadiens ont pris bonne note des réalisations du Sénat en tant qu'ardent défenseur des enfants. Le comité a adressé au gouvernement fédéral une mise en garde sérieuse : le Canada n'en fait pas assez pour remplir ses obligations internationales et morales concernant la protection des droits des enfants. Le comité a recommandé que le gouvernement prenne les moyens voulus pour être légalement tenu de respecter ses engagements internationaux en matière de droits de la personne. Il a aussi fortement recommandé la création d'un commissariat aux enfants qui serait indépendant et qui surveillerait la façon dont le gouvernement s'acquitte de ses obligations.

Ce rapport se veut un appel à l'action : le Canada doit faire le nécessaire pour se montrer à la hauteur de sa réputation internationale de chef de file dans le domaine des droits de la personne. Les défenseurs des enfants abondent dans le même sens. « Ce mois-ci, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a déploré l'absence d'organisme fédéral de surveillance et recommandé la création d'un commissariat aux enfants. Notre association et d'autres défenseurs des droits des enfants sont favorables à la création d'un [...] protecteur des enfants qui assurerait la reddition de comptes que nous n'avons pas en ce moment, et que nous préconisons déjà nous-mêmes. » (Rita Karakas, Aide à l'enfance Canada, Saskatoon Star-Phoenix, 21 novembre 2005)

Affaires étrangères

Président : Peter A. Stollery (Ontario)
Vice-président : Consiglio Di Nino (Ontario)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport
S-37
C-25 (observations)

Études spéciales
Les documents *Survol, Diplomatie, Développement et Commerce* de l'Énoncé de politique internationale du Canada
étude en cours à la fin de la 38e législature
Les défis en matière de développement et de sécurité auxquels fait face l'Afrique; la réponse de la communauté internationale en vue de promouvoir le développement et la stabilité politique de ce continent; la politique étrangère du Canada envers l'Afrique
étude en cours à la fin de la 38e législature
Les rapports de rendement pour la période se terminant le 31 mars 2004 : a) d'Affaires étrangères Canada, b) de Commerce international Canada et c) de l'Agence canadienne de développement international, déposés au Sénat le 28 octobre 2004
étude en cours à la fin de la 38e législature
Les questions qui pourraient survenir occasionnellement au sujet des relations étrangères en général
étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions

L'Afrique est un continent riche en potentiel, mais pauvre dans les faits; elle compte 36 des 49 pays les moins développés du monde. Les efforts des pays de la planète pour sortir les Africains de la pauvreté semblent avoir peu d'effets.

Le Comité des affaires étrangères n'a pas encore déposé son rapport final, mais a passé la majeure partie de son temps cette année à étudier cette situation complexe et à chercher des moyens d'amener la politique étrangère du Canada à y remédier. Il s'est rendu dans quatre pays d'Afrique – Éthiopie, République démocratique du Congo, Nigéria et Mali –, où il a rencontré des premiers ministres, des sénateurs, des agriculteurs et des fournisseurs de soins de santé et a visité des régions agricoles, des installations médicales et des usines. À New York et à Washington, il a rencontré des représentants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des Nations unies pour compléter son étude.



› Les membres du Comité des affaires étrangères ont visité quatre pays africains à l'automne 2005 afin d'améliorer leur connaissance de l'Afrique et des défis auxquels font face les peuples africains. Ici, les sénateurs, accompagnés de l'ambassadrice du Canada au Mali, Isabelle Roy (à droite), s'informent sur les pratiques agricoles à Fana, au Mali. (octobre 2005)

Pêches et océans

Président : Gerald J. Comeau (Nouvelle-Écosse)
Vice-présidente : Elizabeth Hubley (Île-du-Prince-Édouard)



Études spéciales
Changements dans la politique de gestion des pêches du ministère des Pêches et des Océans

› Rapport intérimaire : *Au sujet du nouveau cadre stratégique en évolution du Canada pour la gestion des pêches et des océans*

Répercussions
Les localités côtières de l'Est et de l'Ouest du pays ont constaté en mai 2005 que le Sénat était un allié indéfectible dans leur lutte incessante pour conserver et accroître les retombées régionales de l'industrie de la pêche au Canada. Dans son rapport intérimaire, le Comité des pêches et des océans a conclu que le cadre stratégique fédéral actuel de gestion des pêches ne prend pas en compte la nécessité de protéger et de promouvoir le bien-être économique des communautés rurales et autochtones côtières du Canada et qu'il doit être retravaillé.

Pour son étude sur le cadre stratégique fédéral, le comité s'est rendu dans des localités de la côte Ouest en octobre 2005 et planifiait de tenir des audiences sur la côte Est au cours de l'année 2006. Son rapport intérimaire attire particulièrement l'attention sur les inconvénients socio-économiques des régimes de quotas, qui amènent une concentration du contrôle des flottilles entre les mains de quelques entreprises, tout en rendant les localités côtières moins à même de protéger et de développer leurs pêches.

Accroître les retombées régionales de l'industrie canadienne de la pêche

› Le conseiller en chef Keith Atleo accueille les membres du Comité des pêches Elizabeth Hubley, Frank Mahovlich (à gauche) et James Cowan à Ahousaht, petite réserve de pêche sur la côte de l'île de Vancouver. Lors de leur séjour à Ahousaht, les membres du comité ont appris que la réduction des quotas de pêche et la croissance de la population augmentent la capacité de la ville à survivre. (novembre 2005)

Président : Tommy Banks (Alberta)
Vice-présidente : Ethel M. Cochrane (Terre-Neuve-et-Labrador)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport

S-12	S-36
C-15	C-66

Études spéciales

Nouvelles questions relatives au mandat du comité

Rapport intérimaire : *Développement durable : il est temps de joindre le geste à la parole – Deuxième rapport provisoire*

Rapport intérimaire : *Mission d'information à Paris et Vienne – Troisième rapport provisoire*

Rapport intérimaire : *L'eau dans l'Ouest : Une source d'inquiétude – Quatrième rapport provisoire*

Répercussions

L'état de l'environnement est une source de préoccupation constante pour le Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Au nom des Canadiens, il a examiné en profondeur plusieurs grands enjeux environnementaux.

Ses récents rapports ne font pas exception. Déposé en juin 2005, le rapport *Développement durable : il est temps de joindre le geste à la parole* examine sérieusement les promesses et les obligations du gouvernement canadien en ce qui concerne les changements à apporter dans notre mode de gestion des ressources naturelles. Après avoir analysé des rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable et les observations de témoins, le comité a conclu que le Canada peut faire beaucoup plus pour que ses ressources naturelles soient accessibles aux générations futures. Il a recommandé entre autres que le gouvernement crée un comité permanent du Cabinet sur le développement durable pour que la question demeure sur la liste des priorités politiques.

Le comité a également effectué une étude poussée des effets des changements climatiques sur l'approvisionnement en eau au Canada. Dans son rapport, *L'eau dans l'Ouest*, il juge pressant d'agir pour mettre en place une stratégie nationale de gestion de l'eau, surtout dans les provinces de l'Ouest, où le climat est sec. « Les coûts de l'apathie face aux difficultés émergentes dans le domaine de l'eau, écrit-il, risquent d'être considérablement supérieurs à ceux de l'intervention immédiate. Ne pas répondre aux difficultés émergentes compromettrait le mode de vie des Canadiens… ».



Banques et commerce

Président : Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)
Vice-président : W. David Angus (Quebec)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport

S-19 (amendé)
C-29 (amendé)
C-259
S-25 (observations)
C-55 (observations)

Études spéciales

La situation actuelle du régime financier canadien et international
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Les changements démographiques qui se produiront au Canada d'ici une vingtaine d'années
› étude en cours à la fin de la 38e législature

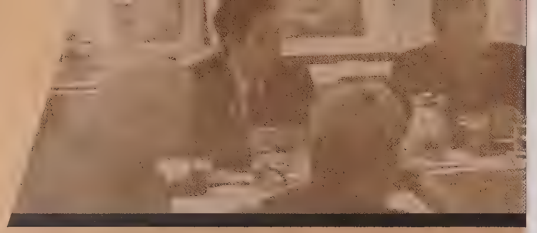
Les obstacles au commerce interprovincial
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Les taux actuels de productivité au Canada, leurs effets sur le bien-être des Canadiens et les mesures qui pourraient être prises pour améliorer ces données
› Rapport final : *Il est temps d'agir pour rattraper notre retard : comment améliorer la productivité au Canada?*

Un examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17)
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions

Le comité examine le rôle et les activités des institutions financières canadiennes depuis les années 1980. Ses rapports ont eu pour objectif d'améliorer la protection des consommateurs, de soutenir la concurrence dans l'économie mondiale et d'autoriser les banques à charte à étendre leurs activités. Son travail a débouché, en 1992, sur des changements législatifs et réglementaires qui ont considérablement accru le niveau de protection des consommateurs. Aujourd'hui, le comité continue de suivre les répercussions de ces changements et d'étudier les problèmes qui surgissent. Dans son rapport de juin 2005, *Il est temps d'agir*, il a fait clairement savoir que le gouvernement fédéral doit modifier les régimes canadiens d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers pour tenir compte des impératifs actuels de la concurrence planétaire. Il a aussi préconisé la création d'un forum sur la productivité permettant de surveiller et d'évaluer l'efficacité des mesures gouvernementales visant à stimuler la productivité. On ne s'étonnera pas de ce que la question de la productivité occupait une place centrale dans l'énoncé économique gouvernemental de l'automne 2005.



Agriculture et forêts

Présidente : Joyce Fairbairn, C.P. (Alberta)
Vice-président : Leonard J. Gustafson (Saskatchewan)

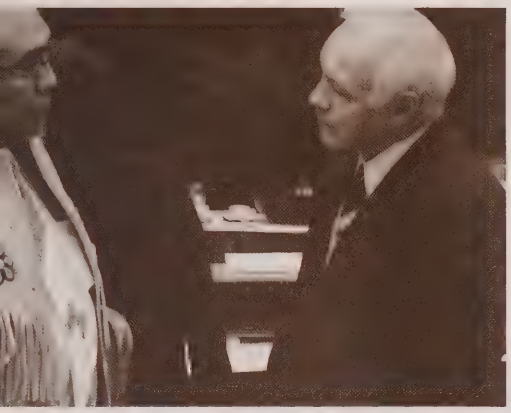
Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport
S-38 (amendé)
C-40

Études spéciales
L'état actuel et les perspectives d'avenir de l'agriculture et des forêts au Canada
› Rapport intérimaire : *La capacité d'abattage des bovins au Canada*

Répercussions
Conscient de la nécessité de résoudre la crise du revenu agricole au Canada, le Comité de l'agriculture et des forêts a produit depuis 2004 une série de rapports qui ont donné au gouvernement des avis éclairés sur la question. Le gouvernement en a tenu compte. Moins d'un mois après que le comité eut déposé un rapport intérimaire où il recommandait une aide gouvernementale pour la construction d'usines de transformation du bœuf ayant des producteurs comme propriétaires, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé l'injection de 17,1 millions de dollars pour accroître la capacité d'abattage au pays. Peu de temps après, AAC a aussi annoncé – dans la logique des recommandations du comité – l'affectation d'un million de dollars supplémentaire pour un programme d'aide à l'évaluation des abattoirs de ruminants. Ce programme a pour objectif d'aider les producteurs canadiens à supporter les coûts des études de faisabilité, des plans d'entreprise et des plans de commercialisation et les autres frais de démarrage relatifs aux usines d'abattage de ruminants inspectées par le gouvernement fédéral.

Reconnaître la nécessité de résoudre la crise du revenu agricole au Canada

Comités permanents chargés de questions de fond



› Le président du Comité des peuples autochtones, Nick Sibbeston, écoute le président de la Société des pêcheurs autochtones du Nord, Harry Nyce, à la suite d'une audience officielle tenue à Prince George, en Colombie-Britannique. (octobre 2005)

Peuples autochtones

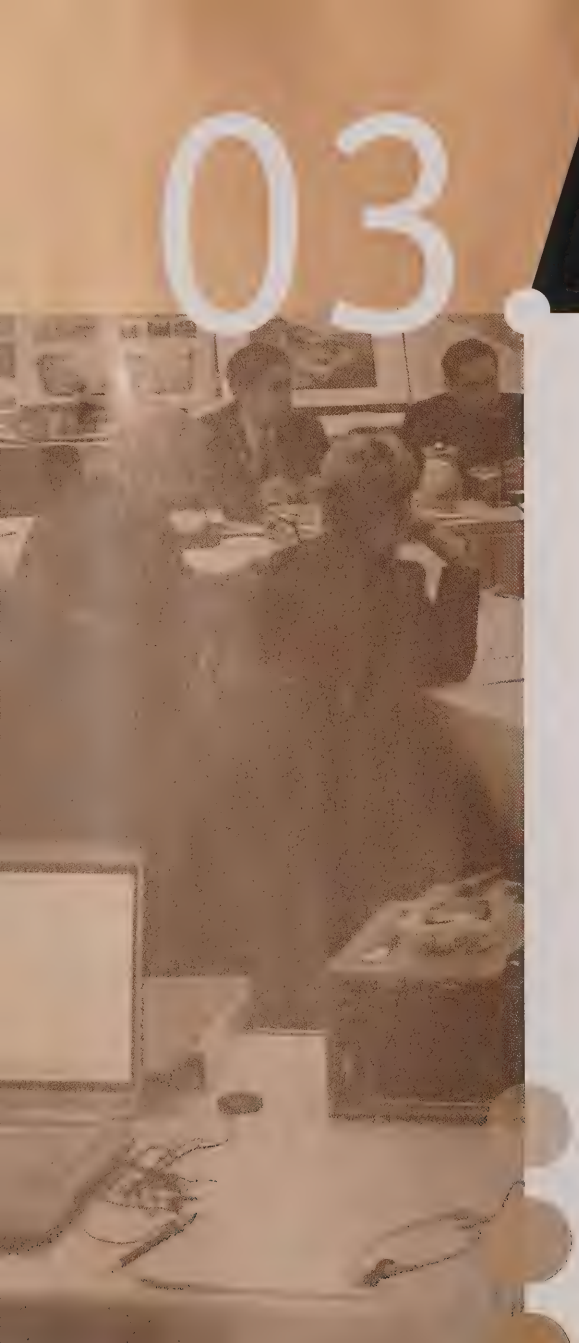
Président : Nick G. Sibbeston (Territoires du Nord-Ouest)
Vice-président : Gerry St. Germain, C.P. (Colombie-Britannique)

Projets de loi qui ont fait l'objet d'un rapport
C-54
C-56

Études spéciales
La participation des communautés et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada
› étude en cours à la fin de la 38e législature

Répercussions
Quand le Comité des peuples autochtones s'est rendu à Vancouver, à Kelowna, à Prince George et en Alberta dans la communauté des Tsuu T'ina en octobre 2005, à l'occasion d'une mission d'étude, les chefs et les gens d'affaires autochtones de villages isolés de l'Alberta et de l'intérieur de la Colombie-Britannique ont eu, pour la première fois, la chance de parler à des sénateurs canadiens pour donner leurs points de vue sur le développement économique des peuples autochtones.

Même si l'étude n'était pas encore terminée, le président et le vice-président du comité ont pris l'initiative d'informer le premier ministre des conseils et des opinions que leur avaient adressés les chefs autochtones sur les questions de développement économique. Ils ont agi ainsi en prévision de la réunion de novembre 2005 à Kelowna entre les chefs des Premières nations et les premiers ministres, réunion où le développement allait figurer en bonne place dans les sujets de discussion.



03 Les sénateurs et leurs comités

L'année 2005–06 a été fructueuse pour les comités sénatoriaux.

Chaque année, les comités sénatoriaux – groupes d'étude de cinq à quinze sénateurs – examinent en moyenne plus de 50 projets de loi et effectuent une bonne trentaine d'études spéciales; ils reçoivent plus d'un millier de témoins, tiennent quelque 400 séances et produisent plus de 100 rapports. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que des observateurs les assimilent à des commissions royales, mais qui produisent davantage, plus rapidement et à un coût moindre pour le contribuable. En 2005–2006, les comités ont :

- milité pour la création de la Commission canadienne de la santé mentale
- recommandé – et obtenu – une aide accrue pour les éleveurs canadiens durement touchés par l'encéphalopathie spongiforme bovine
- proposé des mesures pour renforcer et moderniser l'armée canadienne et sécuriser la frontière
- examiné des moyens de mieux protéger les consommateurs dans le secteur des services financiers
- émis des avertissements et formulé des recommandations en ce qui a trait à une protection environnementale accrue des ressources en eau du Canada

Les comités sénatoriaux constituent également l'un des bons filtres du Parlement pour la législation, car ils en extirpent les libellés problématiques et les mesures inappropriées. Cette année, ils ont passé près de 200 heures à étudier 51 projets de loi, proposant des amendements et faisant des observations sur approximativement 30 p. 100 d'entre eux.

Les comités permanents sont reconstitués au début de chaque session parlementaire. Nous présentons ci-dessous les comités sénatoriaux et les travaux qu'ils ont réalisés pendant l'année financière 2005–06.



S-35
Loi modifiant la *Loi sur l'immunité des États* et le *Code criminel* (activités terroristes)

› David Tkachuk (Saskatchewan)

Le sénateur

› Le sénateur David Tkachuk a entrepris sa carrière comme enseignant au secondaire avant de s'intéresser à la politique. C'est un homme d'affaires d'origine ukrainienne de Saskatoon qui a aussi travaillé et œuvré comme bénévole à l'organisation de plus de 40 campagnes politiques à l'échelon fédéral et provincial. Il est devenu sénateur en 1993.

Le sénateur Tkachuk s'attache au Sénat à venir en aide aux Canadiens dont les préoccupations demeurent souvent lettre morte. Dans le projet de loi S-35, il a voulu se porter à la défense des familles qui se trouvent pour la plupart impuissantes lorsqu'un proche meurt par suite d'un acte de terrorisme. Des familles ayant perdu des êtres chers rencontrées en Israël et au Canada ont donné au sénateur Tkachuk l'idée de présenter ce projet de loi pour aider de telles familles à se défendre.

Le projet de loi

› Des centaines de Canadiens ont été tués ces dernières années en raison d'actes terroristes, notamment l'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India en 1985 et les attaques contre le World Trade Center en 2001. Leurs familles ne peuvent toutefois exercer aucun recours judiciaire contre les responsables de ces attaques; il n'existe aucun moyen d'engager des poursuites au civil contre des terroristes, et les États qui parrainent le terrorisme peuvent invoquer la *Loi sur l'immunité des États* pour se protéger.

Le projet de loi S-35 propose de modifier le *Code criminel* et la *Loi sur l'immunité des États* pour permettre aux victimes du terrorisme et à leurs familles de poursuivre en justice les terroristes responsables et tout État qui aurait parrainé une attaque terroriste. Ces mesures mettraient à la disposition des citoyens une arme légale dans leur lutte contre le terrorisme. Le sénateur Tkachuk croit aussi que les États hésiteraient peut-être davantage à conclure des accords avec des groupes terroristes s'ils étaient davantage tenus responsables de leurs actes.



S-30
Loi modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (REÉR et REÉÉ)

› Michel Biron (Québec)

Le sénateur

› Le sénateur Michel Biron représente la division sénatoriale des Mille-Îles au Québec. Homme d'affaires de profession, il s'est vite intéressé au secteur des télécommunications et, en 1967, il devenait président de la société Sogetel. Il a toujours été un ardent défenseur de la cause des petites entreprises de télécommunications et, en 1981, il a été nommé « Homme de l'année » en téléphonie.

  Très actif dans le secteur des affaires de sa ville, Nicolet, le sénateur Biron a fondé la Caisse d'entraide économique et a été directeur de la Chambre de commerce de Nicolet. Depuis son arrivée au Sénat en 2001, il est membre du Comité des finances nationales et du Comité des banques et du commerce.

Le projet de loi

› Le sénateur Biron a pris connaissance du traitement inéquitable dont sont victimes les gens qui font faillite par le biais d'une étude menée en 2003 par le Comité des banques et du commerce. Le comité a indiqué dans son rapport que même si les lois canadiennes mettent les régimes de pensions à l'abri de la saisie en cas de faillite personnelle, elles ne protègent pas les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR). Les travailleurs autonomes, les étudiants et tous ceux qui travaillent pour une petite entreprise, qui n'ont vraisemblablement pas accès à un régime de pensions de groupe, s'en trouvent désavantagés.

  Le projet de loi du sénateur Biron modifie la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* pour soustraire les REÉR à la faillite. En outre, le projet de loi devait protéger les régimes enregistrés d'épargne-études (REÉÉ) en cas de faillite de la personne qui y a souscrit. Ces mesures entraîneraient d'importants avantages pour la société canadienne : l'autonomie financière pour les personnes âgées après la retraite et la capacité des jeunes de poursuivre des études supérieures[1].

1 En juin 2005, le gouvernement a corrigé le problème d'absence de protection des REÉR en présentant le projet de loi C-55 qui a créé l'exemption de saisie recherchée.



S-16
Loi sur la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale des premières nations

› Gerry St. Germain, C.P.
(Colombie-Britannique)

Le sénateur

› Le sénateur Gerry St. Germain est un Métis originaire du Manitoba où, dans sa jeunesse, il accompagnait son père sur son territoire de piégeage. Il a eu une carrière longue et diversifiée au cours de laquelle il a été pilote dans l'Aviation royale du Canada, policier, éleveur de bétail et entrepreneur en construction. En 1983, il a entrepris une carrière politique qui en a fait le premier Métis au sein du Cabinet fédéral. Il est sénateur depuis 1993.

Le sénateur St. Germain est un membre de longue date du Comité des peuples autochtones. Ses antécédents et l'intérêt qu'il porte au contraste entre le droit des Premières nations à l'autodétermination et la réalité de la vie dans les réserves indiennes l'ont poussé à déposer le projet de loi S-16.

Le projet de loi

Considérée par de nombreux Autochtones canadiens comme paternaliste et oppressive, la *Loi sur les Indiens* régit une bonne partie de la vie dans les réserves indiennes, réglementant tout depuis le mariage jusqu'à la vente de produits et services à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve. D'importants efforts mis en œuvre pour éliminer la *Loi sur les Indiens* ou la remplacer par un régime de gouvernance qui cadrerait mieux avec le droit des Premières nations à l'autodétermination ont échoué jusqu'à maintenant.

Le projet de loi S-16, qui est le fruit de longues consultations, définit une formule selon laquelle les Premières nations pourraient se soustraire à l'application de la *Loi sur les Indiens* et s'autodéterminer. Selon cette formule, une Première nation qui opterait pour le processus prévu présenterait une proposition d'autonomie gouvernementale incluant une constitution devant satisfaire à des critères minima. Si la constitution était ratifiée par une majorité des membres de la bande, la Première nation se verrait conférer automatiquement le statut d'entité politique autonome par le Canada.



S-12
Loi sur les motomarines

› Mira Spivak (Manitoba)

La sénatrice

› La sénatrice Mira Spivak, du Manitoba, siège comme indépendante. Avant d'être appelée au Sénat en 1990, elle travaillait dans le domaine de la politique sociale, ce sur quoi a aussi porté son attention à ses débuts. À la fin des années 1980, elle a pris conscience de la nécessité de mesures strictes pour protéger l'environnement et, depuis, elle est l'une des défenseurs de l'environnement les plus actifs du pays.

Le projet de loi de la sénatrice Spivak devant permettre aux municipalités de limiter l'utilisation des motomarines est le résultat d'un accident dont elle a été témoin et au cours duquel un jeune homme a perdu la vie. Elle était aussi préoccupée par l'énorme pollution causée par les moteurs à deux temps, utilisés initialement pour l'ensemble des motomarines.

Le projet de loi

› Bien des gens ont beaucoup de plaisir à conduire une motomarine, mais cette petite embarcation est depuis longtemps reconnue comme étant dangereuse et une source importante de pollution. D'après la Canadian Lifesaving Society, en 2003, il y a eu deux fois plus d'accidents de motomarines que de bateaux à moteur. Un moteur à deux temps de 100 chevaux pollue autant en une heure que certaines voitures en une année.

S'il avait été sanctionné, le projet de loi de la sénatrice Spivak aurait autorisé les associations de propriétaires de chalets et les associations municipales à restreindre ou interdire l'utilisation des motomarines dans leur secteur de compétence. Selon le projet de loi S-12, l'association aurait procédé à une consultation auprès de la collectivité pour connaître les préoccupations des gens vivant à proximité des voies navigables touchées. L'association aurait ensuite soumis à l'approbation du ministre des Transports sa proposition de restrictions.



S-9
Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur

› Joseph A. Day (Nouveau-Brunswick)

Le sénateur

› Le sénateur Joseph Day, du Nouveau-Brunswick, exerçait le droit avant d'être mandé au Sénat en 2001. Après avoir terminé ses études en droit à l'Université Queen's et à Osgoode Hall, il a été admis aux barreaux du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Le sénateur Day s'est surtout intéressé comme avocat aux questions de propriété intellectuelle. Il a été reconnu spécialiste agréé des questions de propriété intellectuelle par le Barreau du Haut-Canada et il est membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada. Son travail dans ce domaine l'a amené à croire que les photographes, en tant qu'artistes, sont injustement traités par la *Loi sur le droit d'auteur*.

Le projet de loi

› Selon une exception à la *Loi sur le droit d'auteur*, les photographes professionnels ne sont pas titulaires de droits d'auteur sur une bonne partie de leurs œuvres; les photographies appartiennent plutôt aux personnes qui les ont commandées. Cette exemption remonte au début du XX^{e} siècle, époque où la photographie était considérée comme un simple processus mécanique. Reconnaissant désormais que la photographie est un art autant qu'une science, la plupart des pays ont supprimé cette exception à leurs lois sur le droit d'auteur il y a des décennies. Le Canada accuse du retard.

D'après le sénateur Day, cette exception au droit d'auteur fait en sorte que les photographes doivent renoncer à tout avantage financier après le contrat initial. Elle veut dire aussi que quelqu'un d'autre possède un « droit moral » sur leurs œuvres – le pouvoir de contrôler où et comment elles sont utilisées. S'il avait été adopté, le projet de loi S-9 aurait modifié la *Loi sur le droit d'auteur* en supprimant cette exception, accordant ainsi aux photographes les mêmes droits qu'à tous les autres artistes.

Voici le profil de projets de loi émanant de sénateurs examinés durant l'exercice 2005–2006. Plusieurs de ces projets de loi concernaient des questions touchant de petits groupes défavorisés; tous portaient sur des questions tenant beaucoup à cœur au parrain du projet de loi. Ils témoignent de la diversité des antécédents, des intérêts et des approches des sénateurs qui tous cherchent à améliorer la société canadienne au moyen de la législation.



S-6
Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (droits de circulation pour le transport du grain)

› Tommy Banks (Alberta)

Le sénateur

› Le sénateur Tommy Banks, d'Edmonton, est un musicien de jazz, un chef d'orchestre, un compositeur, un communicateur et un acteur bien connu. Il agit en qualité de chef invité d'orchestres pops partout au Canada. Il a été directeur musical pour les cérémonies d'ouverture des Jeux du Commonwealth de 1978, d'Expo 86 et des Olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Il est aussi très bien connu comme interprète, surtout au piano, et comme directeur de la Tommy Banks Big Band et d'autres formations musicales.

Le sénateur Banks est mieux connu au Sénat pour son travail acharné au Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles dont il est le président depuis 2002. Son projet de loi S-6 porte sur une question tout à fait différente : venir en aide aux céréaliculteurs et aux petites entreprises de transport en réduisant les coûts et en augmentant l'efficacité du transport du grain au Canada.

Le projet de loi

› Le transport du grain a une énorme incidence sur les revenus que tire un agriculteur de ses investissements en temps, en travail et en argent. Le rail, l'un des principaux modes de transport du grain, est actuellement contrôlé par un monopole de sorte que les agriculteurs sont à la merci des compagnies de chemin de fer pour ce qui est des frais d'expédition.

Le sénateur Banks a présenté le projet de loi S-6 pour ouvrir à la concurrence le transport du grain par des chemins de fer de catégorie 1. Le projet de loi autoriserait le ministre des Transports à accorder l'accès à l'infrastructure ferroviaire à des concurrents pour le transport du grain. Selon le sénateur Banks, la concurrence devrait améliorer l'efficacité dans l'ensemble du système, comme ce fut le cas dans d'autres secteurs, dont les télécommunications. Elle devrait aussi réduire le coût du transport du grain, ce qui allégerait le fardeau des agriculteurs.

S-19
(Taux d'intérêt criminel)

› Madeleine Plamondon (Québec)

Le projet de loi
› Le projet de loi de la sénatrice Plamondon proposait d'abaisser considérablement le taux usuraire prévu par le *Code criminel*. Il visait également à inclure, dans le calcul du taux d'intérêt, les frais assumés par l'emprunteur (en sus du prêt) pour souscrire à une police d'assurance, afin de réduire encore davantage le seuil du taux d'intérêt criminel.

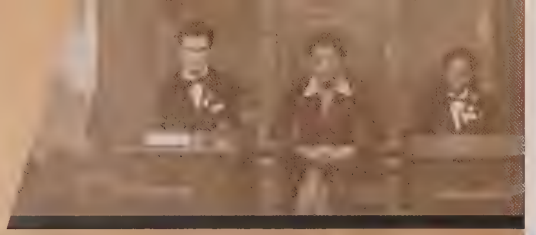
Les amendements
› Le Comité sénatorial des banques et du commerce a apporté un amendement : il a exclu de l'application du nouveau taux d'intérêt criminel proposé les prêts de plus de 100 000 $. Le comité voulait ainsi protéger les plus petits emprunteurs tout en s'assurant que puissent continuer à être conclues des transactions plus importantes à risque élevé.

S-25
(General Synod of the Anglican Church of Canada)

› William Rompkey, C.P.
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Le projet de loi
› Cette modification à la loi de 1921 ayant constitué en corporation « The General Synod of the Anglican Church of Canada » a mis à jour les règles régissant les pouvoirs du Synode en matière d'investissement. Le sénateur Rompkey a présenté le projet de loi à la demande du Synode.

Les observations
› Bien qu'il ait adopté ce projet de loi sans amendement, le Comité des banques et du commerce a incité le Synode à la prudence dans le choix des investissements de fonds collectifs.



Les projets de loi émanant de sénateurs et de députés : amendements et observations

Les sénateurs présentent des projets de loi sur des questions qui leur tiennent à cœur; le Sénat y apporte des améliorations par le biais d'une étude approfondie en comité et d'un débat complet à la chambre. C'est un processus plus lent que celui auquel sont soumis les projets de loi émanant du gouvernement – un processus d'examen périodique soigneux, qui s'étend souvent sur plusieurs mois et sur lequel le menu législatif du gouvernement n'exerce aucune pression. En 2005–2006, le Sénat a modifié deux projets de loi de cet ordre et fait des observations sur un troisième.



› La sénatrice Marjory Lebreton est présidente nationale du conseil d'administration de l'organisme Les mères contre l'alcool au volant (MADD) du Canada. Elle participe à MADD depuis 1997. En novembre 2005, elle a déposé un projet de loi visant à modifier le *Code criminel* afin de renforcer les mesures contre l'alcool au volant au Canada.

Projet de loi S-11
(Appareils de loterie vidéo)

› Jean Lapointe (Québec)

Le projet de loi

› Le projet de loi proposait d'interdire les appareils de loterie vidéo dans les endroits publics autres qu'un casino, un hippodrome et une salle de paris au Canada.

Les amendements et observations

› Le Sénat a apporté deux amendements à ce projet de loi sur la recommandation du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles. Le premier visait à limiter l'exploitation d'appareils de loterie vidéo aux salles de paris. Le deuxième visait à reporter l'entrée en vigueur de la loi pour que les provinces aient le temps de s'ajuster aux nouvelles restrictions.

Le Comité a aussi fait de longues observations sur ce projet de loi. Il s'est attardé à l'impact social de ces appareils, à l'incidence économique de leur interdiction, à l'opinion des témoins et à d'autres facteurs ayant servi à évaluer le principe et les dispositions du projet de loi.

Affaires juridiques et constitutionnelles

S-2 Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté SR
Noël A. Kinsella (Nouveau-Brunswick)

S-5 Loi prévoyant l'abrogation des lois non mises en vigueur dans les dix ans suivant leur sanction
Tommy Banks (Alberta)

S-8 Loi modifiant la Loi sur les Juges
Anne C. Cools (Ontario)

S-11 Loi modifiant le Code criminel (loteries)
Jean Lapointe (Québec)

S-13 Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada (présidence du Sénat)
Donald H. Oliver (Nouvelle-Écosse)

S-20 Loi sur les candidatures de compétence fédérale
Terry Stratton (Manitoba)

S-21 Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants)
Céline Hervieux-Payette, C.P. (Québec)

S-22 Loi modifiant la Loi électorale du Canada (obligation de voter)
Mac Harb (Ontario)

S-24 Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux)
John G. Bryden (Nouveau-Brunswick)

S-27 Loi concernant Scouts Canada
Consiglio Di Nino (Ontario)

S-32 Loi modifiant la Loi sur le mariage (degrés prohibés) et la Loi d'interprétation afin de confirmer la définition du mot « mariage » *
Anne C. Cools (Ontario)

S-34 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice et la Loi sur la Cour suprême afin de préciser le rôle constitutionnel du procureur général du Canada et de clarifier les liens constitutionnels de celui-ci avec le Parlement *
Anne C. Cools (Ontario)

S-35 Loi modifiant la Loi sur l'immunité des États et le Code criminel (activités terroristes) *
David Tkachuk (Saskatchewan)

S-43 Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides) *
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

S-47 Loi modifiant le Code criminel (conduite avec facultés affaiblies) ainsi que d'autres lois *
Marjory LeBreton, C.P. (Ontario)

Questions sociales

S-3 Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)
Jean-Robert Gauthier (Ontario)

S-9 Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur
Joseph A. Day (Nouveau-Brunswick)

S-14 Loi sur la protection des phares patrimoniaux
J. Michael Forrestall (Nouvelle-Écosse)

S-23 Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (modernisation du régime de l'emploi et des relations de travail)
Pierre Claude Nolin (Québec)

S-26 Loi sur la stratégie nationale contre le cancer
J. Michael Forrestall (Nouvelle-Écosse)

S-29 Loi instituant la Semaine nationale du don de sang *
Terry M. Mercer (Nouvelle-Écosse)

S-44 Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique
Pierrette Ringuette (Nouveau-Brunswick)

S-46 Loi sur la Journée nationale de la philanthropie
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Transports

S-6 Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (droits de circulation pour le transport du grain)
Tommy Banks (Alberta)

Les projets de loi émanant de sénateurs et de députés

Les projets de loi émanant de sénateurs ont tendance à porter sur des points particuliers qui doivent être améliorés ou sur des questions qui touchent une collectivité ou une minorité qui a de la difficulté à faire entendre sa voix parmi les cris de la démocratie. De nombreux projets de loi émanant de sénateurs sont l'expression de croyances philosophiques ou politiques profondes quant aux moyens à prendre pour améliorer les choses pour notre société. En 2005–2006, le Sénat a examiné notamment les projets de loi suivants :

- création d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer
- élargissement de la portée de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*
- resserrement des mesures imposées aux conducteurs ivres
- élimination des courriels de masse non sollicités ou « pourriels »
- interdiction des punitions corporelles imposées aux enfants
- approvisionnement assuré en eau potable des collectivités canadiennes

Le Sénat a étudié 34 projets de loi émanant de sénateurs au cours de l'exercice 2005–2006, dont 12 ont été présentés après le 1er avril 2005. Il a aussi étudié deux projets de loi émanant de députés à la Chambre des communes.

Projets de loi émanant de sénateurs et de députés examinés par le Sénat entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2006, par sujet

* Projets de loi présentés durant l'exercice 2005–2006
SR Projets de loi ayant reçu la sanction royale durant l'exercice 2005–2006

Affaires autochtones

S-16 Loi sur la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale des premières nations
Gerry St. Germain, C.P.
(Colombie-Britannique)

Agriculture

S-42 Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine) *
Jerahmiel S. Grafstein (Ontario)

Communications

S-15 Loi anti-pourriel
Donald H. Oliver (Nouvelle-Écosse)

Environnement et ressources naturelles

S-12 Loi sur les motomarines
Mira Spivak (Manitoba)

Finances et commerce

S-19 Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel)
Madeleine Plamondon (Québec)

S-25 Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The General Synod of the Anglican Church of Canada » SR
William Rompkey, C.P.
(Terre-Neuve-et-Labrador)

S-28 Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêt d'études)
Wilfred P. Moore (Nouvelle-Écosse)

S-30 Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (REÉR et REÉÉ)
Michel Biron (Québec) *

C-259 Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (suppression de la taxe d'accise sur les bijoux) SR
John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Colombie-Britannique)

Affaires étrangères et droits de la personne

S-41 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (rapports sur les droits de la personne) *
Noël A. Kinsella (Nouveau-Brunswick)

S-45 Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne *
Noël A. Kinsella (Nouveau-Brunswick)

C-331 Loi sur l'indemnisation des Canadiens d'origine ukrainienne SR
Inky Mark (Dauphin-Swan River, Manitoba)

C-48
(Deuxième projet de loi budgétaire)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-48, le deuxième projet de loi budgétaire du gouvernement, est issu des négociations entre le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le premier ministre, et il définissait les dépenses en fonction des demandes du NPD.

Les observations

› Le Comité sénatorial des finances nationales a annexé à son rapport sur le projet de loi plusieurs observations témoignant de l'absence d'unanimité en son sein. Certains membres se sont fortement opposés au projet de loi C-48 qui, à leur avis, ne dénotait pas une transparence et une imputabilité suffisantes pour un projet de loi budgétaire.



C-54
(Gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières Nations)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-54 permet aux Premières Nations de prendre en charge la gestion du pétrole et du gaz qui se trouvent sur leurs terres, ainsi que des revenus provenant de leur exploitation. Il leur permet aussi de gérer les fonds des bandes, y compris les fonds détenus en fiducie par la Couronne.

Les observations

› Dans son rapport, le Comité sénatorial des peuples autochtones a fait état de préoccupations à propos de la disposition de non-dérogation, un énoncé par lequel le gouvernement précise que le projet de loi n'empiète pas sur les droits constitutionnels des Premières Nations. De récentes modifications au libellé de la disposition ont inquiété certains groupes autochtones estimant que le nouveau libellé pourrait, en fait, ouvrir la voie à l'empiètement. Le comité a fait observer qu'il faut mettre fin à l'incertitude et qu'il faudrait le plus tôt possible étudier les répercussions juridiques des changements apportés au libellé[1].

C-55
(Loi sur le Programme de protection des salariés)

Le projet de loi

› En juin 2005, le gouvernement a déposé sa *Loi sur le Programme de protection des salariés* pour mettre en place le cadre de ce nouveau programme et mettre à jour la loi sur la faillite.

Les observations

› Les observations annexées au rapport du Comité sénatorial des banques et du commerce faisaient état de sa déception, du fait qu'on ne lui avait accordé qu'une seule journée pour examiner ce projet de loi[2]. Le comité exposait dans son rapport les raisons pour lesquelles il avait malgré tout adopté le projet de loi, à savoir qu'il en appuyait le principe et que le ministre du Travail et du Logement s'était engagé à en retarder l'entrée en vigueur jusqu'à ce que les changements proposés aient été examinés plus à fond. Le comité a relevé de nombreuses dispositions qui, selon lui, ne répondaient pas à ses attentes et méritaient un examen plus poussé.

1 Le Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles a entrepris une étude des dispositions de non-dérogation (voir le Chapitre 3), mais il ne l'avait pas terminée à la fin de la 38e législature.

2 Le comité a été saisi du projet de loi le 23 novembre 2005 et il en a fait rapport le lendemain. Le gouvernement s'empressait d'adopter les projets de loi en raison de la dissolution imminente du Parlement, laquelle a eu lieu le 29 novembre.

C-15
(Pollution marine)

Le projet de loi

Le projet de loi C-15 renfermait des mesures destinées à prévenir la décharge de polluants en mer pour aider à protéger les oiseaux migrateurs. Il précisait les interdictions de rejet de manière à ce que les contrevenants relevant de la compétence canadienne soient arrêtés et que des poursuites soient intentées contre eux.

Les observations

Le Comité sénatorial de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a insisté sur le fait qu'il était inutile d'accroître la capacité du gouvernement de poursuivre les pollueurs en justice sans lui accorder plus d'argent pour faire appliquer la loi et arrêter les contrevenants.

Le Comité s'est également dit préoccupé par le fait que certains aspects du projet de loi pourraient être inconstitutionnels ou contrevenir à certaines obligations internationales du Canada en matière maritime. Le comité a indiqué qu'il convoquerait le ministre au cours de la prochaine session pour se faire une meilleure idée de l'incidence du projet de loi, lorsqu'il sera mis en vigueur, et pour évaluer s'il y a en réalité contravention.

C-25
(Satellites privés)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-25 a permis au Canada de tenir l'engagement pris en vertu d'un accord de 2000 avec les États-Unis de réglementer l'utilisation des satellites de télédétection privés.

Les observations

› Le Comité sénatorial des affaires étrangères s'est contenté d'indiquer que des représentants du gouvernement lui avaient dit qu'une disposition particulière du projet de loi n'avait pas pour objet d'appuyer l'utilisation d'un satellite du secteur privé sans indemnisation.

C-26
(Agence des services frontaliers du Canada)

Le projet de loi

› À la suite d'une décision gouvernementale de décembre 2003, le projet de loi C-26 a créé officiellement l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Les observations

› Le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense a dit s'interroger sur une disposition du projet de loi concernant les rapports annuels. Dans son rapport de juin 2005, *À la limite de l'insécurité*, le comité avait recommandé que l'ASFC présente plus de données chaque année au Parlement. Le comité se demandait si un rapport exigé par le Conseil du Trésor, comme le voulait le projet de loi, inclurait assez de données sur certaines questions importantes.



Observations faites par le Sénat

C-2
(Loi modifiant le *Code criminel* – protection des enfants)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-2 visait à renforcer la protection offerte aux enfants au moyen de plusieurs mesures, dont l'élargissement de la définition de l'« exploitation sexuelle », l'augmentation des peines maximales en cas d'infraction et l'imposition de sanctions minimales, l'élargissement de la définition de « pornographie juvénile » et la création de nouvelles catégories d'infraction pour outrage à la pudeur des enfants.

Les observations

› Le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles s'est dit préoccupé par le fait que le retrait de moyens de défense légaux contre des accusations de pornographie était trop vague, surtout en ce qui concerne la « valeur artistique ». Il a aussi fait observer que l'imposition obligatoire d'une peine minimale prive les tribunaux de la capacité d'imposer des programmes de traitement aux délinquants en échange de peines plus légères. Le comité a également déploré le manque de recherches dans le domaine de l'exploitation sexuelle.

C-3
(Modifications à la politique relative à la Garde côtière)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-3 modifiait quatre lois, faisant ainsi passer la responsabilité de certains aspects de la politique et des opérations de la Garde côtière du ministère des Pêches et des Océans à celui des Transports.

Les observations

› Les observations du Comité sénatorial des transports et des communications ont porté principalement sur les droits de services à la navigation maritime (DSNM). Le comité était d'avis que le pouvoir du ministère des Pêches et des Océans d'établir ces droits devrait être assujetti à des contrôles pour protéger des intérêts variés. Le comité s'est également prononcé en faveur d'une application plus juste des DSNM, étant donné le fait que les coûts associés au transport varient dans différentes régions de l'Arctique.

C-10
(Loi modifiant le *Code criminel* – troubles mentaux)

Le projet de loi

› Le projet de loi C-10 a apporté des changements au processus qui régit la détention, la supervision et la libération de personnes atteintes de troubles mentaux accusées d'un crime en vertu du *Code criminel*.

Les observations

› Le Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles a exposé les préoccupations des témoins au sujet de l'évaluation de l'état mental d'un accusé par quelqu'un d'autre qu'un médecin. Il a aussi soulevé des questions au sujet des protocoles administratifs relatifs aux procédures dans le projet de loi. Il suggère qu'on réévalue régulièrement l'efficacité de ces protocoles comme celui qui touche les transferts de preuves physiques.





C-37
(Appels de télémarketing – liste d'exclusion)

Le projet de loi

› Ce projet de loi a modifié la *Loi sur les télécommunications* de manière à permettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'établir une liste nationale des abonnés auto-exclus du télémarketing.

Les amendements

› Le Sénat a apporté deux amendements à ce projet de loi. Le premier accordait au Parlement un droit de regard accru sur l'utilisation de la liste nationale d'exclusion en exigeant que les rapports soumis en vertu du projet de loi soient déposés au Sénat et à la Chambre des communes.

  Le deuxième amendement a été apporté en réponse à un témoignage devant le Comité sénatorial des transports et des communications. Des témoins craignaient que les lourdes pénalités obligatoires prévues pour non-respect de la loi n'entraînent la faillite d'une petite entreprise avant même qu'elle se soit rendu compte qu'elle avait enfreint la loi. Sur la recommandation de son comité, le Sénat a amendé le projet de loi pour que le CRTC jouisse d'une marge de manœuvre quant aux pénalités imposées.

S-38
(Loi sur le commerce des spiritueux)

Le projet de loi

› Ce projet de loi créait un cadre juridique devant permettre au Canada de respecter ses engagements internationaux à l'égard de l'utilisation des noms de spiritueux d'autres pays. Il définissait les conditions auxquelles certains noms de spiritueux comme « whisky écossais » et « Ouzo » peuvent être utilisés.

Les amendements

› Les deux premiers amendements recommandés par le Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts devaient permettre aux producteurs d'autres pays d'utiliser le nom d'un spiritueux canadien protégé si celui-ci était mélangé en conformité avec la législation canadienne. Un troisième amendement est venu modifier le libellé du projet de loi pour renforcer les restrictions relatives à l'utilisation des noms de spiritueux.

Les projets de loi du gouvernement : amendements et observations

Dans le cadre de l'examen de la législation, le travail du Sénat consiste à décortiquer les projets de loi et à en examiner minutieusement le contenu pour dépister les lacunes au chapitre de la politique, du libellé ou des mesures. Une bonne partie de cette tâche revient aux comités du Sénat à qui l'étude des projets de loi est confiée après le premier débat à la chambre. Après avoir examiné soigneusement les projets de loi, les comités recommandent habituellement que le Sénat les adopte ou les amende. Ils joignent parfois à leurs rapports des observations sur la portée ou la formulation du projet de loi.

En 2005–2006, le Sénat a apporté des amendements à quatre projets de loi du gouvernement et fait des observations sur dix d'entre eux.

Amendements apportés par le Sénat

C-12
(Loi sur la mise en quarantaine)

Le projet de loi

› Ce projet de loi était la réponse du gouvernement à une demande de l'Organisation mondiale de la santé que les pays redoublent d'efforts en vue de contenir l'épidémie de SRAS.

Les amendements

› Le Sénat a adopté deux amendements pour que le Parlement exerce une plus grande surveillance à l'égard des règlements adoptés par le Cabinet en vertu du projet de loi. Les amendements voulaient que les règlements proposés soient soumis à l'examen des comités compétents du Sénat et de la Chambre des communes.

C-29
(Loi modifiant la Loi sur les brevets)

Le projet de loi

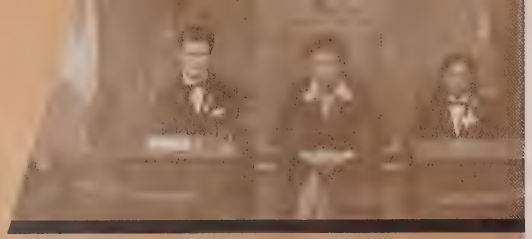
› Le projet de loi C-29 proposait deux modifications à la *Loi sur les brevets*. La première avait pour objet d'offrir une mesure de redressement aux titulaires de brevet qui doivent encore au gouvernement certains frais. La deuxième devait permettre au Sénat d'avoir son mot à dire sur le choix des membres du comité consultatif d'experts chargé de faire des recommandations au sujet des produits pharmaceutiques génériques qui devraient être admis à l'exportation en dépit des restrictions que comportent habituellement les brevets.

Les amendements

› Le Sénat a apporté deux amendements de forme à ce projet de loi pour corriger des erreurs de rédaction. Il a ajouté quatre annexes à la Loi sur les brevets, ce que prévoyait à l'origine le projet de loi C-9 (37e législature, 3e session) qui avait préalablement apporté des modifications à la *Loi sur les brevets*. Le deuxième amendement assurait que toutes les nouvelles dispositions pertinentes entreraient en vigueur au même moment pour qu'il n'y ait aucune confusion.

« C'est dans des moments comme ceux-ci que les politiciens municipaux pourraient utiliser une chambre de second examen objectif, comme le Sénat en met une à la disposition des députés à Ottawa. »

The Kingston Whig-Standard – Paul Schliesmann



C-45 Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes * SR
C-48 Loi autorisant le ministre des Finances à faire certains versements * SR
C-55 Loi sur le Programme de protection des salaires * SR
C-57 Loi modifiant certaines lois relatives aux institutions financières * SR
C-58 Loi de crédits nº2 pour 2005–2006 * SR

Affaires étrangères et droits de la personne

S-37 Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels * SR
C-25 Loi sur les systèmes de télédétection spatiale SR

Affaires juridiques et constitutionnelles

S-39 Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, le Code criminel, la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et la Loi sur le casier judiciaire *
C-2 Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada SR
C-10 Loi modifiant le Code criminel (troubles mentaux) et modifiant d'autres lois en conséquence SR
C-13 Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques et la Loi sur la défense nationale SR
C-38 Loi sur le mariage civil SR
C-49 Loi modifiant le Code criminel (traite des personnes) * SR
C-53 Loi modifiant le Code criminel (produits de la criminalité) et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et modifiant une autre loi en conséquence * SR

Questions sociales

S-18 Loi modifiant la Loi sur la statistique SR
S-40 Loi modifiant la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses *
C-12 Loi sur la mise en quarantaine SR
C-22 Loi sur le ministère du Développement social SR
C-23 Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences SR
C-28 Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues SR

Transport

S-31 Loi sur les ponts nécessaires au parachèvement de l'autoroute 30 * SR
S-33 Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence *
C-3 Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans SR

Les projets de loi du gouvernement

L'examen des projets de loi du gouvernement occupe la première place au rang des priorités des sénateurs. Dans les dédales de contrôle et d'équilibre parlementaires, le Sénat doit, fort de la connaissance d'un sujet donné acquise au fil des ans par l'étude de projets de loi dans un domaine particulier, prendre le temps qu'il faut pour examiner les projets de loi du point de vue des régions et des minorités. C'est une façon pour le Parlement de s'assurer, malgré l'enthousiasme d'une majorité, de ne pas empiéter par inadvertance sur de quelconques droits, si modestes soient-ils.

Le Sénat a examiné 40 projets de loi du gouvernement au cours de cet exercice financier-ci.

Projets de loi du gouvernement examinés par le Sénat entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2006, par sujet

* Projets de loi présentés durant l'exercice 2005–2006
SR Projets de loi ayant reçu la sanction royale durant l'exercice 2005

Affaires autochtones
- C-54 Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières Nations * SR
- C-56 Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador * SR
- C-71 Loi sur le développement commercial et industriel des premières nations * SR

Agriculture
- S-38 Loi sur le commerce des spiritueux * SR
- C-40 Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les transports au Canada SR

Communications
- C-37 Loi modifiant la Loi sur les télécommunications SR

Défense
- C-26 Loi sur l'Agence des services frontaliers du Canada SR

Environnement et ressources naturelles
- S-36 Loi modifiant la Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts
- C-15 Loi modifiant la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)
- C-66 Loi sur les mesures d'aide liées au coût de l'énergie * SR

Finances et commerce
- C-8 Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques, la Loi sur l'École de la fonction publique du Canada et la Loi sur les langues officielles
- C-9 Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- C-11 Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles
- C-29 Loi modifiant la Loi sur les brevets
- C-30 Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les traitements et d'autres lois en conséquence
- C-33 Loi n° 2 d'exécution du budget de 2004 SR
- C-43 Loi d'exécution du budget de 2005

« La célèbre phrase de John A. Macdonald à propos d'un « second examen objectif » de la Confédération ne rend pas entièrement justice au Sénat, car, comme l'a écrit David E. Smith, un politicologue de la Saskatchewan, « la majorité des meilleures réalisations que le Sénat a accomplies prennent d'abord la forme de pensées », des réalisations que le Cabinet, le Cabinet du premier ministre et les Communes ont effectuées à la hâte ou pour lesquelles ils n'ont pas du tout déployé d'efforts. »

National Post – Gerald Owen



02

Les sénateurs et la législation

Améliorer les projets de loi qui deviendront nos lois

On se demande souvent pourquoi le Canada a besoin d'un Sénat. Qu'est-ce que les sénateurs, pour qui nous n'avons jamais voté, peuvent vraiment ajouter au processus démocratique?

Une des réponses concerne directement nos lois. Sauf pendant 17 des 138 années d'existence de leur pays, les Canadiens ont élu des gouvernements majoritaires. Lorsqu'il contrôle la majorité des votes à la Chambre des communes, l'exécutif – le premier ministre et le Cabinet – jouit de vastes pouvoirs pour établir des politiques et contrôler la législation.

C'est là que le Sénat donne du poids à notre système. Les Pères de la Confédération l'ont perçu comme un élément crucial de notre démocratie – une façon de contrôler les menus législatifs urgents d'exécutifs puissants.

Cela est possible en partie parce que les sénateurs ne sont pas élus. Ils sont nommés pour une période déterminée et ont peu de chances de siéger au Cabinet. Ils sont donc moins soumis à la pression que les partis politiques imposent à leurs membres pour suivre la ligne de parti. Cette indépendance leur donne une plus grande liberté d'agir au nom des régions et des minorités qu'ils représentent.

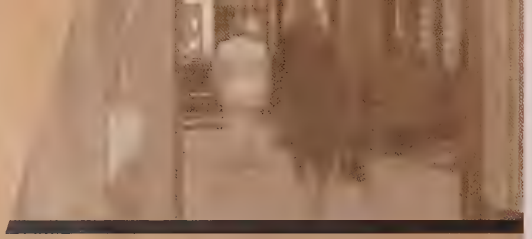
Et, collectivement, en tant que chambre du Parlement, les sénateurs prennent les mesures qui s'imposent lorsqu'ils découvrent des problèmes dans la législation gouvernementale. Ils font des amendements ou retardent l'adoption de projets de loi controversés. Et, bien que ce soit rare, ils rejetteront les projets de loi qui comportent d'importantes lacunes et qui ne reçoivent pas un appui clair de la part des Canadiens.

Les sénateurs ont aussi le pouvoir de présenter leurs propres projets de loi en tout temps durant une session. En la personne des sénateurs, les Canadiens peuvent compter sur 105 représentants de plus pour créer des projets de loi en leur nom.

Cette année, la législation gouvernementale ainsi que les projets de loi de sénateurs et de députés ont représenté la moitié environ des mesures législatives que les sénateurs ont étudiées. Le présent chapitre décrit leur contribution à l'amélioration de projets de loi qui, dans de nombreux cas, sont devenus lois.



Chambre du Sénat, 38e législature



Postes clés dans la chambre du Sénat

(au 31 mars 2006)

Huit sénateurs occupent des postes de leadership essentiels à l'organisation du travail du Sénat :

Président du Sénat : *Noël A. Kinsella*
(C – Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)
Nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre, le président est le porte-parole attitré du Sénat, préside les réunions de la chambre et rend des décisions sur les rappels au Règlement et les questions de privilège. Le sénateur Kinsella a été nommé président en février 2006 en remplacement du sénateur Daniel Hays.

Présidente intérimaire : *Rose-Marie Losier-Cool*
(Lib – Tracadie, Nouveau-Brunswick)
Le Sénat choisit, à chaque session du Parlement, un président intérimaire qui remplace le président chaque fois que celui-ci est dans l'impossibilité d'assister à une séance.

Leader du gouvernement : *Marjory LeBreton, C.P.*
(C – Ontario)
Le leader du gouvernement au Sénat est nommé par le premier ministre et fait généralement partie du Cabinet. À ce titre, il peut parler au nom du gouvernement pendant l'étude des projets de loi et la période des questions au Sénat tout en représentant le Sénat au Cabinet.

Leader de l'opposition : *Daniel Hays*
(Lib – Calgary, Alberta)
Le leader de l'opposition se fait souvent le porte-parole de l'opposition pendant les débats sur les projets de loi du gouvernement et il coordonne le travail de ses collègues dans la chambre du Sénat et en comité.

Leader adjoint du gouvernement :
Gerald J. Comeau
(C – Nouvelle-Écosse)

Leader adjoint de l'opposition :
Joan Fraser
(Lib – De Lorimier, Québec)

Les leaders adjoints collaborent à la préparation et à la gestion des activités quotidiennes du Sénat. Ils organisent ensemble les travaux législatifs et le calendrier des séances.

Whip du gouvernement :
Terry Stratton
(C – Red River, Manitoba)

Whip de l'opposition : *Joan Cook*
(Lib – Terre-Neuve-et-Labrador)

Les whips tiennent les sénateurs de leur parti respectif au courant des travaux et du programme de la chambre du Sénat et des comités; ils s'assurent de leur présence aux séances et aux votes. Bien que les whips cherchent à maximiser la participation lorsqu'il y a un vote, la discipline de parti tend à ne pas être aussi rigoureuse au Sénat qu'à la Chambre des communes.



Critères de nomination au Sénat

Les sénateurs sont nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Pour être appelé au Sénat, il faut :

> être citoyen canadien ou sujet de la Reine;

> avoir au moins 30 ans;

> posséder des biens immobiliers d'une valeur nette d'au moins 4 000 $ dans la province ou le territoire qu'on représente;

> avoir une valeur nette personnelle d'au moins 4 000 $;

> résider dans la province ou le territoire représenté;

> si l'on représente le Québec, posséder des biens immobiliers dans la division sénatoriale représentée ou y habiter.

Les sénateurs peuvent siéger jusqu'à l'âge de la retraite, fixée à 75 ans.

Changements dans la composition du Sénat

1er avril 2005 – 31 mars 2006

Nominations

2 août 2005
Larry W. Campbell (Lib – C.-B.)
Andrée Champagne, C.P.(C – Grandville, Qc)
Dennis Dawson (Lib – Lauzon, Qc)
Hugh D. Segal
(C – Kingston-Frontenac-Leeds, Ont.)
Rod A.A. Zimmer (Lib – Winnipeg, Man.)

29 août 2005
Francis Fox (Lib – Victoria, Qc)
Yoine J. Goldstein (Lib – Rigaud, Qc)

21 septembre 2005
Sandra M. Lovelace Nicholas (Lib – N.-B.)

27 février 2006
Michael M. Fortier, C.P. (C – Rougemont, Qc)

Retraites

John Lynch-Staunton (C – Grandville, Qc)
19 juin 2005
Viola Léger (Lib – Acadie, N.-B.) *29 juin 2005*
Isobel Finnerty (Lib – Ont.) *15 juillet 2005*
James F. Kelleher (C – Ont.) *2 octobre 2005*
Landon Pearson (Lib – Ont.) *16 novembre 2005*

Décès

C. William Doody
(P.C. – Harbour Main-Bell Island, T.N.L.)
27 décembre 2005
Shirley Maheu
(Lib – Rougemont, Qc)
1er février 2006

Il y avait cinq sièges vacants au 31 mars 2006 :	
Nouveau-Brunswick	1
Terre-Neuve-et-Labrador	1
Ontario	2
Île-du-Prince-Édouard	1

Partis politiques

Les sénateurs sont généralement membres d'un parti, mais certains décident de siéger comme indépendants. Étant donné que le Parti libéral a été au pouvoir pendant la majeure partie de 2005–2006, les sénateurs libéraux, qui détiennent une forte majorité à la Chambre haute, constituaient le parti gouvernemental au Sénat jusqu'à la défaite électorale du parti le 23 janvier 2006. Par la suite, les sénateurs conservateurs ont formé le parti gouvernemental au Sénat pendant le reste de l'année financière et au cours de la 39e législature, même s'ils étaient en minorité.

Au 31 mars 2006, les 100 sénateurs en poste étaient répartis comme suit :	
Libéraux	66
Conservateurs	25
Progressistes-conservateurs	3
Néo-démocrate	1
Indépendants	5



(C – Nouvelle-Écosse)



Lucie Pépin
(Lib – Chaouinigane, Québec)



Robert W. Peterson
(Lib – Regina, Saskatchewan)



Gerard A. Phalen
(Lib – Nouvelle-Écosse)



P. Michael Pitfield, C.P.
(Ind – Ottawa-Vanier, Ontario)



Madeleine Plamondon
(Ind – Les Laurentides, Québec)



Marie-P. Poulin (Charette)
(Lib – Nord de l'Ontario, Ontario)



(Lib – Toronto, Ontario)



C.P.
(Ind – La Salle, Québec)



Pierrette Ringuette
(Lib – Nouveau-Brunswick)



Jean-Claude Rivest
(Ind – Stadacona, Québec)



Fernand Robichaud, C.P.
(Lib – Saint-Louis-de-Kent, Nouveau-Brunswick)



William Rompkey, C.P.
(Lib – North West River, Labrador, Terre-Neuve-et-Labrador)



Hugh D. Segal
(C – Kingston-Frontenac-Leeds, Ontario)



(Lib – Territoires du Nord-Ouest)



(Lib – Cobourg, Ontario)



Mira Spivak
(Ind – Manitoba)



Gerry St. Germain, C.P.
(C – Langley-Pemberton-Whistler, Colombie-Britannique)



Peter A. Stollery
(Lib – Bloor et Yonge / Toronto, Ontario)



Terry Stratton
(C – Red River, Manitoba)



Claudette Tardif
(Lib – Edmonton, Alberta)



(C – Saskatchewan)



Marilyn Trenholme Counsell
(Lib – Nouveau-Brunswick)



Charlie Watt
(Lib – Inkerman, Québec)



Rod A. A. Zimmer
(Lib – Winnipeg, Manitoba)



Céline Hervieux-Payette, C.P.
(Lib – Bedford, Québec)



Elizabeth Hubley
(Lib – Île-du-Prince-Édouard)



Mobina S. B. Jaffer
(Lib – Colombie-Britannique)



Janis G. Johnson
(C – Winnipeg-Interlake, Manitoba)



Serge Joyal, C.P.
(Lib – Kennebec, Québec)



Colin Kenny
(Lib – Rideau, Ontario)



(C – Ottawa, Ontario)



Noël A. Kinsella
(C – Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)



Michael Kirby
(Lib – South Shore, Nouvelle-Écosse)



Jean Lapointe
(Lib – Saurel, Québec)



Raymond Lavigne
(Lib – Montarville, Québec)



Marjory LeBreton, C.P.
(C – Ontario)



(Lib – Tracadie, Nouveau-Brunswick)



(Lib – Nouveau-Brunswick)



Frank W. Mahovlich
(Lib – Ontario)



Paul J. Massicotte
(Lib – De Lanaudière, Québec)



Elaine McCoy
(P.C. – Calgary, Alberta)



Michael A. Meighen
(C – St. Marys, Ontario)



Terry M. Mercer
(Lib – Secteur Nord, Halifax, Nouvelle-Écosse)



Pana Merchant
(Lib – Saskatchewan)



(Lib – Peel County, Ontario)



Grant Mitchell
(Lib – Edmonton, Alberta)



Wilfred P. Moore
(Lib – Stanhope St. / Bluenose, Nouvelle-Écosse)



Jim Munson
(Lib – Ottawa/Canal Rideau, Ontario)



Lowell Murray, C.P.
(P.C. – Pakenham, Ontario)



Nancy Ruth
(C – Toronto, Ontario)



Pierre Claude Nolin
(C – De Salaberry, Québec)



(Lib – Terre-Neuve-et-Labrador)



(C – Toronto Centre-York, Ontario)



mard G. Corbin
(Lib – Grand-Sault, Nouveau-Brunswick)



Jane Cordy
(Lib – Nouvelle-Écosse)



James S. Cowan
(Lib – Halifax, Nouvelle-Écosse)



Roméo Dallaire
(Lib – Golfe, Québec)



Dennis Dawson
(Lib – Lauzon, Québec)



(Lib – Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick)



C.P.
(Lib – De la Vallière, Québec)



Consiglio Di Nino
(C – Ontario)



Percy Downe
(Lib – Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard)



Lillian Eva Dyck
(NPD – North Battleford, Saskatchewan)



Art Eggleton, C.P.
(Lib – Toronto, Ontario)



John Trevor Eyton
(C – Ontario)



(Lib – Lethbridge, Alberta)



(Lib – Repentigny, Québec)



D. Ross Fitzpatrick
(Lib – Okanagan-Similkameen, Colombie-Britannique)



J. Michael Forrestall
(C – Dartmouth / Eastern Shore, Nouvelle-Écosse)



Michael M. Fortier, C.P.
(C – Rougemont, Québec)



Francis Fox, C.P.
(Lib – Victoria, Québec)



Joan Fraser
(Lib – De Lorimier, Québec)



(Lib – Terre-Neuve-et-Labrador)



(Lib – Wellington, Québec)



Yoine J. Goldstein
(Lib – Rigaud, Québec)



Jerahmiel S. Grafstein
(Lib – Metro Toronto, Ontario)



Leonard J. Gustafson
(C – Saskatchewan)



Mac Harb
(Lib – Ontario)



Daniel Hays
(Lib – Calgary, Alberta)

Les sénateurs du Canada au 31 mars 2006



Willie Adams
(Lib – Nunavut)



A. Raynell Andreychuk
(C – Saskatchewan)



W. David Angus
(C – Alma, Québec)



Norman K. Atkins
(P.C. – Markham, Ontario)



Jack Austin, C.P.
(Lib – Vancouver Sud, Colombie-Britannique)



Lise Bacon
(Lib – De la Durantaye, Québec)



Lorne Bonnell
(Lib – Terre-Neuve-et-Labrador)



Tommy Banks
(Lib – Edmonton, Alberta)



Michel Biron
(Lib – Mille Isles, Québec)



John G. Bryden
(Lib – Nouveau-Brunswick)



John M. Buchanan, C.P.
(C – Halifax, Nouvelle-Écosse)



Catherine S. Callbeck
(Lib – Île-du-Prince-Édouard)



Larry W. Campbell
(Lib – Colombie-Britannique)



Pat LaBarge, C.P.
(C – Colombie-Britannique)



Sharon Carstairs, C.P.
(Lib – Manitoba)



Andrée Champagne, C.P.
(C – Grandville, Québec)



Maria Chaput
(Lib – Manitoba)



Ione Christensen
(Lib – Yukon)



Ethel M. Cochrane
(C – Terre-Neuve-et-Labrador)



Gerald J. Comeau
(C – Nouvelle-Écosse)

01

Les sénateurs du Canada



Une force génératrice de diversité sur la Colline parlementaire

Le Sénat du Canada est une force génératrice de diversité.

Les sénateurs viennent de toutes les régions du pays, autant du tissu urbain dense de Toronto aux tours de verre et de béton que des communautés inuites du Grand Nord enveloppées de neige. Ils sont agriculteurs, enseignants, musiciens de jazz, avocats, chasseurs et trappeurs, juges, journalistes, acteurs, comptables, policiers, travailleurs sociaux, ingénieurs, professeurs, éleveurs de bétail et médecins, et ils ont des origines ethniques, des convictions politiques et des croyances religieuses très diverses. La représentation des femmes au Sénat est également forte : 35 p. 100 en 2005–2006, soit l'une des proportions les plus élevées parmi les assemblées législatives nord-américaines.

Cette diversité tient en bout de piste à la manière dont le Sénat est constitué. Comme le Canada nomme ses sénateurs, il est libre de contrebalancer les intérêts de la majorité représentée à la Chambre des communes. Pour les Pères de la Confédération, cela signifiait l'inclusion d'hommes aux inclinaisons politiques soutenues par une minorité d'électeurs. Au cours des dernières années, cependant, les premiers ministres ont utilisé leur capacité de nommer des sénateurs pour s'assurer que la diversité croissante au Canada soit reflétée au Parlement : que les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les gens aux antécédents professionnels et ethniques variés aient une voix plus importante. Des chefs des Premières nations aux immigrants, des généraux à la retraite aux infirmières et aux anciens policiers, les sénateurs proviennent de nombreux milieux et se font les porte-parole de la diversité.

...que les sénateurs, par leur ardeur au travail, s'efforcent de soutenir. Cette année :



Les sénateurs ont défendu

les minorités et les plus démunis. De la croisade menée par le sénateur Munson pour que les traitements des enfants autistes soient couverts par l'assurance maladie jusqu'à la défense, par le sénateur Watt, du droit des Inuits de conserver leurs pratiques de chasse traditionnelles, les sénateurs ont protégé les droits des minorités et des plus démunis, et veillé à ce que nous nous acquittions de notre responsabilité démocratique à l'égard des groupes sous-représentés.

Ils ont représenté

leurs régions. Les sénateurs se font souvent les porte-parole de leur région. Ainsi, devant l'inquiétude des collectivités côtières de la Colombie-Britannique, la sénatrice Carney a sonné l'alarme au sujet de la mise hors service des cornes de brume sur la côte du Pacifique. Pour sa part, le sénateur Sibbeston a exposé les préoccupations des Territoires du Nord-Ouest quant aux répercussions de l'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni sur le développement économique régional. Dans l'enceinte même du Sénat ou hors des murs de l'institution, les sénateurs ont défendu les intérêts des habitants de leur région.





Ils nous ont amenés

à revoir nos positions. Les rapports des comités sénatoriaux ont un réel impact. Les rapports sur la sécurité de nos frontières, le manque de structures pour soigner les personnes souffrant de maladies mentales et l'état de l'approvisionnement en eau au Canada ont suscité de l'intérêt partout au pays. Même si le Parlement a interrompu ses activités pendant quatre mois à cause des élections de 2006, les comités sénatoriaux ont entrepris cette année 38 études d'ordre social ou économique. Pendant 830 heures, ils ont entendu les témoignages de Canadiens et rencontré plus de 1 300 témoins, puis ils ont fait rapport de l'information recueillie.

Ils ont amélioré

nos lois. Cette année, les comités ont procédé à l'étude, article par article, de 51 projets de loi. Les sénateurs ont consacré près de 80 heures à l'examen de projets de loi au Sénat et 175 heures à leur examen en comité. Le Sénat ne fait pas que réfléchir; il agit, aussi!



Voici donc le travail que les sénateurs du Canada ont accompli en 2005-2006.

Essayons de voir les choses

comme les Pères de la Confédération : le dilemme d'une seule chambre du Parlement, régie par une majorité, dirigée par le Cabinet, préférant au débat l'avancement de son programme. Les provinces du centre du pays, plus populeuses, écrasant l'opinion des autres régions du fait de la représentation selon la population. L'opinion des minorités rapidement entendue, puis écartée. La majorité exerçant son pouvoir sans contrôle, avec les risques d'abus inhérents.

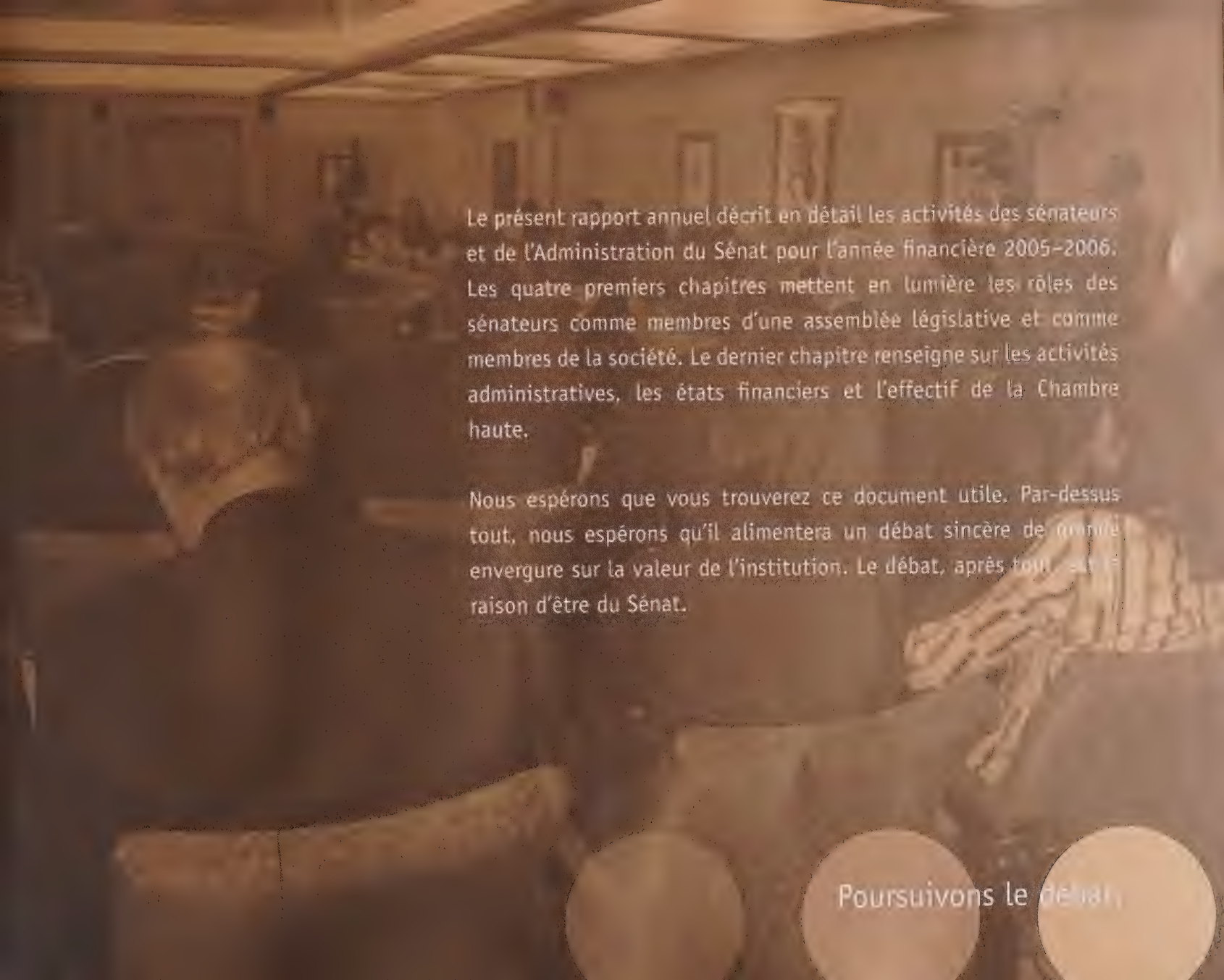


Photo : « Les Pères de la Confédération » par Rex Woods, 1969 (huile). Reproduite avec la permission de Rogers Communications Inc.

La solution?

Le Sénat. Une deuxième chambre chargée d'approfondir le débat. Une institution représentant les régions, et non les majorités. Une institution politique, certes, mais plus indépendante : moins facilement influencée par la direction d'un parti, la perspective à court terme d'une réélection, ou l'espoir d'un avancement. Un contrepoids pour faire échec à toute tentative de « dictature de la majorité ».

C'est une vision...



Le présent rapport annuel décrit en détail les activités des sénateurs et de l'Administration du Sénat pour l'année financière 2005-2006. Les quatre premiers chapitres mettent en lumière les rôles des sénateurs comme membres d'une assemblée législative et comme membres de la société. Le dernier chapitre renseigne sur les activités administratives, les états financiers et l'effectif de la Chambre haute.

Nous espérons que vous trouverez ce document utile. Par-dessus tout, nous espérons qu'il alimentera un débat sincère de grande envergure sur la valeur de l'institution. Le débat, après tout, est la raison d'être du Sénat.

Poursuivons le débat.



Table des matières

01. Les sénateurs du Canada 4

02. Les sénateurs et la législation 12

03. Les sénateurs et leurs comités 30

04. Les activités des sénateurs 49

05. L'Administration du Sénat 60

Faits et chiffres 76

Conclusion | Pour nous joindre 78

Annexe 80

SENATE SÉNAT
CANADA



Nous sommes fiers de nos réalisations, passées et actuelles. Nous sommes fiers de la manière dont nous continuons de nous améliorer dans le cadre de notre tradition d'appui aux sénateurs qui œuvrent à faire du Canada une société meilleure.

Au fil des 139 dernières années – 39 législatures consécutives – l'Administration du Sénat s'est employée sans relâche à procurer aux sénateurs les outils nécessaires pour bien servir et représenter les Canadiens. Ces outils ont considérablement évolué depuis l'entrée en fonction des premiers sénateurs en 1867. Ces derniers n'auraient sans doute jamais pu imaginer toutes les possibilités que la diffusion web, les réseaux informatiques et le transport aérien commercial ont ouvertes à leurs homologues d'aujourd'hui. Mais je suis persuadé qu'à toutes les époques, les employés de l'Administration ont été animés du même zèle et de la même fierté collective, en fait du sentiment d'accomplir conjointement une tâche importante pour toute la population canadienne, sentiment caractéristique de l'organisation actuelle.

L'Administration, que je dirige, comptait environ 450 hauts fonctionnaires, gestionnaires et employés en 2005–2006. Nos gens assistent les sénateurs en leur offrant toutes sortes de services tant à la chambre du Sénat qu'à l'extérieur : télécommunications et technologies de l'information, sécurité, ressources humaines, gestion du matériel, avis en matière de communications et de procédure, pour ne nommer que ceux-là. Il existe autant de rôles au sein de l'Administration qu'il y a, pour les sénateurs, de moyens d'accomplir leur travail. Ces rôles sont assumés par des experts dont le travail contribue à augmenter l'efficacité et le bon fonctionnement de notre organisation.

À l'image de toute bonne entreprise, l'Administration continue d'améliorer ses méthodes de travail, de découvrir des synergies et d'envisager des moyens innovateurs d'économiser les fonds publics. Comme vous le verrez au chapitre cinq, nous avons enregistré des gains importants au cours de l'année financière 2005–2006.

Nous sommes fiers de nos réalisations, passées et actuelles. Nous sommes fiers de la manière dont nous continuons de nous améliorer dans le cadre de notre tradition d'appui aux sénateurs qui œuvrent à faire du Canada une société meilleure. Nous sommes fiers de contribuer au travail qu'accomplit le Sénat au nom des Canadiens.

Le greffier du Sénat
et greffier des Parlements,
Paul C. Bélisle

SENATE SÉNAT
CANADA



... du Sénat fait bon ... qui lui sont confiés ... aux sénateurs ... saires à l'exercice ...

Le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, que j'ai l'honneur de présider, dirige et supervise les rouages financiers et administratifs internes du Sénat. Il exerce cette fonction au nom de tous les sénateurs et, partant, de tous les Canadiens.

Les membres du comité possèdent une conscience aiguë de leurs responsabilités, car il est crucial, pour les deux chambres du Parlement, de donner l'exemple d'une bonne gouvernance à toutes les entreprises. C'est d'autant plus vrai que nos « actionnaires » sont les 32,5 millions de personnes qui vivent au Canada, de la femme âgée qui dépend du régime de pension des anciens combattants jusqu'au bébé prématuré qui est entouré de soins par notre régime public de santé. L'utilisation judicieuse des impôts est une responsabilité d'ordre moral et éthique.

À cet effet, j'ai le plaisir d'annoncer que le Sénat a continué d'optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables au cours de l'année financière 2005–2006. L'Administration du Sénat fait bon usage des fonds qui lui sont confiés en veillant à offrir aux sénateurs les services nécessaires à l'exercice de leur mandat. J'ai aussi le plaisir de signaler que le premier conseiller sénatorial en éthique, Jean T. Fournier, est entré en fonction le 1er avril 2005. Ce haut fonctionnaire indépendant renforcera la transparence des activités des sénateurs, ce qui rendra l'institution tout entière encore plus responsable face aux gens qu'elle sert.

J'espère que le présent rapport annuel s'avérera utile à ses lecteurs en tant qu'outil de responsabilisation envers le public. Il témoigne certainement du travail acharné qu'accomplissent les sénateurs et l'Administration du Sénat au nom des Canadiens.

Le président du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,
George J. Furey, c.r.

SENATE SÉNAT
CANADA



Notre responsabilité première comme sénateurs, que ce soit à titre d'individus ou en tant qu'institution, c'est de déterminer le meilleur moyen de servir les Canadiens à l'heure actuelle et dans les années à venir.

Beaucoup d'habitants de la planète rêvent de vivre dans un pays de paix et de liberté comme le Canada, où ils auraient le droit de participer à l'affirmation de ses valeurs et de façonner son devenir grâce à la démocratie parlementaire.

Les citoyens canadiens ont des droits et des libertés garantis qui sont rarement égalés ou dépassés ailleurs. Depuis le début, notre régime parlementaire veille à ce que chaque citoyen soit représenté dans les débats et les votes sur les projets de loi, qui consacrent les valeurs canadiennes auxquelles nous tenons profondément.

Comme l'a dit sir John A. Macdonald au cours des débats qui ont mené à la Confédération de 1867, le Sénat devait être un organe de régulation pouvant « modérer et considérer avec calme la législation de l'assemblée et empêcher la maturité de toute loi intempestive ou pernicieuse passée par cette dernière… ».

Notre responsabilité première comme sénateurs, que ce soit à titre d'individus ou en tant qu'institution, est de déterminer le meilleur moyen de servir les Canadiens à l'heure actuelle et dans les années à venir. C'est donc avec cette idée à l'esprit que j'ai accepté la charge de président du Sénat en février 2006 dans le plus grand respect pour l'histoire et les traditions du Sénat. C'est pour moi un privilège et un honneur de jouer un rôle dans l'évolution de cette institution à une époque aussi intéressante de son histoire.

Nous espérons que le présent rapport annuel donnera aux lecteurs une meilleure idée du fonctionnement du Sénat et que l'information qui s'y trouve montrera à quel point les sénateurs sont résolus à concrétiser leur vision du Canada.

Le Président du Sénat,
Noël A. Kinsella

Au sein d'une démocratie représentative, il existe toujours un danger que les processus qui mènent au pouvoir et qui permettent de le garder l'emportent sur la meilleure utilisation qui sera faite de ce pouvoir. Une démocratie fonctionne bien uniquement si elle comprend ses lacunes et essaie d'y remédier. Jusqu'à maintenant, le Sénat du Canada nous a aidés à y arriver.

National Post – Gerald Owen

Données de catalogage avant publication (Canada)

Rapport annuel 2005–2006 du Sénat du Canada

Publié sous la direction du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche

ISBN Y6-2006
0-662-49615-9

© Le Sénat

Distribué par la Direction des communications du Sénat du Canada
1-800-267-7362



... le débat est essentiel à la démocratie.

Si le débat est animé, vaste, approfondi et, surtout, encouragé, alors notre système politique, aussi imparfait soit-il, nous sert bien encore. En fait, c'est précisément pour que le débat puisse être poussé plus loin que les Pères de la Confédération nous ont donné le Sénat : une chambre pouvant librement représenter les intérêts des régions et des minorités, par opposition aux intérêts des populations et des majorités, et empêcher la domination du Parlement par un gouvernement majoritaire, avec les risques sous-jacents de musellement des voix dissidentes.

Que l'un de nos débats nationaux qui suscitent le plus de passion porte sur l'une des chambres du Parlement en dit long sur la vigueur de notre démocratie. Et que nous puissions librement critiquer ou vanter notre système politique ou encore y proposer des changements est vraiment extraordinaire. Une autre vérité, à propos de la démocratie, c'est que l'information à la base de tout débat doit être exacte. Sans débat, nos réflexions restent stagnantes, mais sans information exacte, les débats peuvent donner des résultats dangereux.

Ce rapport annuel tente de contribuer au débat

tous savent que...

Sénat du Canada

Rapport annuel 2005–2006

